leSoleil
GROUPE CAPITALES MÉDIAS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE | JEUDI 10 OCTOBRE 2019 | QUÉBEC, 123e ANNÉE, N° 239 lesoleil.com

POLLUEUR RECHERCHÉ

La Ville de Québec investigue afin de trouver l'entreprise du parc industriel de Beauport responsable du déversement «majeur» de produit pétrolier dans la rivière PAGE 5



PHOTO LE SOLEIL, PASCAL RATTHÉ

JOGGING ET CONFIDENCES AVEC MAD MAX

PAGE 3



BRETON
Plus de travail et moins d'impôt
PAGE 8

VÉRIFICATION FAITE
Pénurie pire en région? PAGE 13

Insouciance fatale
Le conducteur qui a happé une femme enceinte sur Laurier coupable de négligence criminelle causant la mort
PAGE 2


Jonathan Falardeau-Laroche

Plomb : place aux tout-petits
Après les écoles, Québec exige aux garderies de tester leur eau
PAGE 6

0,99$+tx QUÉBEC MÉTRO | 1,07$+tx PORTNEUF - CHARLEVOIX LOTBINIÈRE - BEAUCE MONTMAGNY - BELLECHASSE | 1,33$+tx MONTRÉAL - OTTAWA BAS-SAINT-LAURENT - GASPÉSIE CÔTE-NORD - SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

6 27657 00074 2

«Insouciance téméraire»

Le jeune conducteur épileptique qui a happé une femme enceinte sur Laurier coupable de négligence criminelle causant la mort



ISABELLE MATHIEU
imathieu@lesoleil.com

Son médecin lui avait interdit de conduire. Ses collègues de travail lui déconseillaient de prendre le volant. Le conducteur épileptique Jonathan Falardeau-Laroche ne les a pas écoutés et s'est rendu coupable de négligence criminelle causant la mort d'une jeune femme enceinte devant le CHUL, le 10 août 2016.

Dans son jugement rendu mercredi, le juge Pierre-L. Rousseau de la Cour du Québec conclut que le jeune accusé de 25 ans a fait preuve ce matin-là d'une insouciance «hautement» déréglée et téméraire à l'égard de la vie d'autrui. Une insouciance qui a coûté la vie à Marie-Pier Gagné, 27 ans et a causé des blessures à son bébé ainsi qu'à une autre automobiliste.

> Le juge note que le jeune accusé «ne se souciait pas que des conséquences arrivent» et «préférait fermer les yeux»

Tout en se montrant empathique à l'égard de la condition de santé du jeune homme, épileptique depuis l'enfance, le juge Rousseau note que l'accusé «ne se souciait pas que des conséquences arrivent» et «préférait fermer les yeux et se faire croire qu'il pouvait freiner son véhicule».

Accompagné de ses parents, Jonathan Falardeau-Laroche n'a que peu réagi au prononcé du jugement. Les proches de Marie-Pier Gagné, qui étaient nombreux, assis dans le fond de la salle d'audience, n'ont pas souhaité s'exprimer publiquement sur la décision.

PLUSIEURS AVERTISSEMENTS

Au cours du procès qui s'est tenu au printemps dernier, la poursuite a amené en preuve plusieurs éléments démontrant que l'accusé connaissait son état et les risques y étant associés. Le neurologue qui suivait l'accusé depuis une douzaine d'années a longuement témoigné. Jonathan Falardeau-Laroche avait consulté le Dr Michel Sylvain quelques minutes avant la collision en raison d'une récidive de ses crises d'épilepsie, redevenues fréquentes depuis quelques mois après des années à être contrôlées par la médication.

Le médecin spécialiste assure qu'il avait alors répété à son jeune patient qu'il ne pouvait pas conduire. La défense soutenait que le sujet de la conduite automobile n'avait pas été abordé lors de la consultation et que le Dr Sylvain mentait pour se protéger d'une poursuite civile ou disciplinaire.

Le juge Rousseau n'est pas d'accord et retient le témoignage du neurologue comme «crédible et probant». Il note le souci de ce témoin de toujours répondre pour être bien compris de l'interlocuteur.

Selon le juge, l'accusé invente quand il prétend, lors de l'interrogatoire policier en octobre 2016, que le Dr Sylvain l'avait autorisé à conduire aux fins de son travail.

Le juge Rousseau a aussi retenu que durant l'été 2016, plusieurs collègues du garage d'esthétique automobile avaient incité Jonathan Falardeau-Laroche à cesser de conduire après avoir constaté certains moments d'absence chez l'employé. Ces témoins étaient crédibles et cohérents, note le juge.

En décembre 2015, le jeune accusé avait causé un accident sur le pont Pierre-Laporte après avoir eu une absence en raison de son épilepsie, retient le juge, qui avait pu voir une vidéo de l'événement.

Il a été établi lors du procès que le jeune Falardeau-Laroche avait un problème de consommation d'alcool depuis cinq ans. Il avait été prévenu par son père et son neurologue qu'alcool et épilepsie ne font pas bon ménage, souligne le juge Rousseau.

Mis ensemble, tous ces éléments, dit le juge Rousseau, montrent un écart marqué entre la conduite de Falardeau-Laroche et celle d'un citoyen placé dans les mêmes circonstances.

Les parties reviendront devant la cour en décembre pour les représentations sur la peine.



Reconnu coupable de négligence criminelle causant la mort d'une jeune femme enceinte devant le CHUL, Jonathan Falardeau-Laroche n'a que peu réagi au prononcé du jugement, mercredi. — PHOTO LE SOLEIL, YAN DOUBLET

RAPPEL DES FAITS

Le 10 août 2016, vers 10h15, Marie-Pier Gagné et son conjoint traversaient le boulevard Laurier sur le passage réservé aux piétons après s'être rendus à un rendez-vous de suivi de grossesse. La jeune femme habitant à Saint-Lambert-de-Lauzon était à ce moment enceinte de 40 semaines et deux jours.

Sous les yeux horrifiés de nombreux témoins, la jeune femme a été percutée par la Kia Rio blanche conduite par Falardeau-Laroche. Le corps de Marie-Pier Gagné a été projeté dans les airs.

Le jeune conducteur, qui venait d'avoir une absence en raison de son épilepsie, a poursuivi sa route en direction ouest sur encore 330 mètres, jusqu'à l'avenue Germain-des-Prés, où il est entré en collision avec deux voitures.

De nombreux médecins et membres du personnel hospitalier sont sortis du CHUL pour porter secours à la jeune femme enceinte. Son décès a malheureusement été constaté quelques heures plus tard.

Les médecins ont réussi à accoucher la petite fille de Marie-Pier Gagné avec une césarienne d'urgence. La petite a eu une double fracture au crâne et fait une commotion. Elle a été transférée en avion dans un hôpital de Montréal. Une conductrice percutée par l'accusé a subi des fractures aux côtes.



Maxime Bernier était accompagné de l'auteur de ces lignes pour sa séance de course à pied matinale, mercredi, alors qu'un épais brouillard enveloppait la rivière Chaudière. — PHOTO LE SOLEIL, PASCAL RATTHÉ

Courir dans le brouillard avec Maxime Bernier



OLIVIER BOSSÉ
obosse@lesoleil.com

SAINT-GEORGES — Avertissement : ce texte rend Maxime Bernier plus humain. Ce qu'il est, a-t-on pu constater. En tout cas, avant le lever du jour.

Aux aurores, mercredi, *Le Soleil* a suivi le député sortant de Beauce et chef du Parti populaire du Canada (PPC) dans sa séance de course à pied matinale. Éveil du corps avant une journée de campagne dans son Saint-Georges natal, à la veille du débat télévisé présenté jeudi soir, en direct de Gatineau.

Tout vêtu de noir, sauf les espadrilles, gants noirs, imposante montre de sport carrée au poignet, l'homme de 56 ans se pointe dans le petit stationnement attenant à la piste cyclable où le rendez-vous est fixé. Il se fraie un chemin à travers la purée de pois qui enveloppe la rivière Chaudière, brouillard tellement épais qu'on voudrait en prendre une poignée.

Facile de faire le lien avec le brouillard politique dans lequel M. Bernier est plongé. À sa première campagne à la tête d'un parti qu'il a fondé il y a un an, son propre siège de député de la circonscription de Beauce, qu'il occupe depuis quatre mandats, est menacé. Les sondages le placent au coude-à-coude avec le représentant du Parti conservateur, que M. Bernier a quitté après sa défaite dans la course à la direction contre Andrew Scheer.

Nul ne peut lui reprocher de tenir les électeurs dans le brouillard quant à ses positions très à droite, par contre, comme réduire la taille de l'État, l'immigration, l'accès à l'avortement, l'aide aux entreprises, les lois sur les armes et l'action gouvernementale pour contrer les changements climatiques.

«C'était peut-être un peu fou», reconnaît-il en s'assoyant sur un banc de parc, après avoir repris son souffle et ramassé un emballage de chocolat O'Henry qui traîne par terre. Qui a dit qu'il se fout de l'environnement...

Il ne parle pas des 7 km en 42 minutes tout juste bouclés avec le journaliste. Rythme confortable et calculé pour celui qui compte pas moins d'une quinzaine de marathons à son actif et un défi de 106 km pour la bonne cause, en 2013, d'un bout à l'autre de sa circonscription. Il se prépare maintenant pour le Marathon de Miami, début février, où il vise un temps de 3h40. Sa marque personnelle est de 3h15.

Ce qui était «peut-être un peu fou», c'est de créer de toutes pièces un nouveau parti politique à un an des élections. «Les gens sont venus au parti pour les idées. Ce n'est pas Maxime Bernier qui fait notre succès, mais nos idées et le fait qu'on ne fasse pas de compromis. Les gens en ont marre des politiciens traditionnels, qui disent une chose un jour et son contraire le lendemain! J'ai déjà fait ça aussi [comme député et ministre du Parti conservateur], mais c'est pour ça que je dis que c'est mon meilleur temps en politique. Je suis le politicien le plus heureux!» sourit-il.

Selon les derniers sondages Mainstreet, les intentions de vote pour le Parti populaire sont à 4,2 % au Canada, à 3,5 % au Québec.

LE RÔLE DU VILAIN

Du bout des lèvres, il admet se plaire dans le rôle du vilain que certains finiront par aimer, un peu comme à la lutte. Il relève lui-même son surnom de Mad Max, qu'il a adopté. «Je n'aime pas ce qui se fait de la politique actuelle. Mais la place sur l'échiquier politique était déjà là, juste par mes idées», affirme-t-il.

Le coureur de longue distance avoue s'adonner à un réel marathon politique depuis un an, depuis la formation du PPC. «Les six semaines de campagne, c'est un sprint», constate toutefois cet ancien joueur de football aux niveaux secondaire et collégial. Le jeune demi défensif a gagné le Bol d'or collégial AA avec les Condors de Saint-Georges en 1980, match où il a réalisé une interception.

«La campagne comme chef est très différente. Je dois passer du temps en Beauce dans ma circonscription, mais les 314 autres candidats [du PPC] veulent aussi avoir le chef dans leur comté. Et on n'a pas 150 personnes dans notre équipe comme le Parti conservateur. Nous, on a six permanents à Ottawa», souligne M. Bernier, disant avoir beaucoup profité de l'efficacité des réseaux sociaux au cours des 12 derniers mois.

Lui-même fils de député, M. Bernier dépassera la durée du règne de son père dans le même trône, s'il est élu le 21 octobre. Gilles Bernier a été en poste de 1984 à 1997. Ils ont donc été députés de Beauce chacun 13 ans.

«Je ne pensais pas devenir député», avoue-t-il, ajoutant toujours recevoir les conseils du paternel. «J'ai participé à la campagne du libre-échange, en 1988. J'étais étudiant à l'Université d'Ottawa et je connaissais très bien l'entente, alors j'écrivais des discours pour mon père et d'autres candidats. J'étais très bien en arrière-scène. En bon Beauceron, j'ai toujours voulu devenir entrepreneur. Un ami a déjà dit que j'étais devenu entrepreneur en politique», se félicite celui qui pense boucler la campagne du PPC à l'aide d'un budget de 1,5 à 2 millions $.

M. Bernier est lui-même père de deux grandes filles de 17 et 20 ans, la plus jeune étudiant à Port Hope, en Ontario, et l'aînée à l'Université de Montréal, en kinésiologie. Elles suivent papa de loin, mais tout indique qu'on n'aura pas une troisième génération de Bernier au parlement canadien.

«Les gens en ont marre des politiciens traditionnels, qui disent une chose un jour et son contraire le lendemain! J'ai déjà fait ça aussi [comme député et ministre du Parti conservateur], mais c'est pour ça que je dis que c'est mon meilleur temps en politique. Je suis le politicien le plus heureux!»

— Le chef du Parti populaire du Canada, Maxime Bernier

SOMMAIRE

BD et jeux	29, 36 et 37
bourses	28
décès	39 à 42
horaire cinéma	35
horaire télé	35
horoscope	36
loteries	17
opinions	22 et 23
petites annonces	37 et 38

MÉTÉO

Max. 16
Min. 9
Ciel variable

EN DÉTAIL > 38

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle?
nouvelles@lesoleil.com

Vous avez une opinion?
opinions@lesoleil.com

RÉDACTION 418 686-3394
Sans frais 1 866 686-3394

ABONNEMENTS 418 686-3344
Sans frais 1 866 686-3344
abonnement@lesoleil.com

RENSEIGNEMENTS 418 686-3233

PUBLICITÉ 418 686-3435

PETITES ANNONCES 418 686-3311
Sans frais 1 866 686-3311
petitesannonces@lesoleil.com

Le Soleil, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par *Le Soleil*, 410, boul. Charest Est, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6. *Le Soleil* est imprimé au 5000, rue Hugues-Randin, bureau 4, à Québec (Québec) G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec) H3B 3N2. Envoi de publication — Numéro de convention 40065022. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans *Le Soleil*. ISSN 0319-0730. **Merci de recycler ce journal**.

Six mois de prison pour le créateur du Plexcoin

ISABELLE MATHIEU
imathieu@lesoleil.com

Dominic Lacroix a trompé la société et continue de le faire, évalue la Cour supérieure, qui impose une peine de prison de six mois pour outrage au tribunal au créateur d'une nouvelle cryptomonnaie, le Plexcoin.

L'entrepreneur déchu âgé de 37 ans a pris le chemin de la prison mercredi. C'est la peine appropriée, a tranché le juge Daniel Dumais de la Cour supérieure, pour un second outrage au tribunal en deux ans.

«La tolérance a ses limites dans un tel contexte, fait remarquer le juge Dumais. Il n'y a aucun facteur atténuant.»

La période de détention pourra être réévaluée à la demande de Dominic Lacroix s'il accepte de se soumettre aux ordonnances de la cour et de divulguer enfin des informations financières.

Depuis plus de deux ans, Lacroix est enquêté par l'Autorité des marchés financiers pour avoir vendu à 7000 investisseurs à travers le monde une nouvelle cryptomonnaie, le Plexcoin, promesse de rendements mirobolants. Il aurait vendu pour 15 millions $ de cette monnaie virtuelle.

Tous ses biens, dont sa luxueuse maison de Charlesbourg, sont bloqués. Un administrateur provisoire, la firme Raymond Chabot, a été nommé pour gérer les actifs et demander des comptes à Lacroix.

Encore aujourd'hui, l'homme d'affaires entretient le flou sur ses possessions et sur ce qu'il a fait de l'argent reçu des investisseurs.

L'administrateur provisoire ignore encore ce qu'il est advenu de 107 bitcoins reçus par Lacroix, évalués à 1,5 million $ en juillet 2019.

«Le Tribunal, tout comme l'administrateur provisoire et le public en général, ne peuvent se contenter du peu d'informations obtenues à ce jour. [...] Ce serait une capitulation au profit d'une personne qui a trompé la société et qui continue à le faire. Une personne qui fait fi des ordres des tribunaux»

— Le juge Daniel Dumais de la Cour supérieure

Lacroix a été déclaré coupable d'outrage au tribunal parce qu'il n'a fourni que ce que le juge qualifie de «bilan bidon» de ses actifs, n'a pas fait une reddition de comptes du projet Plexcoin et refuse de fournir les mots de passe pour ses appareils électroniques saisis, tous encryptés. Il affirme avoir détruit la clef USB contenant tous ses mots de passe.



Après sa période de détention, Dominic Lacroix devra en outre effectuer 240 heures de travaux communautaires, soit le double de ce que l'avocate de défense suggérait. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, YAN DOUBLET

Les informations fournies ne sont jamais complètes, observe le juge Dumais, et ne sont révélées que lorsque Lacroix fait face à l'évidence. Devant cette attitude, l'administrateur provisoire doit constamment fouiller, ajoutant aux frais de l'enquête.

«Le Tribunal, tout comme l'administrateur provisoire et le public en général, ne peuvent se contenter du peu d'informations obtenues à ce jour, estime le juge Dumais. Conclure en ce sens n'est ni raisonnable, ni approprié. Ce serait une capitulation au profit d'une personne qui a trompé la société et qui continue à le faire. Une personne qui fait fi des ordres des tribunaux.»

Après sa période de détention, Dominic Lacroix devra en outre effectuer 240 heures de travaux communautaires, soit le double de ce que l'avocate de défense suggérait.

En décembre 2017, Lacroix a été condamné à deux mois de prison pour un premier outrage au tribunal. Il a porté cette condamnation en appel.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

SENSÉ, *adjectif*

Définition – Qui fait preuve de bon sens, qui a du bon sens.
Cooccurrences – gens sensés, personne sensée, parole sensée, propos sensés, réponse sensée, discours sensé, argument sensé...
Homophone – *censé* : qui est supposé, considéré comme.



Soignez votre langue
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

0008748

DÉVERSEMENT DANS LA RIVIÈRE BEAUPORT

Le pollueur recherché



MARC ALLARD
mallard@lesoleil.com

La source du déversement de produit pétrolier qui a contaminé la rivière Beauport sur deux kilomètres a été localisée dans le parc industriel de Beauport. La Ville de Québec cherche maintenant le pollueur.



Le déversement d'un dérivé de pétrole a été constaté mardi après-midi. Les pompiers du Service de protection contre l'incendie de la Ville de Québec sont intervenus sur la rivière afin de limiter les dégâts. — PHOTOS LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

Le produit pétrolier est parti d'un égout pluvial dans le parc industriel de Beauport et a ruisselé dans un tuyau qui débouche dans la rivière Beauport près de la bibliothèque Étienne-Parent, a confirmé mercredi la Sécurité civile de la Ville de Québec.

«Des techniciens en environnement de la Ville vont essayer de faire une tournée des entreprises pour trouver le délinquant», dit Bill Noonan, porte-parole de la Sécurité civile.

Joint par *Le Soleil*, Pierre Dolbec, président de la Corporation des parcs industriels de Québec, a promis d'agir promptement pour éclaircir ce déversement. «Je ne laisserais pas ça mort, c'est sûr», dit-il.

TROIS OU QUATRE PAR ANNÉE

Le déversement de mardi est «majeur», estime le directeur du Conseil de bassin de la rivière Beauport, Mathieu Denis. En sept ans, «je n'avais jamais vu ça à ce point-là», dit-il.

M. Denis affirme que les employés du Conseil, qui s'occupent de l'entretien des sentiers qui longent la rivière Beauport, sont habituellement témoins d'environ trois ou quatre déversements chaque année, entre le printemps et la fin de l'automne. Il pourrait aussi y en avoir l'hiver, croit-il, mais impossible de les voir.

La plupart du temps, il s'agit de déversements d'hydrocarbures, estime Mathieu Denis. Les analyses menées par les pompiers mardi ont indiqué que le produit qui a pollué la rivière Beauport est un dérivé du pétrole. Mais la substance précise n'est pas encore connue.

Le Conseil de bassin de la rivière Beauport soupçonne depuis un moment que les déversements proviennent du parc industriel de Beauport. «Mais c'est difficile de savoir qui exactement est le coupable. Et puis, est-ce qu'il s'agit d'un accident ou d'un déversement volontaire? Ce n'est pas évident», note M. Denis. Toutefois, si le déversement est accidentel, le responsable est tenu d'alerter les autorités, ce qui n'a pas été fait.

Le déversement a été constaté mardi après-midi. Vers 14h30, une citoyenne a constaté que l'eau de la rivière était blanchâtre et a alerté les services d'urgence. Les pompiers du Service de protection contre l'incendie de la Ville de Québec sont intervenus sur la rivière afin de limiter les dégâts du déversement.



«C'est difficile de savoir qui exactement est le coupable. Et puis, est-ce qu'il s'agit d'un accident ou d'un déversement volontaire? Ce n'est pas évident»

— Mathieu Denis, directeur du Conseil de bassin de la rivière Beauport

Ils ont installé une dizaine de «boudins absorbants» sur la rivière. Ceux-ci permettent d'absorber les hydrocarbures et de laisser passer l'eau. Les boudins ont été retirés mercredi.

Mais avant que ce dispositif soit installé par les pompiers, mardi, la substance pétrolière coulait déjà dans la rivière qui se jette dans le fleuve Saint-Laurent.

L'équipe d'Urgence Environnement, du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, a assisté la Sécurité civile de la Ville de Québec pour limiter les dégâts.

Si le pollueur est retrouvé, il s'expose à une amende très sévère, indique M. Noonan, de la Sécurité civile.



politique

TAXI

QS refuse de prolonger les travaux de la commission

La menace d'un bâillon plane toujours : il ne restait qu'une poignée d'articles de la réforme de l'industrie du taxi à adopter, mais Québec solidaire (QS) a refusé, mercredi soir, de prolonger les travaux de quelques minutes pour y arriver.

«C'est totalement de la mauvaise foi, a déploré le ministre des Transports, François Bonnardel. [...| Après avoir bloqué le pont Jacques-Cartier, Québec solidaire a décidé de bloquer le projet de loi sur le transport rémunéré de personnes. C'est du blocage total.»

Il a aussi accusé le Parti québécois (PQ) d'avoir étiré les travaux. Le PQ s'est défendu en disant qu'il n'avait pas refusé son consentement, mais qu'il ne «souhaitait pas étirer les travaux ce soir», ne sachant pas «combien de temps ça aurait duré», a-t-on commenté.

«On peut siéger demain [jeudi]», a fait valoir le député péquiste Joël Arseneau, en mêlée de presse.

Si la Chambre consent, il reste jeudi pour adopter moins de 10 articles et franchir toutes les étapes afin de faire voter le controversé projet de loi 17, qui vise à transformer l'industrie.

Sinon, le premier ministre François Legault a menacé de recourir au bâillon pour forcer l'adoption de la pièce législative avant l'échéance du projet pilote avec la multinationale Uber la semaine prochaine. En cas de vide juridique, Uber deviendrait illégal.

En commission parlementaire mercredi en fin d'après-midi, la porte-parole de QS, Ruba Ghazal, a demandé à comprendre «pourquoi on change tout en vitesse sans donner le temps de faire notre travail de députée». Elle déplorait notamment que beaucoup des modalités du projet de loi 17 demeuraient inconnues et allaient relever de la future réglementation qui devait être publiée et adoptée ultérieurement.

Le ministre n'a que lui à blâmer, a pour sa part affirmé M. Arseneau, en lui reprochant notamment un amendement controversé déposé mardi, qu'il a dû retirer ensuite, qui aurait interdit la contestation en cour de la future loi.

Les représentants de l'industrie du taxi ont toujours contesté la réforme et ont manifesté à plusieurs reprises dans plusieurs villes du Québec. LA PRESSE CANADIENNE



Mardi, le ministre de l'Éducation a demandé à toutes les écoles du Québec de faire tester l'eau des fontaines où s'abreuvent les élèves et de condamner sans délai celles qui propagent du plomb. — PHOTO 123RF, SHANE WHITE

PLOMB DANS L'EAU

Québec exige un test dans toutes les garderies



BAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN
bricard@lesoleil.com

Comme pour les écoles, le gouvernement de la Coalition avenir Québec demandera à toutes les garderies du Québec de tester l'eau bue par les enfants notamment pour y déceler du plomb, un contaminant pouvant freiner le développement intellectuel.

Québec avait écrit aux gestionnaires des garderies durant l'été pour les «sensibiliser» à ce dossier de santé publique, écrit au *Soleil* Antoine de la Durantaye, attaché de presse du ministre de la Famille Mathieu Lacombe. «Une deuxième communication est présentement en préparation et sera envoyée dans les prochains jours à tous les services de garde éducatifs. Dans cette lettre, le ministère leur exigera d'effectuer un test d'eau afin de s'assurer de la conformité.»

Le gouvernement juge cependant que le risque est «limité», les centres de la petite enfance étant «pour la plupart de création récente», ajoute M. de la Durantaye. «La problématique affecte principalement les bâtiments qui ont été construits avant les années 1980 puisque l'utilisation des entrées de service en plomb a été interdite par le Code de la plomberie en 1980 et l'utilisation de soudure contenant plus de 0,2 % de plomb a été interdite de ce même Code en 1989», ajoute-t-il. «Les bâtiments récents sont donc très peu susceptibles d'en être affectés.»

Selon M. de la Durantaye, cela vaut autant pour les centres de la petite enfance (CPE) que pour les garderies «subventionnées» ou «non subventionnées» et les services de garde en milieu familial.

Malgré cela, si du plomb est débusqué, les travaux de tuyauterie seront admissibles à un programme de subvention gouvernemental.

DIRECTIVE AUX ÉCOLES

Mardi, le ministre de l'Éducation a demandé à toutes les écoles du Québec de faire tester l'eau des fontaines où s'abreuvent les élèves et de condamner sans délai celles qui propagent du plomb. Une «directive» devait être transmise le jour même, autant aux établissements privés que publics, a annoncé Jean-François Roberge en mêlée de presse.

Cela faisait suite à la publication d'une enquête du *Soleil*, suivie le lendemain d'un article sur le même sujet dans *La Presse*. Lundi donc, nous révélions notamment que la Ville de Québec a découvert des «concentrations significatives en plomb» dans l'eau de certaines écoles de la capitale, «parfois supérieures à la valeur ciblée par la norme» .

Dans les pires dossiers, la contamination était de 4 à 72 fois au-dessus de la nouvelle limite fixée à 5 microgrammes par litre (µg/l) : 43,4 µg/l à l'école Saint-Malo (quartier Saint-Sauveur); 21 µg/l à l'école Sans-Frontière (Vanier); 19,8 µg/l à l'école Saint-Fidèle (Limoilou); même 360 µg/l à l'école internationale Saint-Sacrement. Une expertise commandée à un laboratoire privé avait, par la suite, offert des résultats moins spectaculaires.

Il ne faut pas paniquer, nous disait Patrick Levallois, médecin spécialiste en santé publique et médecine préventive, responsable du Groupe scientifique sur l'eau de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Mais il faut être en mesure de détecter les «pics» de plomb et éliminer les sources du poison.

LES PETITS LES PLUS VULNÉRABLES

D'autant plus qu'il n'y a pas de seuil de plomb acceptable pour l'humain. Et que les enfants, depuis le fœtus jusque vers 8 ans, sont les plus vulnérables au plomb, ce métal réputé pouvoir diminuer le quotient intellectuel de quelques points. En plus, le plomb accumulé dans le corps n'est jamais expulsé; il y reste la vie durant.

«Il n'y a pas de niveau reconnu sans effet. [...] Le plomb est reconnu comme un neurotoxique et, particulièrement, est capable d'affecter le développement de l'enfant, tout ce qui est capacité d'apprentissage, etc.»

Aussi, puisque le taux de plomb dans l'eau peut varier d'une saison à l'autre, d'une année à l'autre, d'un robinet à l'autre, il faut tester régulièrement l'eau dans les établissements scolaires et garderies, recommandent Santé Canada.

Justement, dans un rapport qu'il a dirigé et déposé le printemps dernier au gouvernement, M. Levallois soulignait avec insistance que l'eau des écoles et garderies du Québec est peu analysée. Les données fiables sont rares.

PONT JACQUES-CARTIER BLOQUÉ

Legault blâme Québec solidaire

JOCELYNE RICHER
La Presse canadienne

Le gouvernement Legault a condamné mercredi le refus de Québec solidaire de dénoncer sans ambiguïté le geste d'éclat des militants écologistes qui ont escaladé le pont Jacques-Cartier, mardi, à Montréal, paralysant la circulation pendant des heures.

Il craint même que les méthodes employées par ces «agitateurs» puissent inspirer les députés solidaires, qui se montrent déterminés à forcer le gouvernement à s'attaquer avec vigueur à la crise climatique dans les mois qui viennent.

Mais loin de s'amender, Québec solidaire (QS) est passé en mode attaque, mercredi, en assumant sa différence et en réaffirmant son refus catégorique de condamner le geste d'éclat commis par les militants écologistes d'Extinction Rébellion, dont une des personnes arrêtées est une organisatrice de Québec solidaire.

Québec solidaire est d'ailleurs le seul des quatre partis représentés à l'Assemblée nationale à ne pas avoir dénoncé le moyen d'action choisi par les organisateurs pour faire valoir leur point de vue.

«Contrairement aux autres partis politiques, on ne va pas cracher sur ces gens-là», a dit d'emblée le leader parlementaire de Québec solidaire et député de Gouin, Gabriel Nadeau-Dubois, en point de presse, contrarié de voir le premier ministre et plusieurs ministres attaquer sa formation politique de front sur ce point.

Une des trois personnes arrêtées par la police pour avoir escaladé le pont en vue de sensibiliser la population à la crise climatique est une militante et organisatrice électorale de QS dans Hochelaga-Maisonneuve, à Montréal, Chantal Poulin, une enseignante au secteur primaire.

Quel modèle cette enseignante offre-t-elle aux enfants? s'est demandé le premier ministre, en mêlée de presse mercredi.

M. Legault a demandé à la co-porte-parole de Québec solidaire, Manon Massé, de «clairement condamner» le moyen d'action pris par les militants écologistes, «un geste illégal» et dangereux. Il l'a exhortée à prendre ses responsabilités.

«CLIMATO-PASSIVITÉ»

Mais selon Gabriel Nadeau-Dubois, le gouvernement ne cherche qu'à faire diversion en agissant de la sorte, pour faire oublier sa «climato-passivité» dans la lutte contre les changements climatiques.

«La planète est en train de cramer», et tout ce qui importe pour le gouvernement «c'est l'attitude de Québec solidaire», a-t-il fait valoir.

La position de Québec solidaire consiste à dire que si le moyen d'action est «pacifique», il est réputé acceptable.

«Quand c'est pacifique et que ça ne vandalise rien, on ne dénoncera pas ça», a tranché le député solidaire de Jean-Lesage, Sol Zanetti, en disant souhaiter revenir au débat de fond, soit le plan de lutte aux changements climatiques promis par le gouvernement et attendu de pied ferme par QS.

D'ailleurs, Québec solidaire ne s'en cache pas : dans les prochains mois, le groupe des 10 parlementaires solidaires entend prendre tous les moyens à sa disposition pour faire bouger le gouvernement, «s'il continue d'être climato-passif».

«On va utiliser les règlements du Parlement pour faire en sorte qu'il ne puisse plus continuer à ignorer les 500 000 personnes qui ont marché dans les rues de Montréal» le 27 septembre, a commenté M. Zanetti, sans préciser jusqu'où QS était prêt à aller pour obtenir gain de cause.

Le ministre de l'Environnement, Benoit Charette, soutient que les députés solidaires ont laissé entendre ces derniers temps qu'ils allaient privilégier «l'obstruction systématique» en Chambre, voire le «blocage» des travaux parlementaires, en vue de «ralentir» l'activité au parlement.

Selon lui, chose certaine, le geste d'éclat de mardi à Montréal n'est «certainement pas la bonne approche pour rallier les gens à une cause».

«Cette forme-là de désobéissance civile, dans une certaine mesure, démobilise les gens, bien plus qu'elle les rallie à l'idée de se mobiliser pour la cause environnementale», selon le ministre Charette, déplorant que certains automobilistes coincés sur le pont Jacques-Cartier mardi «ont manqué un rendez-vous à l'hôpital».

«Il faut condamner Québec solidaire», a renchéri le ministre des Transports, François Bonnardel, en mêlée de presse.

Il reproche à la co-porte-parole de Québec solidaire, Manon Massé, de «ne pas être capable de mettre ses culottes et dire : "C'est pas la façon de faire valoir ses droits"», a-t-il ajouté, déplorant lui aussi que «des milliers et des milliers de personnes» avaient été «prises en otage» par les militants écologistes mardi, un fait inacceptable.

5 jours de grâce



VISITEZ NOS 2 MAGASINS DISTINCTIFS.

LA GALERIE DU MEUBLE
MON ESPACE DE VIE

LA GALERIE DU MEUBLE.COM

COLLECTIONS DU 18
ESPACE GRANDES MARQUES
18, rue de Courcelette
Québec, QC G1N 4S2
418 681-0171

COLLECTIONS DU 1215
MUST
1215, boul. Charest Ouest
Québec, QC G1N 2C9
418 681-0171

L M M 10 h à 18 h
J V 10 h à 21 h
S 9 h à 17 h
D 11 h à 17 h
1 800 463-2277

* **Détails en magasins.** Offres en vigueur jusqu'au lundi 14 octobre 2019.

0015798

Plus de travail et moins d'impôt

BRIGITTE BRETON
CHRONIQUE
bbreton@lesoleil.com



Un hôpital et un centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) ne correspondent pas vraiment à l'image que les contribuables se font d'un paradis fiscal.

Le gouvernement Legault examine cependant la possibilité d'exonérer d'impôt les heures de travail supplémentaires effectuées par certaines catégories d'employés — notamment les préposés aux bénéficiaires — œuvrant dans le réseau de la santé.

Un moyen parmi d'autres, selon Québec, de contrer la pénurie de main-d'œuvre qui sévit dans ce secteur, mais aussi dans celui des technologies de l'information, de la finance et de l'administration.

Les salariés qui travaillent dans des domaines non ciblés par Québec et non considérés comme faisant face à des difficultés de recrutement ou de rétention de main-d'œuvre continueront par ailleurs de payer de l'impôt sur l'*overtime*.

Le ministre du Travail a lancé une grande corvée en début d'année pour soutenir les employeurs frappés par une rareté de main-d'œuvre qui complique leurs activités au quotidien, voire freine leur projet de développement et d'expansion.

Québec tente de voir si la fiscalité peut s'ajouter au coffre à outils complet qu'il souhaite présenter soit à la mise à jour économique de novembre, soit dans le cadre du prochain budget.

Une bonne idée? Réaliste?

«Difficile. Beaucoup d'enjeux», m'a répondu par courriel un professeur en fiscalité. Il cerne notamment l'enjeu d'égalité. Les hommes font plus d'heures supplémentaires que les femmes, et celles-ci travaillent davantage à temps partiel.

La solution étudiée par le ministre du Travail, Jean Boulet, paraît en effet attrayante à première vue. Mais, elle révèle des limites pour contrer la rareté de main-d'œuvre et comporte des difficultés d'application.

Le travail de préposés aux bénéficiaires, par exemple, ne sera pas davantage convoité par plus d'hommes et de femmes parce que les heures supplémentaires seront exemptées d'impôt. La tâche des préposés ne sera pas allégée pour autant. Pas plus que la paye pour une semaine normale de travail ne sera augmentée.

Il n'est pas assuré non plus que l'attrait de gains supérieurs incitera les employés à consacrer plus d'heures au travail.

Les obligations de la conciliation travail-famille, l'importance accordée à la qualité de vie et à sa santé personnelle auront peut-être encore plus de poids que l'attrait d'une plus grosse paye. Le travail et le désir d'accroître ses revenus ne sont pas une priorité pour tous.

Il est hasardeux de plus de faire une planification de main-d'œuvre en misant que les employés diront massivement oui aux heures supplémentaires si elles s'avèrent plus payantes. Cela vaut en santé, mais aussi dans d'autres secteurs d'activités.

Une telle mesure pourrait aussi avoir comme effet que certains salariés opteront pour un travail à temps partiel et compléteront leur semaine avec des heures supplémentaires mieux rémunérées. Cela s'est produit en soins infirmiers.

Dans le cas des infirmières, on a vu aussi les dangers de gérer le personnel en l'obligeant à faire des heures supplémentaires. Des gestionnaires vont-ils se montrer plus insistants du fait que ce surplus de travail serait exempté d'impôt?

C'est fort louable de chercher différentes façons de combler les besoins de main-d'œuvre, mais dans un domaine comme celui de la santé, il faut également veiller à ce que les patients ne se retrouvent pas avec des employés qui cumulent des 16 heures de travail en ligne. Les dangers d'erreurs sont accrus.

Une autre difficulté qui se pose est la justesse de la mesure envisagée par Québec.



Dans le cas des infirmières, on a vu aussi les dangers de gérer le personnel en l'obligeant à faire des heures supplémentaires. Des gestionnaires vont-ils se montrer plus insistants du fait que ce surplus de travail serait exempté d'impôt? — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

«Qui va tracer la ligne?» a demandé mercredi le libéral Pierre Arcand qui craint que Québec crée deux classes de travailleurs, parfois même dans la même entreprise.

Les libéraux veulent également savoir de quel montant de revenus le gouvernement devra se priver s'il n'impose plus les heures de travail supplémentaires.

La veille, le péquiste Pascal Bérubé avait aussi soulevé des doutes sur l'équité de la mesure étudiée. «Si vous utilisez un crayon, vous êtes éligible. Si vous utilisez un marteau, vous n'êtes pas éligible», a noté le chef intérimaire du Parti québécois en donnant l'exemple des travailleurs de la construction.

M. Bérubé croit que si le gouvernement décide d'aller de l'avant avec cette mesure incitative aux heures de travail supplémentaires, il doit l'appliquer à tous et partout.

Chez Québec solidaire, Manon Massé estime de son côté qu'il serait plus efficace de recourir davantage à l'immigration et de hausser le salaire minimum.

En début de semaine, La Presse canadienne indiquait que les bourses de 7500 $ offertes aux personnes qui souhaitent devenir préposées aux bénéficiaires ne se traduisent pas encore par une hausse des demandes d'inscription dans les programmes de formation.

Les incitatifs financiers ont des limites. La paye n'est pas le seul critère dans le choix d'un emploi.

BAROMÈTRE ÉLECTIONS 2019
RECHERCHE MAINSTREET RESEARCH
GROUPE CAPITALES MÉDIAS



Abonnez-vous maintenant pour 89$

UN OUTIL POUR SUIVRE LES INTENTIONS DE VOTE EN TEMPS RÉEL

NOUVELLES DONNÉES AJOUTÉES QUOTIDIENNEMENT

barometreelections.ca

0017391

RÉSERVE FAUNIQUE DES LAURENTIDES

Des perturbations au km 188 jusqu'en 2020

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

SAGUENAY — Les automobilistes habitués à traverser la Réserve faunique des Laurentides devront prendre leur mal en patience, au kilomètre 188, car ils devront attendre au moins jusqu'au début de l'été 2020 avant que la circulation ne revienne à la normale.

Au cours des derniers jours, des citoyens se sont interrogés sur l'inaction des dernières semaines sur le chantier de la route 175. Ils ont communiqué avec *Le Quotidien* afin de savoir ce qui se passe, surtout qu'ils ont remarqué qu'une voie de contournement a été mise en place à la hauteur du ponceau.

Le ministère des Transports du Québec (MTQ) confirme la situation et l'explique par le mauvais état de la structure.

«En octobre 2018, lors de vérifications de la part des employés du ministère, ceux-ci ont remarqué des fissures sur le ponceau. Il a alors été décidé de fermer une voie, le temps de bien évaluer la situation et de s'assurer que le ponceau pouvait être sécuritaire», précise Émilie Lord, porte-parole au MTQ.

«Les fissures étaient de plus en plus présentes et nous avons pris la décision de refaire le ponceau. Et en attendant, nous avons pris la décision de fermer complètement le ponceau des deux côtés de la route»

— Émilie Lord, porte-parole du ministère des Transports

«Mais la situation ne s'est pas améliorée. Les fissures étaient de plus en plus présentes et nous avons pris la décision de refaire le ponceau. Et en attendant, nous avons pris la décision de fermer complètement le ponceau des deux côtés de la route», ajoute la responsable des communications.

Les automobilistes qui circulent sur la route 175 n'ont pas vraiment d'attente dans le secteur même si la circulation ne se fait pas sur deux voies de chaque côté, et ce, sur une distance de moins d'un kilomètre.

Au cours des derniers mois, le MTQ est allé en appel d'offres une première fois et une seule entreprise s'est montrée intéressée par le contrat. Le MTQ a décidé de ne pas aller de l'avant pour le moment.

«Nous allons relancer les appels d'offres. Par contre, les travaux ne pourront se faire immédiatement. Nous faisons face à une situation particulière avec le cours d'eau qui se trouve sous le pont. Des poissons passent par là et, selon les spécialistes, afin de ne pas nuire à l'espèce et à sa reproduction, les travaux ne peuvent se faire qu'entre le 1er juin et le 15 septembre. Les travaux ne pourront donc se réaliser avant la fin du printemps 2020», indique Mme Lord.

Il faut savoir que le ponceau a été construit en 1947 et qu'il avait atteint la limite de sa durée de vie utile.



Une voie de contournement a été mise en place à la hauteur du ponceau situé au kilomètre 188 de la route 175, dans la Réserve faunique des Laurentides.
— PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

Latulippe affiche ses couleurs

25% de rabais et plus
sur les produits de la circulaire et plusieurs autres, en magasin et en ligne!

ARC'TERYX
55% de rabais
Veste *Kyanite*
Pour homme. Doublure en polaire brossée. Bleue. Collection 2018. N° M067176.
Détail sugg.: 219,95$
Solde 99,95$

hotcore
Sac de couchage *R300*
Rectangulaire. Température: -20°C. N° M071313.
Détail sugg.: 125,99$
Solde 89,95$

57% de rabais
Chaussures *Excursion*
Pour homme. Noires. N° M014205. *Détail sugg.: 129,95$*
Solde 54,95$
PÈLERIN

50% de rabais
Manteau *Helium*
Pour femme. Isolation en duvet. Choix de couleurs. N° M114445.
Détail sugg.: 249,95$
Solde 124,95$
Jack Wolfskin

ALLEN
35% de rabais
Sac à dos *Pathfinder*
Tissu silencieux. N° M127217.
Détail sugg.: 99,95$
Solde 64,95$

Cage à une porte
Pour les rats, les belettes, les suisses et les écureuils roux. N° M056143. *Détail sugg.: 34,95$*
Solde 24,95$
Havahart

Bottes de chasse *Tundra*
Pour homme. Imperméable et 100 % étanche. N° M029662.
Détail sugg.: 169,95$
Solde 99,95$
BLACK BEAR

Latulippe
Québec 637 rue Saint-Vallier Ouest 418 529-0024 www.latulippe.com
Lévis 1228 rue de la Concorde, Carrefour Saint-Romuald 418 834-0024
Trois-Rivières *Printemps 2020*
Suivez-nous!
MEILLEUR PRIX GARANTI
Stationnement facile et gratuit!

Politique du meilleur prix garanti: si vous trouvez un meilleur prix au Québec, nous l'égalons! 25% de rabais et plus sur produits sélectionnés, en magasin et en ligne. Les soldes de cette publicité sont valides jusqu'au 14 octobre 2019 inclusivement ou jusqu'à épuisement des stocks. Quantités limitées. Photos à titre indicatif, le texte prévaut en tout temps. Prix sujets à modifications sans préavis. Commandes internet: des frais supplémentaires s'appliquent sur les produits surdimensionnés. Tous les détails en magasin et au www.latulippe.com.

0016952

2/2 ALLIÉS POUR INNOVER



DESJARDINS ENTREPRISES

Un complice pour une croissance réussie

En route vers la croissance, plusieurs entreprises québécoises se retrouvent aujourd'hui devant de nombreux choix stratégiques. Accroissement de la production, modernisation, développement de nouveaux produits, mise en marché à l'échelle internationale, acquisition. Peu importe la stratégie de développement retenue, il est important de s'adjoindre un allié expérimenté et fiable pour se faire accompagner vers la rentabilité et le succès.

PROXIMITÉ

CRÉER LA PROXIMITÉ

« Quand un entrepreneur envisage sa croissance, le plus important pour lui est de trouver l'accompagnement pour pouvoir aller de l'avant. Le lien de confiance, c'est la clé, » affirme Mathieu Légaré, directeur principal chez Desjardins Entreprises. « Le directeur de compte est présent dès le début des réflexions afin d'appuyer l'entrepreneur et de l'aider à concrétiser son rêve de croissance. Si le projet est réaliste, nous allons, dans la mesure du possible, tout mettre en place pour diminuer la pression et apporter le soutien et les ressources nécessaires pour permettre à l'entrepreneur d'atteindre ses objectifs. »

LA CROISSANCE EN CINQ TEMPS

ÉTAPE 1

S'ENTOURER DES BONNES PERSONNES

Le conseil de Mathieu ? Informer son directeur de compte de ses ambitions dès les premiers balbutiements d'un projet. « En fait, dès que l'idée commence à germer, le mieux est d'aller chercher l'expertise et les compétences qui valideront rapidement si l'idée est porteuse de croissance ou pas. » Puisque le temps c'est de l'argent, pas de temps à perdre. « Chez Desjardins Entreprises, nous jumelons des directeurs de compte aux clients en fonction de leur domaine d'activités. Ceci a pour effet de rassurer l'entrepreneur quand il réalise que nous parlons le même langage. »

ÉTAPE 2

LAISSER PARLER LE PASSÉ

Si le passé est garant de l'avenir, regardons d'abord d'où l'on vient. « L'historique de l'entreprise nous en dira beaucoup sur la capacité d'un entrepreneur à pouvoir gérer la croissance envisagée. L'étape première consiste donc à voir ce qui se cache derrière les chiffres. » Ainsi, les bons coups passés d'une entreprise en disent long sur sa capacité à conserver l'équilibre, même dans les moments les plus difficiles. « Pour être près de son financier et établir un lien de confiance, il faut toutefois être transparent. Et cela, ça fonctionne dans les deux sens. »

ÉTAPE 3

VALIDER LA VISION

L'entrepreneur doit avoir une vision de son développement qui soit réaliste et basée sur un solide plan d'affaires. « Les capacités de l'entrepreneur, ainsi que la confiance que nous avons envers lui pèsent souvent aussi lourd dans la balance que son plan d'affaires. » Un entrepreneur convaincu doit savoir être convaincant. « J'ai vu des entreprises très performantes qui ont été mises à l'épreuve par des repreneurs – pourtant de la même famille – qui avaient une toute autre vision. » Le plan d'affaires était pourtant le même. « En analysant le plan de croissance d'une entreprise, nous souhaitons que son dirigeant réalise dès le départ dans quoi il s'embarque. Voilà pourquoi on le *challenge* autant. Au final, on travaille pour lui, l'idée étant de s'assurer de la pérennité de son entreprise. »

ÉTAPE 4

ÉVALUER LE RISQUE

Le projet est réaliste ou pas ? Chez Desjardins, nous travaillons en équipe avec les professionnels qui entourent nos entrepreneurs afin de les aider à réduire leur risque et à prendre les meilleures décisions. Les prévisions budgétaires sont analysées à la loupe. « Pour l'humain qui se trouve devant nous avec son rêve, le risque doit être calculé et pouvoir être pris en toute connaissance de cause. »

Bien que les entrepreneurs envisageant la croissance arrivent généralement bien outillés à leur institution financière (plan d'affaires, études de marché, analyse de compétition, etc.), le risque financier d'un projet ne peut être pris à la légère, d'un côté comme de l'autre.

« Chez Desjardins Entreprises, nous avons la chance de travailler avec des partenaires qui ont une expertise incontestée dans certains domaines plus pointus comme les nouvelles technologies par exemple. Nous sommes de plus la seule institution financière qui compte un gestionnaire de fonds spécialisé en capital de croissance et en capital de risque. »

0016027



« L'étape première consiste à voir ce qui se cache derrière les chiffres. »

Mathieu Légaré

ÉTAPE 5

TROUVER LE BON FINANCEMENT

Pour Mathieu Légaré, il n'y a pas une seule structure de financement optimale. « La même structure sera la bonne pour une PME et pourra être extrêmement inappropriée pour une autre. » Pour choisir le financement adéquat, une bonne connaissance de l'entrepreneur est essentielle. « On peut être du type à vouloir payer rapidement ses obligations financières, ou vouloir étaler celles-ci sur une période la plus longue possible. »

« L'objectif, c'est de trouver le financement qui empêchera l'entrepreneur de penser à nous à longueur de journée, ce qui, selon nous, ralentirait sa course.» Pour ça, il faut connaître son client et poser les bonnes questions. « Notre responsabilité est d'arriver à offrir les options de financement en fonction de besoins précis, avec possibilité de remboursement à court, moyen ou long terme. » Le conseil de Mathieu ? « Il est toujours mieux de financer selon la durée de vie utile d'un bien. » Outre le financement sur mesure, il est aussi possible d'orienter les entreprises vers des subventions disponibles ou des programmes avantageux pour assurer leur croissance.

LES PIÈGES À ÉVITER ?

- Repousser ses projets de croissance à plus tard : une personne qui n'investit pas au bon moment se met à risque car ses compétiteurs, eux, continuent d'avancer.
- Ne jamais prendre de recul et le temps nécessaire pour réfléchir à son futur.
- Mettre de côté les consultants en pensant que ça coûte trop cher. Donnez-vous les moyens d'être bien entouré. Évitez l'isolement : à plusieurs, on avance plus vite.

Pour Mathieu Légaré, une croissance réussie passe par un bon accompagnement. « Notre but est de devenir assez complice avec l'entrepreneur pour qu'il ait envie de célébrer ses succès avec nous. »

Recherche et rédaction,
Diane Laberge



LA CLÉ DU SUCCÈS :

Ne jamais négliger le fonds de roulement !

Pour Mathieu Légaré, « Maximiser ses liquidités, c'est se donner le maximum d'air pour respirer. » En croissance, on n'a jamais trop d'argent dans son fonds de roulement.

desjardins.com/entrepreneurs



Boot camp entrepreneurial

Desjardins Entreprises, en partenariat avec l'École d'Entrepreneurship de Beauce, offre la possibilité à certains entrepreneurs de participer au boot camp entrepreneurial. Il s'agit d'une formation de deux jours permettant de découvrir des façons plus performantes de voir et de faire les choses, tout ça en compagnie de gens d'affaires qui partagent les mêmes préoccupations.

Lévis veut acheter la ferme Chapais pour 1 $

OLIVIER BOSSÉ
obosse@lesoleil.com

Jardin communautaire, marché public et site d'événements publics : la Ville de Lévis a de grands projets pour la ferme Jean-Charles-Chapais. Sauf que cet espace déjà très bien aménagé de 0,4 km² (40,5 hectares) situé en bordure du fleuve, au bout du chemin des Îles, appartient toujours au gouvernement fédéral.

Le maire Gilles Lehouillier demande donc aux candidats en campagne électorale de s'engager «clairement à céder le site de la ferme Chapais à la Ville de Lévis pour la somme nominale de 1 $. Cette démarche permettrait à la Ville de conserver une vocation à caractère public à ce lieu d'exception, pour les générations actuelles et futures», lit-on dans le communiqué émis par les autorités municipales.

LE «PLUS GROS» JARDIN COMMUNAUTAIRE

«La Ville serait en mesure d'y implanter le plus gros et le plus beau jardin communautaire en milieu urbain au Québec et d'y tenir un marché public, promet-on. Sa topographie naturelle [du site], qui prend la forme d'un gigantesque amphithéâtre, pourrait favoriser la tenue de grands événements extérieurs. Plusieurs autres possibilités sont considérées par la Ville, dont l'opportunité d'y installer un centre de recherche et développement et d'ajouter des sentiers pédestres.»

D'une superficie comparable à la moitié des plaines d'Abraham, l'endroit à grande valeur historique a logé une quarantaine animale, de 1914 à 1982, puis une ferme expérimentale, de 1982 à 2014.



D'une superficie comparable à la moitié des plaines d'Abraham, la ferme Jean-Charles-Chapais a logé une quarantaine animale, de 1914 à 1982, puis une ferme expérimentale, de 1982 à 2014. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, YAN DOUBLET



VOLVO

FAITES UNE PREMIÈRE IMPRESSION DURABLE

C'est le moment idéal de vous procurer le Volvo XC90 2019. Avec ses trois rangées de sièges ergonomiques de série, son moteur hybride rechargeable de 400 chevaux en option et son écran tactile de 9 pouces permettant une connexion Wi-Fi à l'intérieur du véhicule, votre Volvo fera parler les gens longtemps après votre départ.

Plus d'information sur volvocars.ca/XC90

NOTRE VISION DU LUXE

VOLVO XC90

OFFRE À DURÉE LIMITÉE

LOUEZ OU FINANCEZ-LE À UN TAUX DE **2,9%** OU PLUS + ÉCONOMISEZ JUSQU'À **4000$**

PRIX DE DÉTAIL **74 915$**

VOLVO DE QUÉBEC 2230, Cyrille-Duquet Québec | 418 682-1112 www.volvodequebec.com

*Offres à durée limitée par l'entremise des concessionnaires Volvo participants aux acheteurs au détail admissibles seulement, sous réserve de l'approbation de crédit. Exemple de location annuel sur le XC90 T6 AWD MOMENTUM 2019. Taux de location annuel de 2.9% pour 48 mois (le taux à 2.9% inclus le rabais fidélité ou nouveau client de 1%). La mensualité est de 799 $ (incluant frais de transport et d'inspection prélivraison de 2 015 $, frais d'administration et consultation du RDPRM/PPSA de 92 $, les frais d'administration de 350 $, frais de la banque Scotia pour location de 350$, taxes sur l'air climatisé de 100 $ (le cas échéant), taxe de recyclage des pneus de 3 $/pneu) avec un acompte de 2,652.75 + taxes ou un véhicule en échange de valeur équivalente. Rabais de 4,000$ inclus. Obligation de location totale de 47,168.72$. Le PDSF est de 74,915 $. Les autres taxes et les frais d'immatriculation, d'assurance et d'enregistrement sont en sus. La location alloue un nombre total de 16 000 km par année (0,20 $ par km supplémentaire). Les mensualités peuvent varier selon le choix d'équipements additionnels. Prix d'achat en fin de location 36,002.75 $ plus les taxes. La participation du concessionnaire est obligatoire. Offre valide jusqu'au 31 octobre 2019 et peut être modifiée ou annulée sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre et peut devoir échanger le véhicule. Certaines conditions s'appliquent. Votre concessionnaire Volvo vous donnera tous les détails. Les véhicules peuvent différer de l'illustration. ©2018 La Compagnie des Automobiles Volvo du Canada. Pensez toujours à boucler votre ceinture de sécurité. Visitez le site volvocars.ca.

0017277

Des bars encouragent leurs clients à aller voter

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Avec le slogan «Si t'as l'âge de boire, t'as l'âge de voter», un groupe de 23 bars et microbrasseries du Québec veut encourager les citoyens à exercer leur droit de vote le 21 octobre prochain. Ils ont même décidé de rebaptiser l'une de leurs bières «Moi, j'vote».

Des brasseurs et tenanciers de partout au Québec ont lancé cette campagne, mercredi. Leur démarche circule d'ailleurs abondamment sur les réseaux sociaux.

Selon le communiqué publié par le groupe, celui-ci veut «mettre la démocratie de l'avant durant les deux prochaines semaines». Les membres insistent sur le fait qu'ils n'ont pas l'intention d'appuyer un parti en particulier, mais qu'ils «souhaitent inciter leurs clients à s'informer, à discuter de politique et à sortir voter».

L'initiative vise précisément à «combattre le cynisme envers la politique et le faible taux de participation des jeunes», peut-on lire dans le message publié par le groupe.

Sur la page Facebook «Moi J'vote — Une bière pour ton vote», on retrouve également une liste d'établissements qui diffuseront le tout dernier débat des chefs en français qui aura lieu jeudi.

Des entreprises de Montréal, Rivière-Ouelle, Yamachiche, Saint-Jérôme, Saint-Jean-sur-Richelieu, Trois-Pistoles, Saint-Casimir, Saint-Tite, Sutton, La Tuque, Pohénégamook, Québec et Saint-Jean-Port-Joli font partie du groupe.

Pénurie de main-d'œuvre : plus sévère en région?

VÉRIFICATION **FAITE**



JEAN-FRANÇOIS CLICHE
jfcliche@lesoleil.com

L'AFFIRMATION

«C'est un enjeu qui touche le Québec entier, mais particulièrement les régions plus éloignées. Partout, les entreprises ont de la difficulté à embaucher du personnel et sont contraintes de réduire leurs activités, voire à fermer leurs portes. Le fédéral, cet ordre de gouvernement loin des gens et surtout des régions, semble inconscient de l'ampleur du problème et n'apporte aucune solution. Nous proposons donc aujourd'hui toute une série de mesures concrètes pour venir en aide à nos économies régionales», a déclaré le chef du Bloc québécois, Yves-François Blanchet, lors d'un point de presse récent [**bit.ly/2ICpL6A**].

LES FAITS

Les économistes ne s'entendent pas tous sur le terme à employer, mais l'idée qu'une «pénurie» ou qu'une «rareté» assez prononcée de la main-d'œuvre affecte présentement le Québec rallie une majorité d'observateurs. La question est : est-il vrai que le phénomène affecte davantage les régions que les grandes villes?

Une mesure classique des pénuries de main-d'œuvre est le «taux de postes vacants» — soit le pourcentage de tous les emplois (occupés ou vacants) qui restent à pourvoir. Statistique Canada en fait d'ailleurs un décompte trimestriel [**bit.ly/325FPWg**]. Or, si ces chiffres montrent bel et bien une rareté de travailleurs qui s'aggrave, on n'y voit nulle part de signe qu'elle est plus sévère en région qu'en ville. Dans les régions urbaines (Montréal, Laval, Québec et Outaouais) ou dont la population est nettement dominée par la banlieue d'un grand centre urbain (Lanaudière, par exemple), le taux de postes vacants est passé de 1,8 % en 2015 à 3,5 % pendant la première moitié de 2019. Dans les «régions», ce même indicateur a cru de 1,6 à 3,5 %.

(J'ai aussi fait ce même calcul en classant les endroits qui ont «une fesse en ville et une fesse en campagne» [Laurentides, Lanaudière et Montérégie] dans les «régions», et cela n'a presque pas changé le résultat.)

Il y a bel et bien certaines régions où les employeurs semblent avoir plus de difficultés que le reste du Québec à embaucher : Chaudière-Appalaches affiche un taux de postes vacants de 4,2 %, par exemple. Mais il y en a aussi d'autres où c'est l'inverse — le Saguenay–Lac-Saint-Jean est à 2,7 % et la Gaspésie, à 3,0 %.

Dans une étude publiée en mars dernier, Desjardins a trouvé essentiellement la même chose [**bit.ly/2p3VF58**], soit qu'il y a des régions et des secteurs où c'est pire, et d'autres où ça l'est moins. Et les quelques économistes que j'ai sollicités partagent *grosso modo* le même constat : rien n'indique que c'est vraiment pire en régions qu'en ville.

Luc Bissonnette, de l'Université Laval, est du nombre. «Ça ne veut pas dire que c'est facile en région, souligne-t-il. C'est juste que c'est difficile partout, mais pour des raisons qui peuvent être différentes. Les régions ont des structures démographiques très différentes des villes. C'est très difficile pour elles d'attirer de nouveaux travailleurs. [...] Les villes n'ont pas ce problème-là, mais la croissance est très forte dans plusieurs secteurs.»

En principe, ajoute-t-il, une pénurie de main-d'œuvre entraîne les salaires à la hausse. «Il y a des secteurs où c'est le cas. Par exemple, on voit de plus en plus de restaurateurs afficher des postes pas mal en haut du salaire minimum. Ça, c'est un signe qu'on a affaire à une pénurie. Mais dans plusieurs autres secteurs, ce n'est pas évident.»

C'est la raison pour laquelle M. Bissonnette n'est pas convaincu qu'on ait vraiment affaire à une «pénurie» de main-d'œuvre au sens classique — c'est-à-dire une demande de travail qui serait clairement supérieure à l'offre. «J'aime bien faire la comparaison avec une offre pour acheter une Lamborghini à 15 000 $, illustre-t-il. Le fait que personne ne veuille me vendre cette voiture à ce prix n'est pas un indicateur d'une pénurie, mais plutôt que mon offre est sous le prix du marché. En ce moment, plusieurs postes vacants offrent tout simplement des conditions qui n'intéressent pas les travailleurs.»

M. Bissonnette admet toutefois d'emblée que sa position est minoritaire et que beaucoup de ses collègues économistes parlent de «pénurie».

LE VERDICT

Faux. La «pénurie» ou la «rareté» de main-d'œuvre, peu importe comment on l'appelle, est une réalité indéniable, mais rien n'indique pour l'instant que les régions en souffrent davantage que les principaux centres urbains du Québec.



En principe, une pénurie de main-d'œuvre entraîne les salaires à la hausse. «Il y a des secteurs où c'est le cas. Par exemple, on voit de plus en plus de restaurateurs afficher des postes pas mal en haut du salaire minimum. Ça, c'est un signe qu'on a affaire à une pénurie», affirme Luc Bissonnette, de l'Université Laval. — PHOTO 123RF, TWINSTERPHOTO

DES INFOS À VÉRIFIER?

La déclaration d'un ministre vous paraît douteuse? Une information qui circule vous semble exagérée, non fondée?
Écrivez à notre journaliste (*jfcliche@lesoleil.com*).
La rubrique «Vérification faite» prendra le temps de fouiller les faits, en profondeur, afin de vous donner l'heure juste.
Car nous non plus, on n'aime pas les fausses nouvelles.



0007440

Rendez-vous santé Québec boudée

Québec oblige pourtant des cliniques à adhérer à la plate-forme gouvernementale



ÉLISABETH FLEURY
efleury@lesoleil.com

La majorité des groupes de médecine familiale universitaires (GMF-U) et plusieurs supercliniques n'utilisent toujours pas Rendez-vous santé Québec (RVSQ), la plate-forme de rendez-vous en ligne du gouvernement, alors qu'ils en ont pourtant l'obligation pour maintenir leur désignation (et leur financement).

Actuellement, seulement 69 cliniques (GMF, GMF-U et supercliniques confondus) utilisent le système du gouvernement, mis en service à la fin de l'année 2018. À titre de comparaison, plus de 1000 cliniques font appel à l'un ou l'autre des services de gestion des rendez-vous de l'entreprise Bonjour-santé, dont les débuts remontent à 2010 et qui exige des frais dans certains cas.

On compte au Québec autour de 1400 établissements, dont 342 GMF, 50 supercliniques (ou GMF-Réseau) et 45 GMF-U. Depuis le 1er novembre 2018, les GMF-U qui font de l'inscription et du suivi de patients doivent inscrire l'ensemble de leurs plages horaires dans RVSQ, stipule une circulaire du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) envoyée l'an dernier aux Centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) et aux Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS).

Idem pour les supercliniques, qui doivent «utiliser le système RVSQ dans la mesure où il est maintenant rendu disponible et y afficher la totalité des plages de rendez-vous offertes dans le cadre de la mission réseau», précise au *Soleil* une porte-parole du MSSS, Noémie Vanheuverzwijn.

Quant aux cliniques et aux GMF qui ne sont ni réseau ni universitaires, ils n'ont aucune obligation d'utiliser la plate-forme du gouvernement, bien qu'elle demeure «recommandée». Actuellement, 35 cliniques qui ne sont ni GMF-R ni GMF-U utilisent RVSQ.

Selon une compilation faite par *Le Soleil*, seulement 7 des 45 GMF-U du Québec utilisent RVSQ. Sur la douzaine de GMF associés à l'Université Laval, par exemple, aucun ne s'en sert. Quant aux supercliniques, elles sont plus nombreuses à avoir adhéré au système de rendez-vous du gouvernement. Sur les 50 GMF-R qu'on compte au Québec, 27 se servent du RVSQ. Dans la capitale, cinq supercliniques sur sept utilisent ce système.

Et que fait le ministère pour s'assurer que les GMF-U et GMF-R honorent leurs obligations? Il mise sur une approche «collaborative» plutôt que «coercitive», indique Noémie Vanheuverzwijn.

«Dans le cadre du déploiement en cours de RVSQ, nous soutenons le réseau face aux obstacles et enjeux vécus par ceux-ci. Chacune des régions a mis en place des équipes de gestion de changement qui sont responsables de soutenir les cliniques dans ce déploiement», précise-t-elle.



L'objectif du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) est d'atteindre, en 2023, 600 000 rendez-vous comblés directement par le citoyen en ligne sur Rendez-vous santé Québec. En date du 17 septembre, le MSSS avait enregistré 326 166 rendez-vous pris en ligne par les citoyens. — PHOTO 123RF, DMITRII SHIRONOSOV

> Au CIUSSS de la Capitale-Nationale, on assure être «à pied d'œuvre» pour intégrer graduellement Rendez-vous santé Québec

Selon la porte-parole du ministère, il appartient aux établissements (CISSS et CIUSSS) de s'assurer que les GMF-U utilisent RVSQ. «Pour les GMF-R, nous validons qu'ils respectent l'entente à la révision annuelle», précise-t-elle.

En octobre 2018, une porte-parole du MSSS avait affirmé à *La Presse* que les supercliniques devaient adhérer à la plate-forme, sans quoi elles s'exposaient à des «avis de manquement» pouvant mener au retrait de leur financement. Le MSSS ne tient plus ce discours aujourd'hui.

Au CIUSSS de la Capitale-Nationale, on assure être «à pied d'œuvre» pour intégrer graduellement RVSQ au sein des GMF-U. La porte-parole Annie Ouellet affirme que les cinq GMF-U de Québec n'avaient pas l'obligation d'utiliser cette plate-forme tant qu'elle n'était pas «adaptée pour les résidents». Selon Mme Ouellet, la modification attendue serait accessible seulement depuis le mois dernier.

EXPLOSION DES COÛTS

Il n'a pas été possible d'obtenir mercredi une mise à jour des coûts du déploiement de RVSQ. En octobre 2018, toujours dans *La Presse,* on apprenait que les coûts de la mise en œuvre du système avaient «explosé» un an et demi après son lancement, approchant les 7 millions $.

Lors de son lancement, en avril 2017, l'ancien ministre de la Santé, Gaétan Barrette, avait évoqué un projet de 4,5 millions $, et disait avoir l'intention d'obliger toutes les cliniques, ou du moins tous les GMF, à utiliser RVSQ en 2019.

Pour expliquer la faible adhésion à RVSQ, des médecins avaient mentionné au quotidien montréalais que la plate-forme n'était «pas encore au point» ou qu'elle n'était pas toujours compatible avec les systèmes utilisés par les cliniques.

À cet égard, le MSSS s'est montré confiant, cette semaine : «L'évolution et les nouvelles fonctionnalités du système, en plus du soutien des équipes de première ligne pour le déploiement accéléré dans les établissements, nous rendent confiants quant à l'adhésion des médecins à RVSQ», nous a écrit Noémie Vanheurverzwijn.

L'objectif du MSSS est d'atteindre, en 2023, 600 000 rendez-vous comblés directement par le citoyen en ligne sur RVSQ. En date du 17 septembre, le ministère avait enregistré 326 166 rendez-vous pris en ligne par les citoyens. L'entreprise Bonjour-santé, elle, gère autour de 2,5 millions de rendez-vous par année au Québec.

Bonjour-santé toujours en panne

Bonjour-santé n'avait toujours pas rétabli l'ensemble de ses services, mercredi, quatre jours après avoir fait l'objet d'une attaque informatique sans précédent. Sur son site Internet, l'entreprise annonçait toutefois mercredi matin avoir réussi à donner aux cliniques accès à leurs listes de rendez-vous.

«Il s'agit d'une première étape très positive vers un rétablissement complet de nos services. Avec leurs listes en mains, les cliniques pourront mieux gérer l'accueil de leurs patients et continuer d'assurer un bon accès aux soins de santé», indique Bonjour-santé, qui assure poursuivre ses efforts afin de rétablir la situation dans les meilleurs délais. **ÉLISABETH FLEURY**

SUPERINFIRMIÈRES

McCann dépose son projet de loi pour accroître l'autonomie

CAROLINE PLANTE
La Presse canadienne

Les médecins devront renoncer aux 30 000 $ offerts pour superviser les infirmières praticiennes spécialisées, dites superinfirmières, si le projet de loi 43 est adopté.

Cependant, ils pourront récupérer ce montant en prenant en charge plus de patients, a déclaré la ministre de la Santé, Danielle McCann, en conférence de presse mercredi pour présenter son projet de loi.

Le projet de loi 43 — déposé en Chambre puis immédiatement salué par plusieurs acteurs du réseau — doit mettre fin à la tutelle exercée par les médecins sur les superinfirmières et permettre à celles-ci de poser des diagnostics, déterminer des traitements et prescrire des médicaments.

Actuellement, les superinfirmières peuvent effectuer certaines tâches, dont le renouvellement d'ordonnances, sous la supervision d'un médecin avec qui elles sont jumelées. Elles posent des «hypothèses de diagnostic» pour six maladies chroniques, mais l'hypothèse doit être confirmée dans les 30 jours par un médecin, qui arrondit ainsi sa rémunération.

«Ce que nous allons économiser dans la supervision des superinfirmières, nous allons le réinvestir dans les médecins, pour qu'ils prennent de plus en plus de patients», a résumé la ministre McCann en anglais.

Rappelons que le gouvernement Legault veut revoir le mode de rémunération des omnipraticiens. Il souhaite que les médecins de famille soient rémunérés en fonction du nombre de patients pris en charge, plutôt qu'en fonction des actes médicaux posés.

M^me^ McCann espère parvenir à une entente avec eux d'ici Noël.

Mercredi, elle a soigneusement évité de parler de la rémunération des superinfirmières, qui seront bientôt appelées à effectuer plusieurs nouvelles tâches. «Si l'on augmente leur champ de pratique, la question se pose», a souligné en mêlée de presse Luc Mathieu, président de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

«Je pense qu'il faut y aller en étant équitable pour tous les professionnels, y compris cette nouvelle professionnelle qui est l'infirmière praticienne spécialisée», a renchéri le président du Collège des médecins, Mauril Gaudreault. Les superinfirmières québécoises gagnent en moyenne 100 000 $ par année.

PLUS DE POUVOIRS

Danielle McCann avait déjà annoncé en mai dernier son intention d'accroître l'autonomie des superinfirmières par voie législative. Elle croit que le projet de loi 43 se traduira pour les patients par un meilleur accès au réseau de la santé.

En clair, si la pièce législative est adoptée, les patients pourront se fier aux superinfirmières pour traiter tous les problèmes de santé courants (otites, infections, blessures, etc.), de même que les maladies chroniques (ostéoporose, arthrite, arthrose, migraines, par exemple). On pourra aussi les consulter pour des cas de pédiatrie, de santé mentale et pour des suivis de grossesses notamment.

Les superinfirmières pourront également poser des actes plus administratifs, tels que délivrer un certificat de retrait préventif pour un travailleur exposé à un contaminant. Si elles sont confrontées à un cas plus complexe (multipathologie, cancer ou autre), elles devront alors inviter le patient à consulter un médecin.

«Ça pourrait dégager autour de 25 % du temps des médecins qui sont impliqués dans la supervision des infirmières praticiennes spécialisées», a déclaré la ministre McCann.

Selon elle, les superinfirmières seront en mesure de dispenser 80 % des soins et des services auxquels s'attendent les patients en première ligne.

Les superinfirmières sont des professionnelles de la santé qui doivent détenir une maîtrise en sciences infirmières, plus un diplôme complémentaire en science médicale, suivis d'un stage de 950 heures.

Il y a actuellement 600 infirmières praticiennes spécialisées au Québec, exerçant leur profession dans les Groupes de médecine familiale (GMF), les CLSC et les hôpitaux.

Le gouvernement précédent s'était fixé un objectif : en compter 2000 d'ici 2023-2024. L'objectif est maintenu par le gouvernement actuel.



Mercredi, la ministre de la Santé, Danielle McCann, a soigneusement évité de parler de la rémunération des superinfirmières, qui seront bientôt appelées à effectuer plusieurs nouvelles tâches. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, JACQUES BOISSINOT



0016803

L'INFORMATION DE QUALITÉ A UN COÛT

ÉDITION SPÉCIALE

Samedi prochain, Le Soleil vous offre une incursion dans ce qui fait la force de notre quotidien : l'information.

23 journalistes d'hier et d'aujourd'hui racontent et témoignent de l'impact de leur travail dans votre quotidien.

Un rendez-vous à ne pas manquer !

leSoleil

#lesoleilcontinue

MARC ALLARD • IAN BUSSIÈRES • GILLES CARIGNAN • ANNE-LOUISE CHAMPAGNE
JEAN-FRANÇOIS CLICHE • MICHEL CORBEIL • ANDRÉ-PHILIPPE CÔTÉ • MAURICE DUMAS
ÉLIZABETH FLEURY • ROBERT FLEURY • VALÉRIE GAUDREAU • NICOLAS HOULE
MICHÈLE LAFERRIÈRE • GILBERT LAVOIE • MYLÈNE MOISAN • ANNIE MORIN
JEAN-FRANÇOIS NÉRON • NORMAND PROVENCHER • PAUL-ROBERT RAYMOND
JACQUES SAMSON • MICHEL SAMSON • CARL TARDIF • ANNE-MARIE VOISARD

0017069

«Intraitables» et «incapables»

Le trouble de la personnalité toujours méconnu et stéréotypé

MARC ALLARD
mallard@lesoleil.com

«Intraitables, insupportables, invivables, incapables.» Ces étiquettes sont souvent accolées aux personnes qui souffrent d'un trouble de la personnalité, déplore le Dr Evens Villeneuve, psychiatre au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Capitale-Nationale.

Méconnu du grand public, caricaturé dans les médias, stéréotypé par le personnel de la santé, «c'est le trouble le plus discriminé», ajoute le Dr Villeneuve.

Mais cette discrimination n'est pas insurmontable. Aujourd'hui et demain, le Dr Villeneuve et de nombreux professionnels, chercheurs, étudiants et gestionnaires se réunissent à Québec à l'initiative du CIUSSS pour voir comment ils pourraient améliorer le sort de ceux qui composent avec un trouble de la personnalité au quotidien.

Le colloque présentera des forums de discussion, des ateliers de formation et des symposiums scientifiques portant sur une variété de thèmes liés au trouble de la personnalité, notamment l'évaluation, l'intervention, la gestion de la dangerosité, de la suicidalité et de la traitabilité, l'organisation des services de santé et l'impact des nouvelles technologies.

C'est un défi important en santé mentale : les 10 troubles de la personnalité — limite, antisociale, histrionique, narcissique, évitante, dépendante, obsessionnelle-compulsive, schizoïde, schizotypique, antisociale, non spécifié — affectent 6 % à 15 % de la population, selon Statistique Canada.

De manière générale, les personnes qui présentent un trouble de la personnalité vivent leurs émotions avec plus d'intensité et ont des rapports plus houleux avec les autres. Martine Gervais, patiente partenaire du colloque qui a un trouble de la personnalité limite, décrit cette instabilité comme des «montagnes russes». En peu de temps, elle pouvait passer d'un état «presque euphorique» à une «crise de larmes», dit-elle. Les crises suicidaires ont été nombreuses dans sa vie.

Le suicide est la principale cause de mortalité chez les personnes qui ont un trouble de la personnalité. Celles-ci sont aussi plus sujettes à des problèmes de santé physique. Si bien que les personnes atteintes de troubles de la personnalité de type B (histrionique, narcissique, limite et antisociale) auraient une espérance de vie plus courte que la population générale — 9 ans de moins chez les femmes, 13 chez les hommes —, selon une étude de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) publiée en 2015.

PAS VU «COMME UNE VRAIE MALADIE»

Or, contrairement à la dépression, à la schizophrénie ou à la bipolarité, par exemple, le trouble de la personnalité n'est pas vu «comme une vraie maladie», note le Dr Villeneuve. Selon lui, beaucoup ignorent la souffrance qui vient avec ce trouble ou le fait qu'il est traitable.

«Je voudrais qu'ils sachent qu'il y a une réelle souffrance. Que dans le fond, ces gens-là [qui ont un trouble de la personnalité] devraient être écoutés, que c'est possible d'arriver à un rétablissement même si c'est difficile. Que les préjugés sont un obstacle au rétablissement»

— Martine Gervais, qui a un trouble de la personnalité limite, s'adressant aux gens travaillant en santé mentale et au grand public

«Les troubles de la personnalité sont moins connus. Ce qui fait en sorte que les gens vont attribuer ça à quelqu'un qui est mal intentionné ou qui est manipulateur», souligne Claudia Savard, professeure au Département des fondements et pratiques en éducation à l'Université Laval et chercheuse qui s'intéresse aux troubles de la personnalité.

«Le travail que nous on a, c'est de faire connaître ce trouble-là et d'envoyer le message que c'est possible de travailler avec ces gens et de les amener à être fonctionnel et à être moins souffrant», ajoute Mme Savard.



Martine Gervais, qui a un trouble de la personnalité limite, décrit l'instabilité de ses émotions comme des «montagnes russes». En peu de temps, elle pouvait passer d'un état «presque euphorique» à une «crise de larmes», dit-elle. Les crises suicidaires ont été nombreuses dans sa vie. — PHOTO LE SOLEIL, PASCAL RATTHÉ

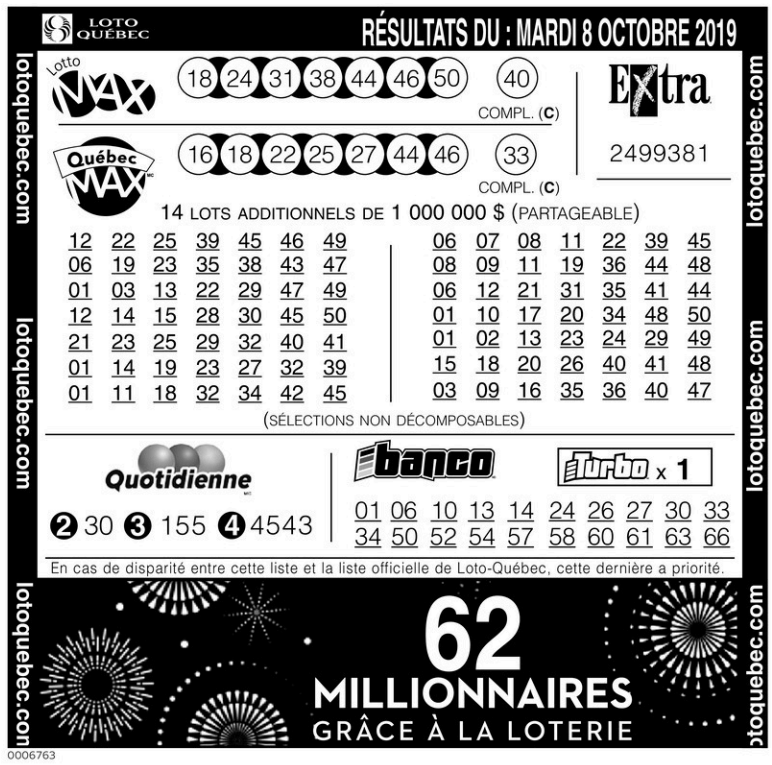
Martine Gervais croit que le personnel dans les hôpitaux aussi aurait avantage à être plus sensibilisé aux préjugés envers les personnes qui présentent un trouble de la personnalité.

Mme Gervais, 42 ans, a souvent été hospitalisée quand son trouble de la personnalité limite devenait intenable. À l'urgence, elle s'est fréquemment heurtée à des infirmiers ou des préposés qui changeaient d'attitude envers elle dès qu'ils apprenaient qu'elle souffrait de ce problème de santé mentale.

«Des fois, je rentrais [à l'hôpital], et je disais : "Je suis en contrôle, mais j'ai telle problématique". Tout de suite, c'était la grosse panique.»

Après trois ans de thérapie, Martine Gervais va beaucoup mieux. Elle participe au colloque pour «redonner au suivant» et espère que son message atteindra à la fois ceux qui travaillent en santé mentale et le grand public.

«Je voudrais qu'ils sachent qu'il y a une réelle souffrance. Que dans le fond, ces gens-là [qui ont un trouble de la personnalité] devraient être écoutés, que c'est possible d'arriver à un rétablissement même si c'est difficile. Que les préjugés sont un obstacle au rétablissement.»





La mauvaise performance de Justin Trudeau et d'Andrew Scheer au premier débat en français puis au débat en anglais a eu pour conséquence d'ouvrir une porte aux plus petits partis et ceux-ci en ont grandement profité. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, SEAN KILPATRICK

SONDAGE LÉGER

«Plus que jamais» vers un gouvernement minoritaire

UGO GIGUÈRE
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Il reste 12 jours avant le scrutin fédéral du 21 octobre et selon les résultats d'un nouveau sondage Léger, publié au 29e jour de la campagne, le Canada se dirige «plus que jamais» vers un gouvernement minoritaire.

Comme c'est le cas depuis la dissolution du Parlement, le Parti libéral du Canada (PLC) et le Parti conservateur du Canada (PCC) sont toujours au coude à coude. Le hic, c'est que les deux formations en tête ont toutes les deux perdu trois points selon les intentions de vote compilées par Léger pour le compte de La Presse canadienne.

Selon le vice-président exécutif de Léger, Christian Bourque, les 31 % d'appuis récoltés par les libéraux et les conservateurs rendent très improbable l'élection d'un gouvernement majoritaire. Il rappelle que lorsque les conservateurs ont formé des gouvernements minoritaires, en 1979 et en 2006, ils avaient récolté autour de 36 % des voix.

«On dirait que cette part-là de 35-36 % va être difficile à atteindre. Donc, c'est sûr que le scénario d'un gouvernement minoritaire, peu importe la couleur, se confirme de plus en plus», prévoit-il.

L'une des principales raisons évoquées par le sondeur pour expliquer la difficulté des grands partis à mobiliser l'électorat serait l'incapacité des chefs à inspirer la population.

«Ils sont peut-être plus un risque pour leur parti qu'un atout, s'interroge Christian Bourque. Il semble qu'après le premier débat en français et le débat en anglais, ce que les Canadiens nous disent, c'est que les deux chefs n'ont pas impressionné.»

Cette mauvaise performance de Justin Trudeau et d'Andrew Scheer a eu pour conséquence d'ouvrir une porte aux plus petits partis et ceux-ci en ont grandement profité. À l'échelle du pays, le Nouveau Parti démocratique (NPD) a gagné quatre points pour se hisser à 18 % des intentions de vote contre 11 % pour le Parti vert du Canada et 3 % pour le Parti populaire du Canada.

À la question «Qui ferait le meilleur premier ministre?», Jagmeet Singh a gagné cinq points depuis le précédent coup de sonde et obtient la faveur de 16 % des répondants. Justin Trudeau, premier ministre sortant, reste en tête avec 25 % d'appuis, contre 21 % pour son principal rival Andrew Scheer.

MONTÉE DU BLOC

Au Québec, la tendance est tout autre puisque le Bloc québécois continue son ascension. La performance du chef Yves-François Blanchet aux débats semble avoir convaincu de nombreux électeurs : le Bloc a gagné neuf points et se trouve maintenant deuxième dans les intentions de vote au Québec avec 29 %, tout juste derrière les libéraux à 31 %, mais loin devant les conservateurs à 16 %.

Selon le vice-président exécutif de Léger, plusieurs facteurs expliquent la forte progression du Bloc. Il cite d'abord «la liste d'épicerie» du premier ministre du Québec François Legault, «dont Yves-François Blanchet s'est emparé pour en faire sa plateforme», dit-il.

Puis, Christian Bourque estime que la réaction des autres partis fédéraux à la Loi sur la laïcité de l'État au Québec pourrait avoir eu un effet sur les électeurs. Il ajoute à cela la bonne performance du chef bloquiste, notamment lors du débat en français, puis finalement le fait qu'un vote pour le Bloc demeure «relativement facile».

«Ils [Justin Trudeau et Andrew Scheer] sont peut-être plus un risque pour leur parti qu'un atout. Il semble qu'après le premier débat en français et le débat en anglais, ce que les Canadiens nous disent, c'est que les deux chefs n'ont pas impressionné»

— Christian Bourque, vice-président exécutif de Léger

«Le Bloc a déjà eu 49 % du vote au Québec, donc il y a des gens qui ont été tentés par le NPD ou le Parti libéral et qui, pour eux, voter Bloc demeure un choix assez simple parce qu'ils l'ont déjà fait avant», croit M. Bourque qui précise qu'il ne faut surtout pas y voir un regain de la cause souverainiste.

«Il y a une forme de nationalisme dans ce vote-là, mais qui n'est pas politisé comme il l'était autrefois», note-t-il.

Les répondants du sondage ont déclaré le bloquiste Yves-François Blanchet vainqueur du débat francophone à TVA (34 %), devant le libéral Justin Trudeau (25 %). Dans le cas du débat anglophone, c'est le néo-démocrate Jagmeet Singh qui serait sorti gagnant d'après 29 % des auditeurs, devant le conservateur Andrew Scheer (22 %) et M. Trudeau (20 %).

De manière générale, un répondant sur quatre soutient que Jagmeet Singh a dépassé ses attentes en tant que débatteur. Onze pour cent des répondants ont dit la même chose pour Elizabeth May et 9 % pour Yves-François Blanchet et Andrew Scheer.

CHANGEMENT DE STRATÉGIE

Les leaders politiques auront une dernière chance d'impressionner les électeurs lors du débat en français de la Commission des débats des chefs qui sera présenté jeudi.

Par la suite, la dernière ligne droite de la campagne devrait donner lieu à une bataille de porte-à-porte, «comté par comté, rue par rue», d'après Christian Bourque. Il s'attend à voir les chefs être plus présents sur le terrain dans des endroits où ils doivent à tout prix sauver des sièges ou encore là où des gains seraient encore possibles.

«À 31 % chacun, ça démontre que Justin Trudeau jusqu'à présent n'a pas été capable de convaincre les progressistes de venir à lui parce qu'il ne fait pas de gains depuis le début de la campagne; et du côté des conservateurs c'est comme si personne au centre de l'échiquier politique ne pense s'en aller vers la droite. Comme si lui non plus n'arrivait pas à convaincre personne.»

Il semble rester une occasion à saisir pour M. Trudeau puisque 65 % des électeurs qui soutiennent le NPD et 50 % de ceux qui appuient le Parti vert craignent davantage un retour des conservateurs au pouvoir que de devoir passer encore quatre ans sous un gouvernement libéral.

De plus, les électeurs disant soutenir le NPD ou le Parti vert reconnaissent être moins convaincus de leur choix. À peine un peu plus de la moitié d'entre eux affirment que leur décision est finale, contre 76 % des conservateurs, 69 % des libéraux et 68 % des bloquistes.

Ce sondage a été mené du 7 au 9 octobre auprès de 2150 électeurs sélectionnés parmi le panel en ligne de Léger. Il n'est pas possible de déterminer une marge d'erreur pour ce type de sondage puisque l'échantillon de répondants n'est pas probabiliste.

Une libérale s'excuse pour un manque de sensibilité sur le *blackface*

OTTAWA — Une candidate libérale de Toronto a déclaré qu'elle était désolée d'avoir affirmé que les électeurs noirs de sa circonscription lui avaient dit qu'ils aimaient encore plus Justin Trudeau depuis qu'ils ont appris qu'il s'était déjà maquillé le visage en noir.

Judy Sgro, ancienne députée libérale et ministre qui souhaite être réélue dans la circonscription de Humber River-Black Creek, a fait ces commentaires lors d'une entrevue accordée à la radio GBKM FM le 28 septembre, un échange que le journaliste torontois Andray Domise a partagé sur Twitter mercredi.

«Nous avons tous déjà été jeunes, et nous avons parfois fait de mauvais choix et des choses qui ne sont peut-être pas appropriées dans le monde d'aujourd'hui», a expliqué M^me^ Sgro dans une entrevue avec l'animatrice Jacqueline Dixon, qui lui avait posé des questions sur la controverse du *blackface*.

M^me^ Sgro, qui a été élue pour la première fois en 1999 et qui a été ministre de l'Immigration sous l'ancien premier ministre libéral Paul Martin, a déclaré qu'elle avait entendu des commentaires favorables de la part de la communauté noire lorsqu'elle a fait du porte-à-porte et visité des centres commerciaux de sa circonscription.

«Les membres de la communauté noire m'ont dit qu'ils avaient encore plus d'amour pour le premier ministre, qu'il voulait avoir un *blackfa...*» a-t-elle ajouté, sans terminer ce dernier mot.

«Et que ce sont les médias qui ont fait une tempête dans un verre d'eau, a-t-elle poursuivi, et qu'ils sont très favorables et qu'ils cherchent [à trouver] plus de moyens de montrer à quel point ils appuient et aiment le premier ministre.»

Mercredi après-midi, M^me^ Sgro a présenté des excuses sur sa page Facebook. «Les commentaires que j'ai faits sur GBKM FM manquaient de sensibilité», a-t-elle écrit. «J'aurais dû faire mieux et je m'excuse», a-t-elle déclaré.

Le chef du NPD, Jagmeet Singh, a déclaré que les propos de M^me^ Sgro étaient «ridicules». «C'est embarrassant et c'est honteux qu'elle suggère que des gens puissent aimer M. Trudeau davantage parce qu'il a fait un «blackface» », a dit M. Singh à Montréal, interrogé sur les propos de M^me^ Sgro avant qu'elle ne présente ses excuses. **LA PRESSE CANADIENNE**

Le Bloc attaqué par les conservateurs et les libéraux

LINA DIB
La Presse canadienne

OTTAWA — À 12 jours du scrutin du 21 octobre, le Bloc québécois est la cible d'attaques plus insistantes de la part des libéraux et des conservateurs.

Justin Trudeau décrit la formation québécoise comme impuissante tandis que Andrew Scheer la dit obsédée par la souveraineté.

Yves-François Blanchet, chef du Bloc, s'en amuse.

«Il y a, dans cette stratégie hautement prévisible des autres partis, une admission et une crainte que le Québec donne pas mal de sièges au Bloc québécois», a analysé M. Blanchet lors d'un point de presse à Gatineau, mercredi.

Selon un nouveau sondage Léger réalisé pour le compte de La Presse canadienne et publié mercredi, libéraux et conservateurs sont toujours au coude à coude, mais à 31 % des intentions de vote. Cela représente une baisse de trois points pour les deux camps et semble confirmer le scénario d'un prochain gouvernement minoritaire.

En revanche, le Bloc québécois est en forte progression au Québec. Il a gagné neuf points pour s'élever à 29 %, tout juste derrière les libéraux à 31 %, mais loin devant les conservateurs à 16 %.

«Le Bloc ne peut pas mener un plan pancanadien contre les changements climatiques», avait dit plus tôt, à Markham en Ontario, un chef libéral qui en appelait aux intérêts environnementaux des Québécois qui, d'après lui, sont «encore plus que beaucoup d'autres Canadiens» préoccupés par l'environnement.

Le chef conservateur, lui, en appelait aux préoccupations financières des Québécois.

«Notre priorité, c'est de rendre la vie plus abordable et laisser plus d'argent dans les poches des Québécois et Québécoises. La priorité de M. Blanchet, c'est de travailler avec le Parti québécois pour la souveraineté», a affirmé Andrew Scheer lors d'un arrêt à la frontière canado-américaine.

> **«Il y a, dans cette stratégie hautement prévisible des autres partis, une admission et une crainte que le Québec donne pas mal de sièges au Bloc québécois»**
>
> — Yves-François Blanchet, chef du Bloc québécois

«Les Québécois et Québécoises ont fait un choix l'an dernier. [Ils ont] choisi un nouveau gouvernement. Et maintenant, c'est le temps pour [un] nouveau gouvernement au niveau fédéral qui va renforcer la nation québécoise», a plaidé M. Scheer.

Faisant bande à part, le chef du Nouveau Parti démocratique (NPD), Jagmeet Singh, a choisi de ne rien dire du Bloc québécois dans son discours devant le congrès du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), à Montréal.

M. Singh a surtout attaqué le chef libéral, puis le Parti conservateur, et même les verts d'Elizabeth May. Mais pas un mot sur le Bloc québécois qui, pourtant, risque de lui arracher des comtés qui avaient voté pour le NPD en 2015.

PROMESSES VERTES

Aussi de passage à Montréal, la leader du Parti vert a promis, si son parti obtient la balance du pouvoir, d'utiliser ce pouvoir pour obtenir plus de protection de la culture.

Elizabeth May voudra ainsi imposer les revenus des géants du Web et les forcer à récolter la TPS — «sans attendre».

M^me^ May a aussi souligné que son parti augmenterait le financement de Radio-Canada à hauteur de la somme par habitant remise à la BBC, le diffuseur d'État au Royaume-Uni. Car les francophones hors Québec méritent des services de nouvelles de qualité, a-t-elle notamment fait valoir, sur l'esplanade de la Place des arts à Montréal.

PROMESSES CONSERVATRICES

Le chef conservateur a choisi le chemin Roxham comme décor pour promettre à Québec «de recevoir avec intérêt» ses demandes d'un plus grand contrôle sur la sélection des nouveaux arrivants sur son territoire.

«J'appuie [...] la volonté du premier ministre Legault d'exercer plus d'autonomie dans la sélection et les conditions d'accueil de ceux et celles qui veulent immigrer au Québec», a déclaré Andrew Scheer mercredi matin, à quelques pas de la frontière américaine.



Selon un sondage Léger, le Bloc québécois d'Yves-François Blanchet est en forte progression au Québec. Il a gagné neuf points pour s'élever à 29 %, tout juste derrière les libéraux à 31 %, mais loin devant les conservateurs à 16 %.
— PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, CHRIS WATTIE

Il n'a toutefois pas parlé explicitement du test de connaissance des valeurs que veut imposer le gouvernement Legault ni du désir du gouvernement caquiste de contrôler le nombre de réfugiés et le nombre d'immigrants qui viennent rejoindre leurs familles.

M. Scheer s'est engagé, s'il est élu, à embaucher 250 officiers de plus pour patrouiller la frontière. Et sans en préciser le nombre, il a dit qu'il déploierait à la frontière, «vers les points chauds des migrants illégaux», des juges de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié. Ces juges traiteraient ainsi plus rapidement les demandes des migrants.

PROMESSES LIBÉRALES

Mercredi matin, Justin Trudeau avait une date à mettre sur l'une de ses promesses électorales.

«La première chose qu'on fera en tant que gouvernement, c'est de baisser encore une fois les impôts des Canadiens et en plus d'accorder une baisse d'impôts à ceux qui en ont le plus besoin, un gouvernement libéral réélu réduira vos factures de cellulaires de 25 % d'ici deux ans», a-t-il déclaré.

LOI QUÉBÉCOISE SUR LA LAÏCITÉ, ENCORE

À Québec, pour la seconde journée consécutive, le premier ministre François Legault s'en est pris au chef libéral au sujet de la Loi sur la laïcité.

M. Legault a tenté de justifier pourquoi il épargnait les autres chefs des partis fédéraux et ne commentait que les sorties de M. Trudeau sur ce sujet.

«Moi, je ne peux pas tolérer qu'un chef vienne dire, se vanter, d'être le seul à être prêt à contester la volonté populaire au Québec. Je ne pense pas que c'est comparable avec ce qui a été dit par les autres chefs au débat», a déclaré M. Legault.

Bertrand Charest n'ira pas en Cour suprême

STÉPHANIE MARIN
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Bertrand Charest abdique : l'ex-entraîneur de ski ne portera pas en appel sa condamnation et sa peine de prison devant la Cour suprême du Canada.

Il a décidé mercredi de fermer les livres, a confirmé son avocat, Antonio Cabral.

L'homme a été condamné sur 37 chefs d'accusation en 2017 et la Cour du Québec lui avait infligé une peine de prison de 12 ans pour divers crimes de nature sexuelle commis sur neuf jeunes skieuses, dont des mineures, dans les années 990. Il avait été qualifié de «prédateur sexuel» par le juge Sylvain Lépine.

Charest en avait appelé de ces jugements. En août dernier, la Cour d'appel a fait tomber 21 des 37 chefs d'accusation et réduit sa peine de 21 mois. La Cour n'a toutefois pas donné suite à sa demande de réduire de façon considérable la durée de son séjour en prison.

Mais il ne poursuivra pas le processus judiciaire.

«CHOISIR SES BATAILLES»

Bertrand Charest a pris sa décision au cours des dernières heures, fondée sur divers facteurs, a indiqué Me Cabral mercredi. Lorsqu'un détenu n'accepte pas sa peine ni les décisions des tribunaux, cela peut être mal vu par la Commission des libérations conditionnelles et limiter l'accès à des programmes de réhabilitation en détention. Cela peut aussi limiter la libération, a-t-il expliqué.

«Il n'était pas d'accord sur certains points [du jugement de la Cour d'appel], mais à un moment donné, il faut choisir ses batailles», a indiqué l'avocat. Son client a donc décidé de cesser de contester les portions du jugement avec lesquelles il était en désaccord.

Il regrette les torts causés aux victimes, a ajouté Me Cabral.

Bertrand Charest, maintenant âgé de 54 ans, pourra éventuellement présenter une demande de libération conditionnelle.

Le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) peut encore aller en appel devant la Cour suprême. «Puisque nous sommes toujours à l'intérieur du délai d'appel, le DPCP ne fera pas de déclaration publique pour le moment», a fait savoir son porte-parole, Jean Pascal Boucher.



René Kègle, principal suspect — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

La virée meurtrière qui a secoué la Mauricie

Il y a un an, René Kègle était arrêté en lien avec un mystérieux triple meurtre

NANCY MASSICOTTE
nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Il y a un an, jour pour jour, la région apprenait avec stupeur qu'un autre triple meurtre venait d'être commis. Pendant plusieurs jours, voire des semaines, le mystère qui a entouré ces drames et les circonstances sordides dans lesquelles ils sont survenus ont créé une onde de choc qui a alimenté bien des conversations, même encore aujourd'hui.

Au premier abord, la jeune Ophélie Martin-Cyr, 19 ans, l'entrepreneur Steve Lamy, 50 ans, et Jean-Christophe Gilbert, 24 ans, un jeune homme établi à Massueville, n'avaient strictement rien en commun lorsqu'ils ont été assassinés froidement en octobre 2018. Le seul dénominateur commun demeure le suspect principal de cette virée meurtrière, René Kègle, un individu avec des antécédents judiciaires, connu pour sa dépendance aux drogues fortes.

D'emblée, rappelons que plusieurs éléments de preuve ont été dévoilés lors d'enquêtes préliminaires qui permettent d'en apprendre un peu plus sur les motifs des crimes et la façon dont ils ont été commis. Par contre, des ordonnances de non-publication, toujours valides à ce jour, empêchent les médias de dévoiler ladite preuve, et ce, afin de la préserver en vue de procès devant jury.

TROIS VICTIMES SANS LIENS

Un rappel des faits est cependant possible. Le matin du 10 octobre 2018, le corps d'Ophélie Martin-Cyr, 19 ans, a été découvert dans un champ de Yamachiche. Elle venait d'être abattue à bout portant. L'amie qui l'accompagnait avait échappé à la mort de justesse en sautant d'un véhicule en marche dans lequel se trouvaient deux suspects, René Kègle et Francis Martel. Le même jour, les corps de deux individus ont été retrouvés dans un véhicule incendié sur le chemin Bradley.

Le lendemain, 11 octobre, la Sûreté du Québec émettait un avis de recherche en vue de retrouver Kègle et Martel en lien avec le meurtre de la jeune Ophélie. La nuit suivante, les deux hommes étaient arrêtés à Montréal et Repentigny. Ils ont comparu sous haute tension au palais de justice de Trois-Rivières le 12 octobre. Kègle a été accusé de meurtre au premier degré et tentative de meurtre. Martel a pour sa part été accusé de meurtre au premier degré et de complicité après le meurtre. Dans les deux cas, ils n'ont jamais pu recouvrer leur liberté compte tenu de la nature des accusations. Notons que pour Francis Martel, le chef de meurtre a plus tard été réduit au niveau de l'homicide involontaire.

Entre-temps, on apprenait que l'entrepreneur en construction Steve Lamy, qui connaissait Kègle, manquait à l'appel. Ses proches ne l'avaient plus revu depuis le 8 octobre. Le 22 octobre, la nouvelle était confirmée : l'un des deux corps retrouvés dans l'auto incendiée était bel et bien celui de Steve Lamy. On apprendra plus tard qu'il a été tué le 8 octobre.

Quant au deuxième corps, il a fallu attendre le 7 novembre pour que la police confirme que la victime était Jean-Christophe Gilbert. Ce dernier est le premier à avoir été assassiné dans la séquence des événements, soit le 2 octobre.

AUTRES ARRESTATIONS

À la fin février 2019, nouveau développement dans l'affaire : la police procède à l'arrestation de Mauricio Peralta Severino, 29 ans de Laval, et de Noémie Morin, 24 ans de Bécancour. Le premier a été accusé de complicité après le fait dans le meurtre de Jean-Christophe Gilbert et d'outrage à son cadavre. Noémie Morin doit pour sa part répondre à plusieurs accusations dont la plus importante est le meurtre au premier degré par le biais de la complicité de Steve Lamy.

Au début de mars, un autre présumé complice est arrêté, soit Gilles Guilbault, 63 ans, de Trois-Rivières. Il serait impliqué dans les meurtres de Lamy et de Gilbert.

Finalement, une sixième personne a été arrêtée à la mi-mars. Il s'agit de Shanny Haley, 22 ans de Champlain, pour complicité après le fait du meurtre de Jean-Christophe Gilbert.

Le 20 mars, le procureur de la Couronne attitré à cette affaire, Me Benoît Larouche, a ensuite été en mesure de déposer contre René Kègle les accusations de meurtre au premier degré de Steve Lamy et Jean-Christophe Gilbert.

Évidemment, ce triple meurtre a dû nécessiter toute une réorganisation du calendrier judiciaire, surtout en tenant compte de l'arrêt Jordan. À ce jour, René Kègle a subi une première enquête préliminaire pour le meurtre d'Ophélie. Celle-ci avait cependant été retardée de deux semaines parce que le suspect avait été tabassé par des codétenus avec des boîtes de conserve. Kègle a ensuite été cité à procès pour meurtre et tentative de meurtre. Une nouvelle accusation s'est ajoutée pour séquestration.

La seconde enquête préliminaire pour le meurtre de Jean-Christophe Gilbert devrait se terminer le 24 octobre. Une troisième aura lieu en décembre pour celui de Steve Lamy.

Les procès pourront ensuite commencer. Si l'on tient compte des présumés complices arrêtés pour les trois meurtres, huit procès devant jury devront être tenus dans un délai de 30 mois à moins d'un plaidoyer de culpabilité.



Ophélie Martin-Cyr, victime



Steve Lamy, victime



Jean-Christophe Gilbert, victime

Les retraités du *Soleil* appuient le projet de coopérative

ISABELLE HOUDE
ihoude@lesoleil.com

Le projet de coopérative de solidarité pour assurer la poursuite des activités du *Soleil* a un nouvel appui. Les retraités du quotidien, qui ont créé mercredi leur association, ont voté une résolution unanime pour soutenir l'initiative.



L'assemblée de mercredi matin a donné naissance à l'Association des employés retraités du journal ***Le Soleil***. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

«On a invité nos membres à souscrire, à s'engager individuellement pour devenir membre de la coopérative», a expliqué Robert Fleury, retraité du *Soleil* et président de la nouvelle association. «Ce qu'on se disait, c'est que si nous-mêmes qui avons passé 25, 30 ou même 35 ans au *Soleil*, nous ne croyons pas en la survie du journal, il y a un problème. Effectivement, on y croit à la survie du *Soleil*, et la formule d'une coopérative de solidarité est une très belle formule», a-t-il poursuivi.

NOUVELLE ASSOCIATION

L'assemblée de mercredi matin a donné naissance à l'Association des employés retraités du journal *Le Soleil*. Environ 150 personnes se sont présentées, ce qui représente près de la moitié des retraités du quotidien, estime M. Fleury. Le sort réservé aux fonds de pension des journaux du Groupe Capitales Médias est toujours en suspens, et les différents scénarios étudiés pourraient avoir des effets importants sur les rentes des anciens employés. «Il ne faut pas se le cacher, nous n'avons pas d'autres pouvoirs que notre propre représentation pour faire entendre notre voix», a soutenu l'ancien journaliste. Les délais très courts pour opérer le projet de relance sont préoccupants, a-t-il aussi précisé.

Par ailleurs, l'ensemble des régimes de retraite du Groupe Capitales Médias, syndiqués et non-syndiqués, se sont regroupés mardi afin de faire de représentations auprès du gouvernement du Québec et de Retraite Québec pour assurer la pérennité des régimes. Ceux-ci estiment que les rentes des travailleurs ne devraient pas faire les frais d'une éventuelle faillite alors que les régimes sont capitalisés et «viables».



0014215

leSoleil
SOULIGNE



LOGISCO

Premier anniversaire du Pavillon Sékoïa

Le Pavillon Sékoïa, situé au 50, rue Fortier à Lévis, a célébré son premier anniversaire le jeudi 3 octobre. Il s'agit d'une première construction de résidence pour aînés pour le groupe immobilier LOGISCO qui détient déjà deux résidences à Québec.

Sous la thématique Hollywood des années 1950, les résidents ont revêtu leurs plus beaux habits et ont assisté à la prestation d'un band lors d'un cocktail suivi d'un repas cinq services. François Paradis, président de l'Assemblée nationale et député de Lévis, Michel Parent, président de LOGISCO, ainsi que Dany Gosselin, directrice du Pavillon Sékoïa, ont pris la parole afin de souligner cette belle réussite pour LOGISCO. Étaient aussi présents, Janet Jones, conseillère municipale pour la Ville de Lévis, et Roger Parent, fondateur de LOGISCO.

Le Pavillon Sékoïa, cette résidence pour aînés autonomes et semi-autonomes de 161 logements, accueille depuis maintenant un an des résidents heureux et dynamiques. L'ouverture de cette nouvelle résidence a permis de créer 50 nouveaux emplois à Lévis. En plus d'une aile d'assistance à la perte cognitive de 16 unités, le Pavillon Sékoïa renferme notamment un atelier de menuiserie, un bistro, un neurospa, une terrasse extérieure aménagée ainsi qu'un club félin, endroit où les gens peuvent côtoyer des chats au quotidien.

À propos de LOGISCO

LOGISCO est une entreprise de la région de Québec qui œuvre depuis plus de 50 ans dans la construction et la gestion d'immeubles résidentiels et commerciaux, auxquels se sont récemment ajoutés les volets «résidences pour aînés» et «hôtellerie». Réputée pour ses prix compétitifs, son offre d'espaces locatifs de qualité supérieure et l'emplacement stratégique de ses immeubles, LOGISCO déniche des terrains avec soin, que ce soit sur la Rive-Sud ou la Rive-Nord.

En plus de son engagement à offrir un service d'une qualité supérieure, LOGISCO prône des valeurs humaines bien ancrées au sein de son équipe de près de 300 employés. Conscientisé et engagé dans la communauté, le fondateur de LOGISCO a créé il y a quelques années la Fondation Elizabeth et Roger Parent, qui a pour mission d'apporter de la douceur et du rêve aux aînés de la grande région de Québec par la réalisation de diverses activités de loisirs.

Une réalisation du service de la promotion



0017960

opinions

Président et éditeur **CLAUDE GAGNON** Rédactrice en chef **VALÉRIE GAUDREAU**

CARREFOUR

La langue des excuses aux Premières Nations

À la suite de la publication du rapport Viens, il était opportun que le premier ministre présente les excuses de l'État québécois aux Premières Nations et aux Inuits en français, la langue nationale et d'usage que tous les Québécois non autochtones comprennent ou sont tenus de comprendre.

Il aurait été cependant de bon aloi que M. Legault ou un autre représentant de l'État présente ces excuses en quelques mots dans les langues des membres des divers peuples autochtones du Québec.

Les exprimer en anglais comme l'ont recommandé certains chefs semble plutôt rappeler l'assujettissement de ces peuples, la langue anglaise comme la langue française étant pour eux des langues empruntées et imposées.

Benoît Bouffard
Lévis

Ne soyons pas masochistes!

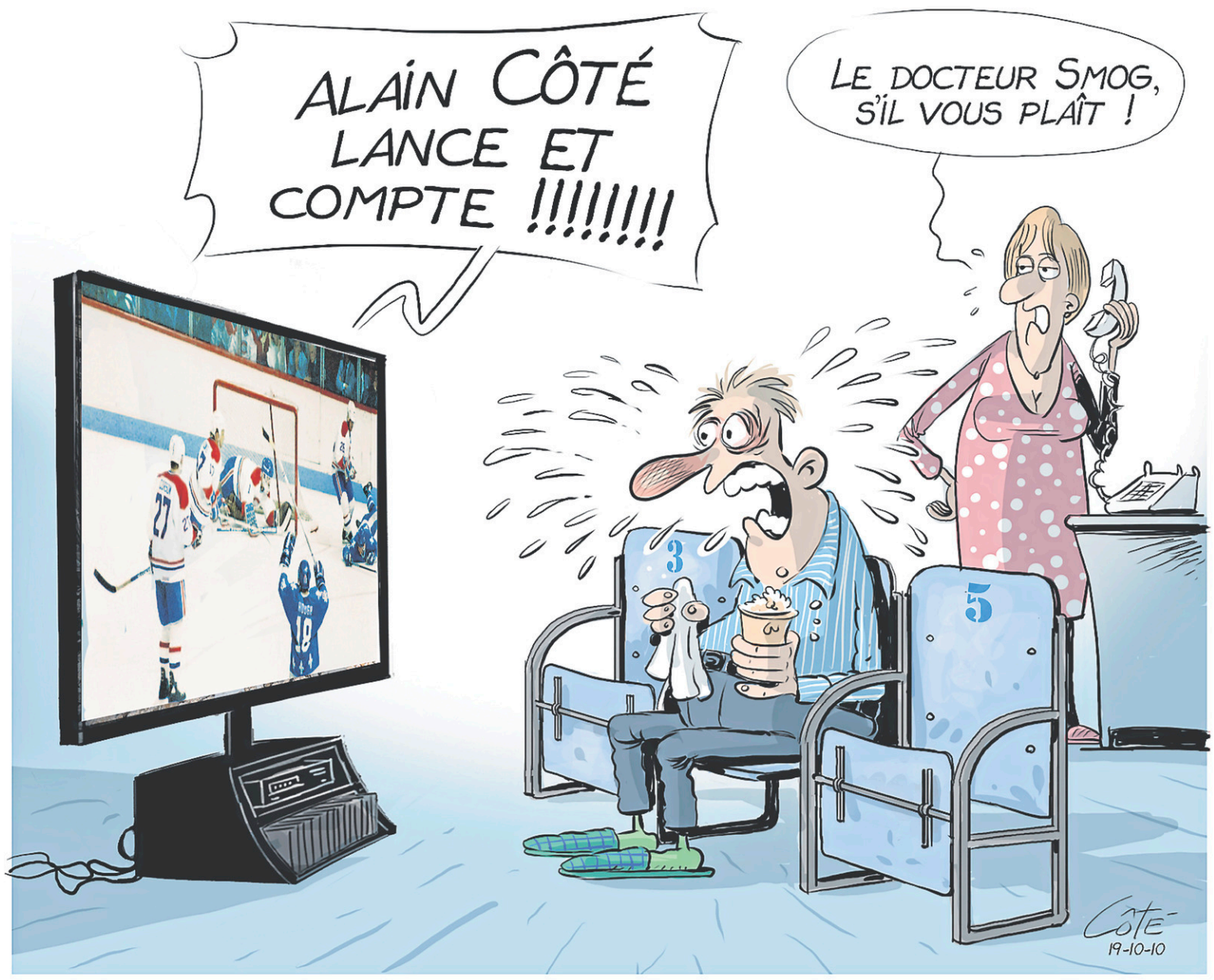
De grâce, citoyens et citoyennes du Québec, ne soyons pas masochistes. Soixante-dix pour cent (70 %) des Québécois, par leur Assemblée nationale, ont adopté la loi 21 et le premier ministre du Canada, Justin Trudeau, veut ouvertement la contester. «Le Québec est, aujourd'hui et pour toujours, une société distincte, libre et capable d'assumer son destin et son développement», disait Robert Bourassa. Montrons-lui clairement notre désapprobation par la seule façon qu'il comprendra. Québécois et Québécoises, debout! Soyons fiers de ce que nous avons décidé collectivement!

Jacques Béland
Président émérite du Prix du mérite canadien «jeunesse-éducation»

Pour le climat, vraiment?

Les manifestants qui ont bloqué le pont Jacques-Cartier mardi ont trouvé une façon bien originale de réduire la pollution atmosphérique et de promouvoir la qualité de l'air : forcer des milliers d'automobilistes à demeurer immobilisés pendant des heures au même endroit, pendant que leurs moteurs tournaient. À chacun sa méthode.

Michel Leclerc
Québec



POINT DE VUE

Écoles : l'eau potable avant la maternelle 4 ans

Francine Duperré
Québec

En réaction à l'article «Petite histoire de plomb dans l'eau des écoles de Québec» du journaliste Baptiste Ricard-Châtelain paru le 7 octobre

Un article paru dans *Le Soleil* de lundi nous apprend que des écoles de la capitale auraient des concentrations de plomb «significativement élevées dans leur eau potable», jusqu'à quatre fois la norme recommandée par la Santé publique et le ministère de l'Environnement à l'école Saint-Malo.

Or, on connaît depuis longtemps la grande vulnérabilité des enfants à l'exposition au plomb et les risques majeurs que ceci peut représenter pour leur santé et leur développement. Un site d'information du gouvernement du Québec énumère d'ailleurs les effets neurologiques chez les enfants d'une exposition à long terme au plomb : diminution de la capacité intellectuelle, problèmes tels que l'hyperactivité et le trouble déficitaire de l'attention, difficultés d'apprentissage comme la dyslexie, changements comportementaux tels la réduction de la faculté de concentration, de l'irritabilité, etc.

Malgré les sommes annoncées par le ministre de l'Éducation afin de rénover les écoles, n'est-on pas en droit de se demander si ceci sera suffisant compte tenu des besoins si criants et de l'état lamentable du réseau? Y aura-t-il des analyses fréquentes de la qualité de l'eau dans tout le système scolaire? Qu'est-il prévu pour l'école Saint-Malo? La réfection complète de la plomberie et de l'entrée d'eau? Et si cette situation prévalait dans une école fréquentée par leurs enfants, nos élus ne seraient-ils pas déjà intervenus?

Au lieu de foncer tête baissée dans un projet de maternelle 4 ans pour tous, ne pourrait-on pas d'abord s'assurer que les enfants du Québec ont accès à un milieu de vie sain dans nos écoles publiques? Comment viser l'atteinte du plein potentiel des enfants alors que la toxicité de l'eau qu'ils boivent à l'école se révèle une entrave à leur propre développement?

POINT DE VUE

Pourquoi je m'engage dans les coopératives des journaux

Gilbert Lavoie
Ex-chroniqueur et ex-rédacteur en chef du Soleil

À la retraite depuis 11 mois, ce serait facile de regarder passer le train sans y monter parce que la destination est incertaine, ou de prétexter que ce n'est plus mon problème. Mais on ne peut pas avoir été journaliste pendant plus de 40 ans sans avoir à cœur l'avenir de nos journaux et la qualité de l'information au Québec.

Vous l'avez deviné, je parle ici du *Soleil* et des autres journaux de Groupe Capitales Médias, Le Droit, *Le Quotidien*, *La Voix de l'Est*, *Le Nouvelliste* et *La Tribune*, qui viennent de lancer une campagne de financement populaire visant à appuyer la mise sur pied d'un projet de coopératives. Un projet qui permettra la relance de ces journaux dans un nouveau modèle d'affaires, avec l'appui de leurs communautés respectives.

Je réponds «oui» sans hésitation à l'appel de ces anciens camarades qui n'ont pas jeté la serviette, qui ont trimé dur au cours des dernières semaines pour élaborer ce projet. Je m'engage donc, comme beaucoup d'autres, je l'espère, à leur apporter ma contribution financière.



«Dans un autre contexte, j'aurais conservé l'anonymat dans ma démarche. Si je le fais publiquement, c'est dans l'espoir d'inciter le plus grand nombre possible de personnes à apporter également leur contribution», écrit Gilbert Lavoie. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Dans un autre contexte, j'aurais conservé l'anonymat dans ma démarche. Si je le fais publiquement, c'est dans l'espoir d'inciter le plus grand nombre possible de personnes à apporter également leur contribution. Peu importe le montant : 20 $, 50 $, 100 $, 500 $ ou plus, c'est notre effort collectif qui fera la différence. Individuellement, nous sommes bien peu de choses. Mais collectivement, on peut faire de bien grandes choses.

La présence d'un journal, dans une communauté, c'est beaucoup plus que la couverture de l'hôtel de ville, des faits divers, du palais de justice, ou la découverte de petits et grands scandales. La présence d'un journal, c'est aussi la lumière sur les activités culturelles ou sportives qui font la richesse de notre société, qui façonnent notre identité. C'est la découverte de nouveaux talents, dans le monde des affaires, les milieux pédagogiques, le sport et j'en passe. Pour y parvenir, il faut des journalistes sur le terrain. Leur nombre est directement proportionnel à notre capacité collective de se connaitre, d'identifier nos forces et nos faiblesses, et de progresser collectivement.

Voilà pourquoi je m'engage individuellement, sans prétention, en espérant vous avoir convaincu de mettre, vous aussi, l'épaule à la roue.

Pour contribuer :
coopmonjournal.com

POINT DE VUE

De l'importance d'un équilibre de pouvoir dans le monde municipal

Nicole Moreau
Québec

L'adoption, en 2018, de la loi 122 sous le gouvernement libéral de Philippe Couillard comportait la possibilité pour les municipalités d'éliminer le droit au référendum pour les citoyens, moyennant l'adoption d'une politique de consultation des citoyens.

Cette possibilité de retrait d'un droit a été largement publicisée. Bien des citoyens croient que ce droit a déjà été retiré, d'où le fait qu'à ma connaissance, aucun référendum n'est survenu depuis ce temps.

L'équipe Labeaume estimait que les décisions des élus devaient prévaloir en toutes circonstances. Toutefois, le cas de la construction, sur la rue Terrasse Laurentienne, d'un immeuble de trois étages dans un quartier de bungalows, ce projet, clairement, ne peut s'intégrer dans ce quartier.

L'élue du quartier, madame Émilie Villeneuve, a avoué à Radio-Canada qu'il s'agissait d'une densification malheureuse. La seule excuse mise de l'avant, c'est que le projet du promoteur correspondait aux normes de zonage.

Les citoyens, venus à la séance du conseil municipal du 7 octobre dernier, ne se sont pas vus offrir de solution à leur problème, la responsabilité de la décision d'accepter ce projet relevant d'abord et avant tout de la fonction publique municipale. Cela me paraît pour le moins étrange quand on sait à quel point l'équipe Labeaume entend tout contrôler ce qui se passe sur le territoire de la Ville.

À mes yeux, cet exemple de la rue Terrasse Laurentienne vient dire à tous les politiciens, qu'ils soient élus au municipal ou à Québec, que le droit au référendum pour les citoyens représente vraiment le dernier recours pour des citoyens mécontents d'un projet. La mise en œuvre de ce droit est difficile, comporte plusieurs étapes et requiert, même pour des petits projets, la ténacité d'une équipe comportant de nombreuses personnes. Il est vraisemblable de croire que si la menace d'un référendum avait pu planer sur la tête, autant des élus que du promoteur, la situation aurait pu s'avérer fort différente de celle à laquelle les citoyens de cette rue sont maintenant confrontés.

ÉCRIVEZ-NOUS

Pour être publié sur nos plateformes, écrivez-nous à opinions@lesoleil.com. Maximum 1000 caractères. Inclure vos nom, adresse et numéro de téléphone pour vous joindre le jour.

le monde

DESTITUTION DE TRUMP

Biden à l'attaque

JEROME CARTILLIER
ET ELODIE CUZIN
Agence France-Presse

WASHINGTON — Une «menace» pour les États-Unis, un président qui a «trahi» son pays : Joe Biden en tête, les ténors démocrates ont fait front mercredi contre Donald Trump qui, sous la menace d'une procédure de destitution, a choisi l'affrontement maximal.

Donald Trump «piétine la Constitution», a tonné l'ancien vice-président de Barack Obama et possible adversaire du milliardaire républicain en 2020.

«Pour protéger notre Constitution, notre démocratie, nos principes fondamentaux, il doit être visé par une procédure de destitution», a ajouté Joe Biden depuis le New Hampshire, affirmant, dans un discours cinglant, que le milliardaire avait «trahi» son pays et représentait «une menace».

«Pathétique», lui a répondu le locataire de la Maison-Blanche dans un tweet.

L'issue du clash constitutionnel qui démarre sera lourd de conséquences pour M. Trump, mais constituera aussi un test pour les institutions démocratiques américaines.

La stratégie de la Maison-Blanche est claire : bloquer toutes les demandes, tenter de convaincre l'électorat républicain que la procédure en cours n'est qu'une basse manœuvre politique et se servir de cette dernière pour galvaniser les troupes pour l'élection présidentielle à venir.

«Les démocrates-qui-ne-font-rien sont obsédés par une seule chose : nuire au parti républicain et au président», a tweeté Donald Trump mercredi matin. «La bonne nouvelle, c'est que NOUS ALLONS GAGNER!!!!»

Dans un courrier de huit pages aux accents plus politiques que juridiques, l'avocat de la présidence Pat Cipollone, a informé mardi le Congrès que l'administration Trump ne participerait pas à une enquête «partisane et anticonstitutionnelle».

Pour le chef de la majorité démocrate à la Chambre des représentants, Steny Hoyer, qui a rappelé que «personne n'était au-dessus des lois, même le président Trump», cette missive ne change rien au fond du dossier.

«Les Américains méritent de connaître les faits et la Chambre ne relâchera pas ses efforts pour mettre en lumière la conduite du président», a-t-il écrit.

BRAS DE FER JURIDIQUE

Le bras de fer devrait rapidement passer sur le terrain juridique. Donald Trump a d'ailleurs estimé mercredi que la bataille finirait «probablement» devant la Cour suprême.

Mais l'*impeachment* est avant tout affaire de volonté politique et la perception dans l'opinion publique de la procédure jouera un rôle crucial dans les semaines à venir.

Les démocrates, qui ont souvent des difficultés à trouver le bon ton, ou la bonne stratégie face au style résolument provocateur de Donald Trump, s'efforcent de démontrer que l'affaire ukrainienne est de nature différente des scandales qui ont jusqu'ici éclaboussé sa présidence.

Le point de départ est simple : un échange téléphonique, au cœur de l'été, entre le président des États-Unis et son homologue ukrainien Volodymyr Zelensky au cours duquel M. Trump lui a demandé de chercher des informations compromettantes sur son rival Joe Biden.

Empêcher le Congrès d'avancer dans son enquête pourrait constituer une entrave à la justice, rappellent-ils par ailleurs, soulignant que cela avait été l'un des trois motifs de destitution retenus à l'encontre du président Richard Nixon en 1974, avant sa démission.

La première salve a été tirée mardi par la Maison-Blanche qui a interdit à l'ambassadeur des États-Unis auprès de l'Union européenne Gordon Sondland, un «acteur-clé» dans l'affaire ukrainienne, de témoigner devant les élus.



Des civils de Ras al-Aïn fuient les bombardements turcs. — PHOTO AFP, DELIL SOULEIMAN

Syrie : l'offensive turque fortement critiquée

Agence France-Presse

RAS AL-AIN — La Turquie a lancé mercredi, comme elle s'y était engagée, son offensive contre les forces kurdes du nord-est de la Syrie, alliées des Occidentaux dans la lutte antidjihadistes, suscitant une volée de critiques internationales et des menaces de sanctions américaines.

Mercredi, des régions voisines de la Turquie, notamment les zones de Tal Abyad et de Ras al-Aïn, ont été bombardées par l'aviation et l'artillerie turques. Le ministère turc de la Défense a annoncé en soirée que des militaires turcs et leurs supplétifs syriens avaient pénétré en Syrie, marquant le début de la phase terrestre de l'opération.

«Les forces aériennes et l'artillerie ont jusqu'ici frappé 181 cibles appartenant au groupe terroriste», a précisé le ministère sur Twitter.

Les Forces démocratiques syriennes (FDS), dominées par les Kurdes des Unités de protection du peuple (YPG), ont affirmé de leur côté mercredi soir avoir «repoussé» l'offensive turque, dont l'objectif est d'éloigner de la frontière les YPG.

L'assaut turc a d'ores et déjà fait 15 morts, dont 8 civils, a annoncé l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), ajoutant que des «milliers de déplacés» fuient les zones bombardées.

Le président américain Donald Trump a estimé que l'opération d'Ankara était «une mauvaise idée», tout en espérant que son homologue turc Recep Tayyip Erdogan agisse de manière «rationnelle» et aussi «humaine» que possible. En début de semaine, c'est pourtant le retrait des troupes américaines de secteurs frontaliers en Syrie et les déclarations contradictoires de la Maison-Blanche qui ont ouvert la voie à l'offensive.

Deux sénateurs démocrate et républicain ont dévoilé mercredi une proposition visant à sanctionner très sévèrement la Turquie si elle ne retire pas son armée. Ce projet imposerait au gouvernement de Donald Trump de geler les biens aux États-Unis des plus hauts dirigeants turcs, imposerait des sanctions à toute entité étrangère qui vendrait des armes à Ankara, et viserait aussi le secteur énergétique turc.

Poids lourd des républicains et proche de M. Trump, le sénateur Lindsey Graham l'a accusé d'avoir «honteusement abandonné les Kurdes» et s'est dit favorable à ce qu'«Erdogan paie très cher».

À Ras al-Aïn, un correspondant de l'AFP a entendu une forte explosion et vu s'élever de la fumée tout près de la frontière, ajoutant que des avions survolaient le secteur.

Des tirs d'artillerie visent en continu la ville, provoquant la fuite de dizaines de civils à bord de motos et voitures, partant même à pied, chargés de valises et de sacs, a-t-il constaté.

Le déclenchement de l'offensive a été fermement condamné par plusieurs pays, dont le Canada, qui craignent un chaos susceptible d'ouvrir la voie à un retour en force de l'EI, et qui fait planer l'incertitude sur le sort des djihadistes prisonniers des YPG.

Paris a «très fermement» condamné l'incursion turque, qui «doit cesser». Même exigence du président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker. L'Allemagne a estimé que l'opération risquait «de provoquer une résurgence» de l'EI, et Londres a dit sa «sérieuse préoccupation».

Avant le déclenchement de l'offensive, le président russe Vladimir Poutine avait appelé M. Erdogan à «bien réfléchir».

L'offensive turque sera au centre d'une réunion en urgence du Conseil de sécurité de l'ONU jeudi.

ATTAQUE D'UNE SYNAGOGUE EN ALLEMAGNE

35 minutes en direct montrent la difficulté à stopper les *lives*

CHRISTOPHE VOGT
Agence France-Presse

WASHINGTON — Trente-cinq minutes en direct sur Twitch, une sauvegarde partagée par le biais de messageries : la diffusion en ligne de la vidéo de l'attaque d'une synagogue mercredi à Halle en Allemagne a montré une nouvelle fois la difficulté à empêcher les tueurs de se mettre en valeur en ligne, malgré la mobilisation de l'après-Christchurch.

Le tireur, dont l'attaque en plein Yom Kippour a fait deux morts et deux blessés graves dans cette ville d'Allemagne de l'Est, a réussi à poster les images en direct sur un compte créé deux mois plus tôt sur la plateforme de *streaming* en direct Twitch, un lieu où se retrouvent normalement les fans de jeux vidéo. Le compte n'avait été utilisé qu'une seule fois auparavant pour un *live*.

Pendant ces 35 minutes, l'attaque n'a été suivie en direct que par cinq personnes, a indiqué la plateforme. L'enregistrement, conservé automatiquement sur Switch, a lui été visionné par 2200 personnes.

Plus intéressant, la plateforme indique que la vidéo a ensuite été partagée «de manière coordonnée» par le biais de messageries tierces. Et là impossible de dire pour le moment combien de gens ont pu la voir.

«Nous avons fait au plus vite pour retirer ce contenu, et nous suspendrons tous les comptes qui posteront ou reposteront des images de cet acte abominable», a indiqué une porte-parole de Twitch interrogée par l'AFP.

«Une fois la vidéo éliminée, nous avons partagé l'information avec un consortium de notre secteur d'activité pour aider à prévenir la prolifération de ce contenu. Nous prenons cela très au sérieux et nous nous engageons à travailler avec nos pairs, les forces de l'ordre et toutes les parties prenantes pour protéger notre communauté», a souligné Twitch.

Le mode opératoire évoque l'attentat contre deux mosquées de Christchurch en Nouvelle-Zélande en mars.

Un Australien d'extrême droite avait tué 51 personnes avant d'être arrêté, mais avait réussi à diffuser son attaque en direct pendant quelque 17 minutes sur Facebook, avant que la retransmission ne soit stoppée.

Ce très long délai avait valu à Facebook de très virulentes critiques et fait se lever des voix de toute part, exigeant une action immédiate.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Facebook a recruté des forces de police de part et d'autre de l'Atlantique pour éduquer ses outils d'intelligence artificielle pour tenter d'éviter la répétition d'un tel désastre.

La difficulté vient du fait que le «cerveau artificiel» doit pouvoir faire la différence entre une vraie attaque et une scène de film ou de jeu vidéo.

«Les algorithmes de filtrage n'ont jusqu'à présent pas été très bons pour détecter de la violence en *streaming* en direct. À l'avenir, on verra peut-être les réseaux sociaux tenus responsables de leur rôle dans la diffusion de contenus violents et haineux», souligne Jillian Peterson, professeur de criminologie à la Hamline University de Saint Paul.

Pour mieux éduquer la machine, Facebook a associé la police londonienne à son initiative en utilisant les images filmées par les caméras portées par les unités de la «Met» lors de leurs entraînements au tir.

Les outils d'intelligence artificielle ont besoin de quantités énormes de données — ici des images de fusillades — pour pouvoir apprendre à les identifier correctement, les trier et les supprimer.

Cette initiative, annoncée mi-septembre, s'inscrit dans le cadre plus large des mesures prises pour nettoyer les contenus «haineux et extrémistes» et les mouvements ou individus prônant le suprémacisme blanc.

Facebook et ses partenaires ont aussi annoncé la création d'une nouvelle organisation, qui doit regrouper Facebook, Microsoft, Twitter et Google (via YouTube) ainsi qu'Amazon ou encore les plateformes LinkedIn (appartenant à Microsoft) et WhatsApp (Facebook).

La nouvelle structure aura pour vocation de «déjouer les tentatives de plus en plus sophistiquées des terroristes et des extrémistes violents pour se servir des plateformes numériques».



Le tireur qui a attaqué mercredi une synagogue à Halle, en Allemagne de l'Est, a réussi à poster les images en direct sur un compte créé deux mois plus tôt sur la plateforme de *streaming* Twitch. — PHOTO AFP, RONNY HARTMANN

Mexique : un maire traîné à l'arrière d'un véhicule par des paysans mécontents

Des paysans indigènes du sud du Mexique, mécontents de ne pas avoir reçu le versement d'aides, ont attaché le maire de leur commune à l'arrière d'un véhicule et l'ont traîné dans les rues de la ville, ont annoncé mercredi les autorités. Les faits se sont déroulés mardi lorsqu'une trentaine d'indigènes Tojolabal, armés de bâtons, ont fait irruption dans les bureaux du maire de la ville de Las Margaritas, dans l'État du Chiapas (sud). Des témoins ont raconté aux enquêteurs que les hommes ont attrapé l'édile, Jorge Luis Escandon, l'ont entraîné dehors et l'ont attaché à un camion. Ils l'ont ainsi traîné sur plusieurs dizaines de mètres dans les rues de la ville, avant que la police et des fonctionnaires interviennent pour le libérer. Le maire n'a pas été blessé. Le procureur de l'État, Jorge Luis Llaven, a indiqué que les assaillants réclamaient davantage de subventions publiques, et notamment des versements en espèces, pour leur communauté. Onze personnes ont été arrêtées et la police de l'État a été envoyée à Las Margaritas pour rétablir l'ordre. Ce n'est pas la première fois que les paysans de cette communauté protestent violemment. Il y a quatre mois, ils avaient vandalisé les locaux de la mairie, demandant au maire de tenir ses promesses de campagne. **AFP**

AVANT L'ENTRÉE À L'ÉCOLE, UN EXAMEN DE LA VUE, C'EST PLUS QUE BIEN VU !
lecoledelavue.ca
on estime qu'à l'enseignement primaire,
1 élève sur 4
peut être atteint d'un trouble visuel
Avec la participation financière de
Québec
ÉCOLE DE LA VUE
DÉPISTAGE DES TROUBLES VISUELS
0010260

affaires

TORONTO
16 379,87
+ 85,92

TSX 60
979,34
+ 6,52

NASDAQ
7903,74
+ 79,96

NEW YORK
26 346,01
+ 181,97

LE DOLLAR
- 0,01
¢US 75,05

ÉCRIVEZ-NOUS

Vous avez une nouvelle en lien avec le monde des affaires? Écrivez-nous au *nouvelles@lesoleil.com*



Près d'un an après l'ouverture des premières succursales, le pdg de la SQDC, Jean-François Bergeron, a insisté mercredi sur le défi de mettre sur pied, en quelques mois, la société d'État. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

«Les producteurs avaient tous spéculé sur des capacités de production supérieures à leur capacité réelle actuelle. Ils avaient tout simplement besoin de plus de temps.»

— Jean-François Bergeron, président-directeur général de la Société québécoise du canabis, à propos des débuts de la société d'État

La SQDC en chiffres

- Plus de 300 employés
- Un réseau de 21 succursales
- De ventes des 27 tonnes de cannabis depuis environ un an
- A pris 18 % du marché noir

SQDC

Objectif : 20 M$ de profit

JULIEN ARSENAULT
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Près d'un an après l'ouverture des premières succursales, les tablettes vides et les ruptures de stock ayant marqué les débuts de la Société québécoise du cannabis (SQDC) ne sont plus qu'un mauvais souvenir, selon son président-directeur général, Jean-François Bergeron, qui croit pouvoir générer un profit de 20 millions $ — l'objectif fixé par le gouvernement Legault — au terme du premier exercice financier complet.

Maintenant ouvert sept jours sur sept, le réseau de la société d'État, qui compte 21 boutiques, devrait environ doubler de taille pour passer à 43 points de vente à la fin mars.

Puisqu'il y aura bientôt un an — le 17 octobre — que la consommation du cannabis à des fins récréatives a été légalisée, M. Bergeron est revenu sur les nombreux défis entourant la mise sur pied de la SQDC, mercredi, à l'invitation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

En abordant la question de l'approvisionnement déficient qui a provoqué une réduction des heures d'ouverture des boutiques de la SQDC, ce qui avait valu un sketch au *Bye bye*, M. Bergeron a décoché une flèche à l'industrie.

«Les producteurs avaient tous spéculé sur des capacités de production supérieures à leur capacité réelle actuelle, a-t-il dit. Ils avaient tout simplement besoin de plus de temps.»

Cela a constitué la «première cicatrice» à la SQDC, a expliqué son grand patron, puisque «tout ce qui était sous notre contrôle fonctionnait comme prévu» et que «tous les défis avaient été relevés avec une efficacité incroyable».

M. Bergeron a surtout voulu mettre l'accent sur l'ampleur de la tâche, soit la mise sur pied, en quelques mois, d'une société visant à contrôler une industrie qui n'existait pas encore, avec un cadre législatif «extrêmement complexe» en attente de la légalisation de la substance.

La SQDC a également dû déboulonner les préjugés entourant l'industrie de la marijuana, d'abord auprès des municipalités, qui étaient plutôt tièdes à l'idée d'accueillir des succursales sur leur territoire, ainsi qu'auprès de certaines institutions financières et assureurs, qui hésitaient à faire affaire avec la société d'État.

«Du refus, à l'inconfort, à l'acceptation et au partenariat, c'est le chemin qu'il a fallu parcourir avec chacun d'eux», a souligné M. Bergeron.

PAS UN GOUFFRE

Le premier exercice financier de la SQDC terminé le 31 dernier, qui ne comptait que deux trimestres, s'est soldé par une perte de 4,9 millions $, principalement, a rappelé M. Bergeron, en raison de dépenses de démarrage qui sont non récurrentes.

En tenant compte des revenus fiscaux comme les taxes de vente et les droits d'accise, ce sont 10 millions $ qui ont été versés dans les coffres de l'État québécois.

«Les contribuables ont mis zéro dollar dans l'aventure, a lancé M. Bergeron. On a remboursé entièrement, avec intérêts, la mise de fonds effectuée par la Société des alcools pour la mise en place de la SQDC.»

La société d'État, qui se prépare à l'introduction des produits comestibles à base de cannabis vers la mi-décembre, a engrangé un profit d'environ 1,4 million $ et des ventes de 45,1 millions $ au premier trimestre de l'exercice 2019-2020 terminé le 22 juin.

Des tablettes mieux garnies, un réseau ouvert tous les jours de la semaine ainsi qu'une expansion du réseau de succursales devrait permettre à la SQDC d'atteindre l'objectif d'un bénéfice de 20 millions $, qui se trouve dans le budget du ministre des Finances Éric Girard déposé au printemps.

La 21e succursale de la SQDC a été ouverte lundi à Châteauguay. Au cours de l'été, des baux ont notamment été signés à Saint-Hyacinthe, Alma, Québec, Saint-Jérôme, Saint-Georges, Mont-Tremblant, Rivière-du-Loup et Grande-Rivière.

Au premier trimestre, la société d'État a obtenu un prix de vente moyen, toutes taxes incluses, de 8,25 $ le gramme en succursales et de 8,46 $ en ligne.

Selon Statistique Canada, à l'échelle nationale, le prix moyen de la marijuana légale a reculé de 3,94 % au troisième trimestre, à 10,23 $ le gramme. Il s'agit de sa première baisse de prix depuis la légalisation du cannabis, en octobre dernier.

Toutefois, le prix moyen du cannabis illégal a continué de reculer et est tombé à 5,59 $ le gramme au troisième trimestre, soit une baisse de 5,9 %.

L'OCDE propose une réforme pour l'impôt des géants des technologies

La Presse canadienne

TORONTO — Un organisme économique mondial a proposé une nouvelle façon de réglementer les paiements d'impôts des géants de la technologie et d'autres multinationales, un sujet qui fait les manchettes dans le monde entier et qui est devenu un enjeu électoral au Canada.

Le plan de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) intervient après que la France et les États-Unis se sont mis d'accord, en août, pour trouver un moyen de mieux taxer les entreprises numériques d'ici la mi-2020.

La proposition de l'OCDE, organisme établi à Paris qui conseille 134 pays, s'appliquerait aux multinationales de tous les secteurs. Elle réaffecterait certaines recettes fiscales à des pays dans lesquels de grandes entreprises telles que Google, Facebook, Amazon et Apple «exercent d'importantes activités en relation directe avec les consommateurs et où elles réalisent leurs bénéfices», a expliqué l'OCDE.

Actuellement, les multinationales paient la plupart de leurs impôts dans le pays où elles sont installées. Cela est particulièrement vrai pour les activités effectuées sur internet, comme les revenus publicitaires générés par les recherches en ligne ou les médias sociaux.

Le Parti libéral du Canada a déjà proposé d'imiter le plan de la France, qui consiste à imposer une taxe de trois pour cent sur les revenus générés par les géants de la technologie dans le pays.

La plate-forme électorale de Justin Trudeau s'engage à imposer la taxe sur les revenus générés par la vente de publicité en ligne et des données personnelles des utilisateurs pour les entreprises générant des revenus mondiaux d'au moins 1 milliard $ et des revenus canadiens d'au moins 40 millions $. Le parti estime que la taxe rapporterait plus de 2,5 milliards $ sur quatre ans.

EN ATTENDANT UN CONSENSUS

M. Trudeau a proposé la taxe à titre de mesure provisoire, en attendant qu'un consensus se dégage sur le plan de l'OCDE visant à coordonner un plan fiscal mondial pour ces formes de recettes relativement nouvelles, qui n'exigent pas qu'une entreprise ait une présence physique dans un pays.

Les libéraux se sont également engagés à respecter les normes de l'OCDE en matière de taxe de vente pour les produits numériques consommés au Canada, tels que Netflix, qui ne fait pas l'objet d'une taxe de vente nationale, mais qui est tenu de payer la taxe de vente provinciale au Québec et en Saskatchewan.

Le Nouveau Parti démocratique a indiqué qu'il veillerait à ce que les grandes entreprises de technologie «respectent les mêmes règles que les radiodiffuseurs canadiens», notamment en payant des impôts. Les conservateurs n'ont pas dévoilé leur programme complet, mais ont indiqué leur intention de modifier l'impôt des multinationales.

Le problème est devenu particulièrement préoccupant dans l'Union européenne, où les multinationales exerçant des activités sur tout le continent paient des impôts presque exclusivement dans le pays de l'UE où est établi leur siège social. Il s'agit souvent d'une juridiction à faible taux imposition comme l'Irlande, le Luxembourg ou les Pays-Bas.

Dans certains cas, ces petits pays ont été accusés d'offrir des conditions fiscales avantageuses aux multinationales qui acceptent d'y établir leur siège. L'UE a ordonné à Apple de payer à l'Irlande des arriérés de près de 15 milliards $, par exemple, après avoir déterminé que leur accord fiscal était injuste, car il était meilleur que ce à quoi d'autres sociétés régulières pouvaient s'attendre.

La question de savoir comment mieux taxer les multinationales, en particulier les entreprises numériques, est devenue critique l'été dernier, après que la France a imposé une taxe sur les activités numériques des grandes entreprises de technologie. Cette décision a été critiquée par les États-Unis, où sont établis la plupart des géants des technologies.

Les deux parties ont convenu en août de tenter de parvenir à un accord mondial après que d'autres pays européens eurent menacé de suivre la voie tracée par la France. Cette dernière s'est engagée à rembourser aux entreprises les taxes excédentaires une fois qu'un accord international serait conclu.

La proposition de l'OCDE sera présentée aux ministres des Finances du G20 à Washington la semaine prochaine.



Voilà! permet aux employés de gérer leur horaire du bout des doigts, notamment en choisissant leurs quarts de travail sur une application intégrée. — PHOTO FOURNIE PAR VOILÀ!

La bonne idée de Voilà!

La plateforme de gestion des horaires fait le plein avec 3 M$ de financement



ISABELLE HOUDE
ihoude@lesoleil.com

Pour Martin Ouellet, la prochaine bonne idée n'est jamais bien loin. Après avoir fondé puis vendu Taleo, il a embarqué dans l'aventure Yoga Fitness avec sa conjointe. Et c'est à travers cette expérience qu'il a eu l'idée de Voilà!, une plateforme qui permet aux employés de choisir leurs quarts de travail. Moins d'un an après le lancement, l'entreprise vient de faire le plein avec une ronde de financement qui lui a rapporté 3 M$ en investissements.

«Aujourd'hui, avec la nouvelle réalité du marché du travail, le pouvoir n'est plus entre les mains de l'employeur», constate Martin Ouellet. «C'est vraiment les employés qui ont le contrôle sur leurs horaires, sur leur vie. Ils veulent une belle qualité de vie plus qu'un chèque de paye. On a développé l'application pour mettre l'employé au cœur de la gestion des horaires, et faciliter la vie des gestionnaires.»

L'idée est venue à Martin Ouellet quand il a pris en charge la gestion des horaires des employés de Yoga Fitness. Au début, quand il n'y avait qu'une quinzaine de personnes à gérer, c'était plutôt facile. Ça s'est corsé quand le nombre de succursales a augmenté. «C'est devenu un cauchemar, la gestion des horaires, des remplacements, des disponibilités qui changent tout le temps...», relate l'entrepreneur.

PAS UN BUFFET OUVERT

Voilà! fonctionne ainsi : les gestionnaires établissent leurs besoins, créent des quarts de travail, et envoient ensuite le tout aux employés, qui sont alors à même de sélectionner leurs quarts et de créer leurs horaires. «Mais il ne faut pas que ça devienne un buffet ouvert où tout le monde fait ce qu'il veut. Il faut que l'entreprise tourne rondement», souligne Max Trudel, vice-président aux ventes et au marketing.

Martin Ouellet aime l'analogie du buffet. Si les employés peuvent se servir, c'est à l'employeur de choisir quels plats il présente, et dans quel ordre les employés peuvent faire leurs choix. «Il y a toutes sortes de règles à programmer», précise-t-il, question de s'assurer que les bonnes personnes soient à la bonne place au bon moment.

Les nouveaux capitaux serviront d'ailleurs à développer la souplesse de l'outil, pour qu'il puisse s'adapter à certains domaines plus complexes, comme les milieux fortement syndiqués. Les secteurs manufacturiers et hôteliers pourraient par exemple profiter de la flexibilité offerte par la plateforme, mais doivent respecter de nombreuses règles aussi.

Présentement, l'application remporte un grand succès dans le domaine de la restauration et dans les entreprises qui profitent d'une mobilité accrue du personnel. L'un des premiers clients de Voilà! a été une compagnie d'entretien ménager. «Des employés qui sont sur des quarts de travail variables, ça a toujours été négligé dans l'industrie par les fournisseurs de logiciels. Nous, on est en plein là-dedans», soutient Martin Ouellet.

Voilà! permet de gérer les horaires, d'échanger des quarts de travail, de trouver des remplaçants facilement, mais aussi de remplir des feuilles de temps, et surtout, de communiquer. «La communication avec les employés, c'est rendu un réel problème. On ne l'avait pas prévu au départ, mais j'avais un gros problème chez Yoga Fitness avec ça. D'avoir une messagerie intégrée dans l'application, c'est fantastique», explique le président.

Les nouveaux capitaux, en provenance d'Investissement Québec, de Telegraph Hill Capital et de Panache Ventures, notamment, devraient permettre à l'entreprise de passer d'une quinzaine à une centaine d'employés dans les bureaux de Québec et Montréal. Des talents qui seront issus de la programmation informatique et du marketing numérique, entre autres.

INDICE RÉGIONAL

L'indice boursier régional IBR Québec/Chaudière-Appalaches valait hier

2379,47 points

en hausse de

11,58 points ou

9,49 %

sur la journée précédente.

L'IBR-QCA, marque de commerce du cyberjournal CommerceMonde (www.commercemonde.com) est mis à jour par Frédérick Tremblay.

Lire les cotes

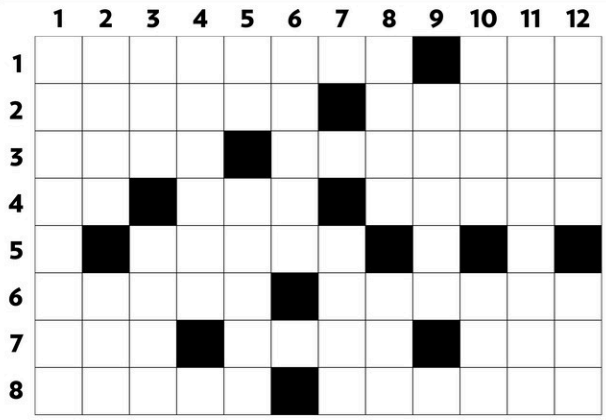
Au moment de dresser cette liste, les titres retenus avaient eu un volume moyen de transactions d'au moins 100 actions au cours des 60 séances précédentes. Elle sera révisée périodiquement et contient principalement les actions ordinaires, celles généralement détenues par les particuliers. Chaque titre est identifié par le nom de la société et son symbole boursier. Le volume des transactions est en milliers d'actions.
Ferm : cours à l'arrêt de transactions.
Ch. net : changement en argent par rapport au précédent cours de fermeture.
Les valeurs sont fournies par la firme Financial Content et sont exprimées en dollars.
● : Indique que le cours a touché en séance le haut ou le bas des 52 dernières semaines.

Société	Volume (x1000)	Ferm.	net
A à C			
AberdeenAsia-P	FAP 17	3.37	+0.02
AberdeenIntlJ	AAB 13	0.05	0.00
AbsoluteSoftw	ABT 12	7.56	-0.03
AcadianTimberC	ADN 34	16.54	-0.30
Acasta Enterpr	AEF 10	0.71	0.00
AccordFinancia	ACD 9	8.50	+0.02
●Acerus Pharmac	ASP 26	0.09	0.00
AcuityAds Hold	AT 185	1.35	+0.08
ADFGroupIncS	DRX 43	1.35	+0.06
AdvantageOil&	AAV 561	1.88	-0.01
Aecon Group	ARE 183	17.89	+0.20
●AEternaZentari	AEZS 14	1.20	-0.09
AGFManagementB	AGF.B 122	5.75	-0.13
AgGrowIntInc.	AFN 172	40.41	+2.31
Agnico-EagleMi	AEM 409	72.96	-0.29
Aimia Inc.	AIM 318	3.30	-0.02
Airboss	BOS 14	7.54	+0.04
AirCanadaCIA	AC 891	43.66	+0.78
Alacer Gold Co	ASR 600	5.79	-0.11
AlamosGoldInc	AGI 570	7.87	-0.12
AlarisRoyaltyC	AD 64	19.20	+0.16
AlbionPete	FF 235	0.24	0.00
Alcanna Inc.	CLIQ 44	4.70	-0.11
Aleafia Health	ALEF 504	0.83	-0.01
AlgomaCentralC	ALC 15	13.37	-0.27
AlgonquinPower	AQN 2092	18.41	-0.32
AlimentationCB	ATD.B 2010	40.88	+0.85
AlmadenMineral	AMM 57	1.00	+0.02
Almonty Indust	AII 12	0.73	0.00
AltaGas Canada	ACI 39	24.55	-0.06
AltaGas Ltd.	ALA 352	18.99	-0.01
AltiusMinerals	ALS 58	10.69	-0.20
Altus Group Li	AIF 78	38.50	-0.11
Americas Gold	USA 313	3.78	-0.19
AmerigoResourc	ARG 14	0.63	+0.01
AmorfixLifeJ	PMN 185	0.21	-0.01
AnacondaMining	ANX 74	0.21	-0.01
Andrew Peller	ADW.A 11	13.51	+0.01
Aphria Inc.	APHA 1268	7.16	+0.13
ARCResourcesEx	ARX 1299	5.43	-0.01
ArgonautGoldLt	AR 170	2.19	-0.04
Arítzia Inc. S	ATZ 576	15.99	+0.03
AsankoGoldInc.	AKG 92	1.31	-0.03
AscotRes	AOT 63	0.58	-0.02
●AtcoLtdCIIN	ACO.X 113	48.94	-0.48
AthloneEg	ATH 233	0.55	-0.02
AtlanticPower	ATP 41	3.09	-0.02
Atrium Mortgag	AI 250	13.62	-0.22
ATS Automation	ATA 109	17.41	+0.16
●Aurinia Pharma	AUP 61	6.25	-0.21
Aurora Cannabi	ACB 3846	5.47	-0.05
AuroraEne	AXU 99	2.36	-0.03
AutoCanadaInc	ACQ 400	7.66	+0.02
●AvalonRareMeta	AVL 510	0.04	0.00
AvcorpIndustri	AVP 35	0.06	-0.01
Avesoro Resour	ASO 21	1.54	0.00
Avicanna Inc.	AVCN 83	3.75	+0.30
B2GoldCorpJ	BTO 4208	4.60	-0.04
BadgerIncomeFn	BAD 243	37.85	-0.19
BallardPowerSy	BLDP 221	6.68	+0.23
BalmoralResLtd	BAR 13	0.18	0.00
BankofMontreal	BMO 1313	95.78	+0.62
BankofNovaSco	BNS 3415	74.82	+0.62
BarrickGoldCor	ABX 2179	23.81	-0.26
Baylin Technol	BYL 63	2.14	+0.04
Baytex Energy	BTE 2244	1.66	0.00
●BCE	BCE 1386	64.75	+0.20
BellatrixExplL	BXE 81	0.38	0.00
BELLUSHealthIn	BLU 23	8.28	-0.31
Belo Sun Minin	BSX 160	0.52	-0.01
●BevoAgro	ZENA 1096	0.71	-0.10
Birchclif	BIR 830	1.92	-0.08
BirdConstrInc.m	BDT 117	5.87	+0.07
Black Iron Inc	BKI 987	0.08	0.00
●BlackBerry	BB 1857	6.64	+0.14
●BlackDiamondGr	BDI 51	1.64	+0.04
BNKPetroleumIn	BKX 113	0.12	-0.01
BombardierCIA	BBD.A 36	1.68	+0.01
BombardierCIB	BBD.B 4450	1.58	+0.02
Bonavista Ener	BNP 689	0.47	0.00
BonterraEnergy	BNE 34	3.84	-0.05
●BoralexIncCl	BLX 334	22.77	0.00
●Bri-ChemCor	BRY 24	0.07	-0.01
Brookfield Ass	BAM.PF.F 9	17.23	-0.21
Brookfield Ass	BAM.PF.B 9	17.15	-0.09
Brookfield Ass	BAM.PF.J 44	24.70	+0.17
Brookfield Ass	BAM.PF.D 14	21.25	+0.05
Brookfield Ass	BAM.PF.C 10	21.19	+0.19
BrookfldAssetA	BAM.A 1045	68.95	+0.94
BRP Inc. Subor	DOO 146	51.34	+1.09
BurconNutrasci	BU 254	1.36	+0.01
CAE	CAE 281	32.53	+0.27
CaEngySeTechCo	CEU 279	2.02	-0.01
CalfracWellSer	CFW 281	1.32	-0.01
Callidus Capit	CBL 22	0.74	0.00
CamecoCorporat	CCO 358	12.32	-0.06
CanaccordFinan	CF 147	5.25	+0.20
CanacolEgy	CNE 75	4.27	-0.06
Canada Goose H	GOOS 413	49.61	-0.37
CanarcResource	CCM 131	0.07	0.00
●Candente Coppe	DNT 143	0.04	0.00
Canfor Pulp Pr	CFX 66	9.18	-0.10
CanforCorporat	CFP 714	15.56	+0.09
CanNatrResLtd	CNQ 5065	32.57	-0.20
●CannTrust Hold	TRST 622	1.36	-0.02
CanPacRawayLtd	CP 269	281.21	+3.95
CanTireCorLtd	CTC.A 389	143.71	+1.46
CanUtilityLtd	CU 288	39.50	-0.25
CanWelHoldings	CWX 81	4.37	+0.01
CanWestBnk	CWB 102	32.50	-0.05
CapitalPowerCo	CPX 155	31.19	-0.12
CapstoneMining	CS 42	0.53	-0.01
Cardinal Energ	CJ 348	2.20	-0.07
●Cardiol Therap	CRDL 37	2.90	-0.10
Cargojet Inc.	CJT 35	92.26	+1.05
Cascades	CAS 67	11.29	-0.01
CathedralEngyS	CET 50	0.29	+0.02
CCLIndustriesB	CCL.B 225	53.19	-0.06
CelesticaIncSV	CLS 117	8.70	+0.06
CenovusEnergyI	CVE 3414	10.72	-0.10
CenterraGoldIn	CG 491	12.56	-0.06
CentricHealthJ	CHH 176	0.13	+0.01
●Century Global	CNT 172	0.10	0.00
Ceridian HCM H	CDAY 10	65.46	+1.07
CGIGroupCIAS	GIB.A 426	103.77	+1.09
●Chalice Gold M	CXN 8	0.20	0.00
Champion Iron	CIA 265	1.97	-0.09
Charlotte?s We	CWEB 154	18.25	+0.45
China Gold Int	CGG 65	1.14	0.00
Chorus Aviatio	CHR 222	7.60	+0.11
CIBC	CM 1700	108.59	+1.28
CIFinCorp.	CIX 245	18.56	+0.13
CineplexGalaxy	CGX 73	23.80	+0.21
●Clean TeQ Hold	CLQ 34	0.26	-0.01
Clearwater Sea	CLR 10	5.29	+0.01
CNationRwayCo	CNR 862	112.75	+1.14
CogecoCableInc	CCA 72	108.08	+0.54
CogecoInc SV	CGO 9	96.31	+1.08
ColaborGroupIn	GCL 40	0.54	-0.01
Colliers Inter	CIGI 31	94.81	+0.65
ColumbusGld	CGT 10	0.13	0.00
Com Dev	CDV 63	0.37	+0.01
ComputerModell	CMG 28	6.20	-0.01
●Condor Petrole	CPI 74	0.34	+0.02
Conifex Timber	CFF 34	0.26	-0.04
●ConstellationS	CSU 43	1337.95	+16.06
Continental Go	CNL 455	4.23	-0.10
●CopperMountain	CMMC 95	0.64	-0.01
CorbyDistiller	CSW.A 11	16.93	-0.12
CoroMiningCorp	COP 21	0.09	0.00
CorridorResour	CDH 20	0.64	-0.04
CorusEntrtmntB	CJR.B 389	5.30	+0.06
Corvus Gold In	KOR 96	1.98	-0.01
CottCorp	BCB 78	16.94	+0.34
CrescentPointC	CPG 2684	4.98	-0.14
●CrewEnerg	CR 206	0.55	-0.02
CRH Medical Co	CRH 30	4.13	-0.03
CrocodileGldCo	KL 699	63.51	+0.16
Cronos Group I	CRON 315	11.40	+0.04
CtiSunMin	CSM 119	0.06	0.00
D à G			
D-Box Technolo	DBO 189	0.12	-0.01
Data Communica	DCM 10	0.80	0.00
DeeThreeEx	GXO 13	0.53	-0.01
●DelphiEnergyCo	DEE 373	0.06	-0.01
●Delta 9 Cannab	DN 117	0.60	0.00
DenisonMinesCo	DML 148	0.63	0.00
Descartes	DSG 68	52.29	+0.06
DetourGoldCorp	DGC 617	21.18	-0.19
DHXMedia	DHX 124	2.22	+0.09
DIRTT Environm	DRT 130	5.64	-0.05
Diversified Ro	DIV 59	2.78	-0.02
DivGrowthSplt	DGS 88	4.92	+0.07
Dividend15Spli	DF 52	4.61	+0.02
Dividend15Splt	DFN 14	8.77	+0.01
●Docebo Inc.	DCBO 165	16.15	+0.15
Dollarama Inc	DOL 749	47.75	+1.17
DomtarCorporat	UFS 39	44.47	+1.37
●DorelIndIncB	DII.B 112	4.74	-0.20
DREAM Unlimite	DRM 84	9.88	+0.20
DundeeCorpCl	DC.A 12	0.98	+0.02
DundeePrecious	DPM 285	4.55	-0.11
EasternPlatinu	ELR 8	0.22	0.00
EastmainResour	ER 94	0.12	+0.01
easyhomeLtd	GSY 21	55.60	-0.08
ECN Capital Co	ECN 791	4.27	+0.07
EcoSynthetix I	ECO 38	2.96	+0.01
EGIFinancialHl	EFH 15	6.15	0.00
EldoradoG	ELD 483	10.39	-0.20
Electrovayalnc	EFL 46	0.22	-0.01
Element Fleet	EFN 661	10.65	-0.02
EmcMetalsCorp	SCY 50	0.10	0.00
EmeraIncorpora	EMA 3577	57.94	-0.36
EmpireCoCIAN	EMP.A 432	36.08	-0.38
Enbridge	ENB 4317	46.88	+0.53
Enbridge Inc.	ENB.PF.G 89	15.09	+0.02
Enbridge Inc.	ENB.PF.A 14	14.89	-0.01
Enbridge Inc.	ENB.PF.I 8	25.42	-0.05
EnCanaCorporat	ECA 4953	5.55	-0.07
EndeavourFin	EDV 177	24.72	-0.77
EndeavourSilve	EDR 336	3.15	-0.13
Enerflex Ltd.	EFX 146	10.91	+0.13
EnergyFuelsInc	EFR 60	2.63	-0.01
Enerplus Corpo	ERF 683	8.62	-0.06
EnghouseSystem	ENGH 73	35.71	+0.53
EnsignEnergySv	ESI 305	2.79	+0.04
Enterpris	E 36	0.17	-0.01
ENTREC Corpora	ENT 100	0.09	+0.01
Equitable Grou	EQB 20	103.55	-0.51
ErdeneRes	ERD 16	0.21	-0.01
Ero Copper Cor	ERO 132	18.00	+0.29
Essential Ener	ESN 147	0.30	+0.02
EtrionCorporat	ETX 8	0.21	+0.01
Euro Sun Minin	ESM 51	0.30	+0.01
Evertz Tech	ET 19	16.06	-0.13
ExcellonResour	EXN 21	0.94	-0.03
Excelsior Mini	MIN 15	0.96	+0.01
ExchangeInvcome	EIF 610	37.71	-1.40
ExcoTechnologi	XTC 31	7.07	-0.05
EXFOElect	EXF 10	4.92	-0.06
●ExtendicareREI	EXE 624	9.38	+0.25
●FairfaxFinanci	FFH 50	557.08	-5.26
Fiera Capital	FSZ 213	10.40	+0.11
Fin15SplitII	FFN 46	5.21	+0.09
Financial15Spl	FTN 108	6.14	+0.05
FinningInt'lIn	FTT 271	21.41	+0.08
FiranTechGrpC	FTG 19	3.73	-0.03
Fire & Flower	FAF 180	1.26	+0.08
FirmCapMortgag	FC 21	13.95	0.00
First Trust Se	FSL 16	18.17	-0.05
FirstAssetREIT	RIT 19	19.27	0.00
FirstCapitalRe	FCR 267	22.66	0.00
FirstMajestic.I	FR 627	12.91	-0.19
●FirstNat'lFin	FN 35	40.65	+1.85
FirstQuantumMn	FM 3567	9.41	-0.07
FirstService C	FSV 33	133.84	-0.08
FissionUraniu	FCU 84	0.35	0.00
Fortis Inc	FTS 1118	56.41	-0.06
FortressPaperL	FGE 77	0.07	-0.01
FortunaSvrFVI	FVI 292	4.25	-0.13
FortuneMineral	FT 12	0.09	0.00
Franco-NevadaC	FNV 369	127.46	-0.25
Freegold Ventu	FVL 29	0.07	-0.01
Freehold Royal	FRU 254	6.94	+0.02
Freshii Inc. Ć	FRII 19	3.06	-0.05
Frontera Energ	FEC 128	10.86	-0.13
Gear Energy Lt	GXE 102	0.45	-0.01
GeneNewsL	SZLS 148	0.08	0.00
GenesisLandDev	GDC 24	2.70	+0.05
GenworthMICana	MIC 122	52.24	-0.01
Georgetown	AUG 34	1.62	0.00
GeorgeWestLtd	WN 184	111.50	+0.93
Gibson Energy	GEI 263	22.34	-0.07
GildanAct	GIL 342	46.31	+0.34
GlacierMediaIn	GVC 50	0.60	0.00
GLGLifeTe	GLG 30	0.23	-0.01
GmpCapitalInc	GMP 15	2.33	+0.02
GoGold Resourc	GGD 226	0.64	-0.01
Gold Standard	GSV 122	1.04	-0.04
GoldenStarReso	GSC 32	3.98	-0.10
●Goldgroup Mini	GGA 28	0.03	0.00
Goldmining Inc	GOLD 105	1.15	-0.02
GoldMoney Inc.	XAU 78	2.15	-0.01
Goodfood Marke	FOOD 27	2.75	-0.04
Gran Colombia	GCM 238	5.35	-0.04
GranTierraEner	GTE 1411	1.49	+0.09
Great-WestLife	GWO 432	30.23	+0.10
GreatCdnGaming	GC 106	41.74	+0.64
GrtPateSilvLtd	GPR 177	0.96	0.00
GuyanaGol	GUY 79	0.93	-0.03
GVICCommunCIC	GCT.C 119	0.09	+0.01
H à M			
Hardwoods Dist	HDI 13	11.09	-0.06
HarteGold	HRT 17	0.25	-0.01
Harvest Brand	HBF 23	9.18	+0.09
Harvest Health	HHL 19	7.28	+0.10
Heroux Devtek	HRX 16	16.63	-0.09
HEXO Corp.	HEXO 1036	4.88	+0.02
HighLinerFoods	HLF 75	10.69	+0.03
HomeCapitalGro	HCG 203	25.26	0.00
HorizonNthLogs	HNL 70	1.00	0.00
HudBayMinerals	HBM 707	4.30	-0.05
Hudson's Bay C	HBC 168	9.74	-0.07
HuskyEnergyInc	HSE 1162	8.74	+0.01
Hut 8 Mining C	HUT 42	2.24	+0.05
Hydro One Limi	H 427	24.86	-0.14
iA Financial C	IAG 187	59.03	+0.46
IamgoldCorpora	IMG 1814	4.86	-0.13
IBI Group Inc.	IBG 23	4.82	-0.18
IGMFinanc	IGM 115	36.57	+0.24
Immonovaccin	IMV 11	3.52	+0.01
ImperialMetals	III 18	1.95	-0.05
ImperialOilLtd	IMO 790	31.70	-0.34
InMed Pharmace	IN 56	0.27	+0.01
InnergexRenewE	INE 266	16.04	-0.11
InPlay Oil Cor	IPO 25	0.61	-0.01
Int'lForestCl	IFP 171	12.62	+0.21
Int'lTowerHill	ITH 12	0.76	-0.03
IntactFinCorp	IFC 240	135.71	+1.22
Intellipharmac	IPCI 26	0.22	-0.01
MethanexCorpor	MX 154	44.49	+0.08
Metro Inc.	MRU 467	57.74	+0.05
MicrobixBiosys	MBX 49	0.21	0.00
Midas Gold Cor	MAX 82	0.63	-0.01
MincoSilverCor	MSV 8	0.80	0.00
Monarch Gold C	MQR 109	0.23	+0.01
MonetaPorcupin	ME 87	0.11	-0.01
Morneau Shepel	MSI 81	32.23	-0.03
MountainProvin	MPVD 37	1.22	0.00
MTYFoodGr	MTY 76	63.89	+0.91
●MullenGroupLtd	MTL 268	7.73	-0.02
N à Q			
Nat'lBank	NA 1081	66.08	+0.23
NemaskaExpl	NMX 616	0.24	+0.01
Neo Performanc	NEO 20	10.60	-0.01
NeptuneTech	NEPT 94	4.95	-0.02
NevadaCopperCo	NCU 227	0.21	0.00
NewGoldInc	NGD 629	1.34	-0.04
NewMillenni	NML 89	0.06	-0.01
Newmont Goldco	NGT 52	51.70	-0.30
NexGen Energy	NXE 195	1.70	+0.01
NextSource Mat	NEXT 454	0.05	-0.01
NFI Group Inc.	NFI 272	27.85	+0.47
NGExResourcesI	JOSE 10	0.62	+0.02
Nighthawk Gold	NHK 753	0.42	-0.04
NioCorp Develo	NB 53	0.56	0.00
NorAmePaladLtd	PDL 465	19.65	-0.01
NorbordInc	OSB 196	29.55	-0.27
NornDynMinLtd	NDM 56	0.70	-0.01
Northland Powe	NPI 489	26.36	-0.11
●NorthlandPwrIn	NPI.R 60	26.22	+0.10
NovaGoldResour	NG 236	8.88	-0.17
NRAmEngyParInc	NOA 144	13.75	-0.51
Nutrien Ltd	NTR 1159	65.75	+1.25
NuVistaEnergyL	NVA 1386	2.00	+0.01
NXTEgySolu	SFD 33	0.34	-0.02
OceanaGoldCorp	OGC 1281	3.53	-0.04
Oncolytic	ONC 59	0.69	+0.05
OnexCorp	ONEX 93	78.47	+0.33
OpenText	OTEX 250	53.98	+0.82
OpsensInc	OPS 13	0.89	+0.01
Organigram Hol	OGI 671	4.16	-0.08
OrocobreLtd	ORL 16	2.16	-0.06
OrvanaMin	ORV 21	0.22	-0.01
Osisko Gold Ro	OR 494	12.43	-0.26
Osisko Mining	OSK 455	3.29	-0.10
●Painted Pony E	PONY 132	0.58	-0.01
SabinaG&S	SBB 117	1.84	-0.01
Sandstorm	SSL 532	7.82	-0.13
Saputo	SAP 355	38.85	+0.16
SavariaCorpJ	SIS 61	12.01	-0.11
SeabridgeSEA	SEA 58	17.14	-0.36
SecondCupIncom	SCU 9	1.50	0.00
SEMAFOINCJ	SMF 1010	4.23	-0.23
SentryPrimeMet	PME 11	1.97	-0.01
Seven Generati	VII 1050	7.55	+0.09
ShawCommClBN	SJR.B 1247	26.08	+0.09
ShawCor Ltd.	SCL 107	14.10	-0.04
Sherritt	S 209	0.27	0.00
Shopify Inc. C	SHOP 122	418.65	+4.26
ShoreGoldInc	DIAM 671	0.20	-0.01
SierraWireless	SW 49	14.02	+0.25
Silver Bull Re	SVB 84	0.09	-0.01
SilvercorpMeta	SVM 435	5.37	-0.14
SilverCrest Me	SIL 145	7.82	-0.22
SilvermetInc.	GLO 43	0.50	-0.01
SilverWheatonC	WPM 596	36.21	-0.49
Sleep Country	ZZZ 62	20.05	-0.15
SNC-Laval	SNC 937	17.53	+0.43
●SolGold plc Or	SOLG 33	0.30	-0.03
SOPerior Ferti	SOP 35	0.04	0.00
Source Energy	SHLE 49	0.55	0.00
SouthGobiEngyR	SGQ 9	0.13	0.00
Spectra7 Micro	SEV 188	0.04	0.00
SpectralDiagns	EDT 53	0.41	+0.01
Spin Master Co	YAY 455	40.07	+0.56
Sprott Physica	PHYS 13	16.14	+0.01
Sprott Physica	CEF 23	19.54	+0.04
SprottInc	SII 117	3.24	-0.02
SSR Mining Inc	SSRM 179	20.36	-0.37
St. Augustine	SAU 145	0.02	0.00
Stantec Inc	STN 193	28.47	+0.48
StarcoreIntlMi	SAM 51	0.08	0.00
Stelco Holding	STLC 156	9.33	+0.06
Stella-JonesIn	SJ 114	37.85	-0.06
STEP Energy Se	STEP 34	1.35	-0.11
Steppe Gold Lt	STGO 33	1.04	+0.04
Stingray Group	RAY.A 36	7.09	-0.10
StormResLtd	RAY.B 37	1.37	+0.03
●Stuart Olson I	SOX 23	2.70	+0.02
SueEngyServInc	SXS 549	4.45	-0.01
Sulliden Minin	SMC 259	0.08	+0.01
Sun Life	SLF 770	57.32	+0.49
SuncorEne	SU 2415	38.92	+0.17
SunOpta Inc	SOY 44	1.94	-0.05
Ur-EnergyIncJ	URE 22	0.78	-0.02
UraniumPa	U 74	4.24	0.00
UrbanaCorpCl	URB.A 8	2.60	+0.01
USFin15SptCorp	FTU 25	0.20	0.00
Valeura Energy	VLE 147	2.23	-0.06
Vanguard Canad	VAB 30	26.29	-0.08
Vanguard FTSE	VCN 26	32.96	+0.19
Vanguard S&P 5	VSP 21	50.20	+0.50
VecimaNetworks	VCM 72	9.05	0.00
Vermilion Ener	VET 982	19.22	-0.12
VersaBank	VB 11	6.79	-0.01
Viemed Healthc	VMD 101	10.03	+0.27
VillageFarmsIn	VFF 1063	10.57	-0.89
VistaGoldCorp	VGZ 15	1.08	-0.03
VlPharmIntlInc	BHC 480	25.64	-0.24
Wajax Corporat	WJX 16	15.75	0.00
WallbridgeMngC	WM 745	0.33	-0.01
Waste Connecti	WCN 179	122.79	+1.67
Waterloo Brew	WBR 14	3.25	0.00
WelgrnPlatiLtd	NCP 76	0.08	+0.01
WEngyServCorp.	WRG 44	0.21	-0.02
WesdomeGoldMin	WDO 405	6.32	-0.26
WesternForestP	WEF 94	1.19	0.00
WestFraserTimb	WFT 269	50.37	+1.00
WestJet	WJA 121	30.60	-0.02
WestrnCopperCo	WRN 17	0.89	+0.03
WestshoreTermn	WTE 156	20.24	+0.02
Whitecap Resou	WCP 2030	3.73	-0.10
WinpakLimited	WPK 30	45.83	+0.19
WLithiuUSACorp	LAC 63	4.06	-0.07
WPotashCorp.	WRX 35	0.27	+0.01
WSPGlobalInc.	WSP 190	76.26	+1.50
Xtra-Gold Reso	XTG 18	0.50	0.00
YamanaGoldInc	YRI 1710	4.58	-0.08
●Yangarra Resou	YGR 209	1.28	-0.01
YorbeauResCl A	YRB 100	0.03	-0.01

FONDS INDICIELS (iShare)

BetaPro S&P 50	HUV 138	4.47	-0.16
BMO Balanced E	ZBAL 9	31.42	+0.09
BMO Canadian H	ZWC 30	18.69	+0.11
BMO Covered Ca	ZWU 34	13.84	+0.03
BMO Covered Ca	ZWB 55	18.33	+0.14
BMO Discount B	ZDB 37	16.55	-0.06
BMO Equal Weig	ZUB 29	25.87	+0.16
BMO Equal Weig	ZRE 25	25.69	+0.01
BMO Equal Weig	ZBK 9	25.31	+0.22
BMO Equal Weig	ZUH 11	51.34	+0.59
BMO Europe Hig	ZWP 13	17.65	+0.05
BMO Europe Hig	ZWE 18	20.06	+0.04
BMO Government	ZGB 8	52.99	-0.14
BMO Laddered P	ZPR 149	9.49	-0.04
BMO Long Provi	ZPL 10	17.36	-0.16
BMO Low Volati	ZLU 62	38.61	+0.22
BMO Low Volati	ZLB 55	34.48	+0.13
BMO Mid Provin	ZMP 13	15.43	-0.04
BMO Mid-Term U	ZIC 28	20.02	+0.04
BMO S&P 500 In	ZSP 279	42.82	+0.38
BMO Tactical D	ZZZD 11	31.80	+0.05
BMO Ultra Shor	ZST 8	50.95	+0.02
BMO US High Di	ZWH 33	20.59	+0.21
BMOAggregateBn	ZAG 80	16.14	-0.04
BMODJCdaTitan	ZCN 18	22.17	+0.13
BMODJIndAvHed	ZDJ 15	43.68	+0.35
BMOEmMktEqty	ZEM 17	19.24	+0.17
BMOEqlWgtBank	ZEB 308	28.97	+0.21
BMOEqWgtOil&Ga	ZEO 10	39.05	+0.07
BMOLongCrpBnd	ZLC 468	19.63	-0.13
BMOMidCrpBond	ZCM 12	16.69	-0.04
BMONasdaqEqHed	ZQQ 19	57.15	+0.60
BMOShrtCrpBnd	ZCS 34	14.22	0.00
BMOShrtFedBnd	ZFS 10	14.32	-0.01
BMOUSEqtyHed	ZUE 14	43.16	+0.37
CI First Asset	FGO 25	10.83	-0.07
CI First Asset	FGB 9	19.07	-0.03
CI First Asset	XXM 8	9.56	+0.10
CI First Asset	FSB 32	9.93	-0.01
CI First Asset	CXF 9	9.69	+0.04
CI First Asset	TXF 14	15.60	+0.15
Desjardins Can	DCS 10	19.62	0.00
Dynamic iShare	DXG 11	34.21	+0.46
Dynamic iShare	DXP 15	17.98	+0.01
Evolve Active	DIVS 8	15.86	+0.02
Fidelity Canad	FCSB 23	25.15	-0.02
Fidelity Globa	FCGB 42	25.17	+0.01
Fidelity Syste	FCCB 13	25.17	-0.07
Fidelity Syste	FCHH 10	25.07	+0.02
Harvest Global	HGGG 15	24.73	+0.47
HorizonBetaGld	HGD 680	4.04	+0.08
HorizonGldBull	HBU 16	9.94	0.00
Horizons Activ	HFR 56	10.05	0.00
Horizons Activ	HPR 124	7.73	-0.05
Horizons HAB	HAB 9	11.01	-0.07
Horizons HED	HED 9	14.38	+0.09
Horizons HEU	HEU 33	3.73	-0.03
Horizons HFD	HFD 9	4.44	-0.07
Horizons HGU	HGU 655	18.00	-0.32
Horizons HND	HND 1012	8.72	+0.39
Horizons HNU	HNU 1981	8.58	-0.41
Horizons HOD	HOD 2225	5.21	-0.08
Horizons HOU	HOU 4320	4.99	+0.09
Horizons HQD	HQD 195	5.29	-0.11
Horizons HQU	HQU 70	69.36	+1.45
Horizons HSD	HSD 214	13.38	-0.25
Horizons HSU	HSU 46	56.80	+0.95
Horizons HXD	HXD 95	4.93	-0.07
Horizons HXU	HXU 45	39.24	+0.56
Horizons HZD	HZD 18	5.15	-0.03
Horizons HZU	HZU 185	13.17	-0.04
Horizons Ladde	HLPR 24	19.23	0.00
Horizons Marij	HMMJ 179	11.44	-0.05
Horizons S&P 5	HXS 9	75.03	+0.34
Horizons S&P/T	HXT 212	36.12	+0.29
Horizons US Do	DLR 254	13.53	+0.01
HorizonSP500In	HIU 10	25.07	-0.11
Invesco FTSE R	PXC 15	26.48	+0.10
iShareCdnCpCmp	XIC 733

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

1 Grand monument qui servait de tombeau aux pharaons. – L'oxygène en est un.
2 Groupés. – Micro-organisme capable d'engendrer une maladie.
3 Soustraite. – Celui qui prononce un discours.
4 Introduit une condition. – Le contraire du bien. – Corde de cow-boy.
5 Bécots.
6 Individus. – Qui ne brûle plus.
7 Il faut le mettre échec et mat. – Empire d'Amérique du sud aujourd'hui disparu. – Enlevé.
8 Armes faites d'une lame d'acier pointue fixée à une poignée. – Partie du théâtre où jouent les acteurs (pluriel).

VERTICALEMENT

1 Qui est en plein développement, qui réussit bien.
2 L'abominable homme des neiges. – Ce qui existe de mieux dans un domaine.
3 Il faut être prudent lorsqu'on la traverse. – Fromage français au lait de vache.
4 Diminution du nombre des globules rouges dans le sang.
5 Avant le fa, dans la gamme. – Qui est ni debout, ni couché.
6 Met à part, sépare des autres.
7 Déshydratés.
8 Qui est de même quantité. – Exprime un bruit sec.
9 Espace compris entre deux planchers successifs d'un édifice.
10 Terre glaise mêlée de sable fin dont on fait des poteries. – Atome ou groupe d'atomes.
11 Divertissante.
12 C'est une TRÈS mauvaise note ! – Qui sont à toi.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	H	A	U	F	F	E	R	■	F	E	E
2	H	A	I	N	E	■	T	A	P	A	N	T
3	A	B	S	E	N	T	■	T	A	N	T	E
4	V	I	E	■	D	O	S	E	R	■	A	■
5	I	L	■	N	U	L	■	S	A	P	I	N
6	R	E	P	O	S	E	S	■	S	O	L	O
7	E	T	R	E	■	R	A	M	O	L	L	I
8	R	E	E	L	L	E	S	■	L	I	E	R

MOT MYSTÈRE

AERIENNE
AILE
AIRBUS
AMERRIR
ANCRE
ARMEE
AVORD

BANDE
BASTIE
BOAC

CARENE
CLERGET
CRASH

DCA

ELEVON
EMPORT
ENVOL
ESSENCE

FAAA
FABRE
FARMAN

GONFLER

HEINKEL
HILSZ

INTRADOS
ITAMI

LACET
LARGAGE
LEADER
LESTER
LIGNE

AERONAUTIQUE - Un mot de 10 lettres

U	E	N	P	T	E	G	E	I	S	T	I	C	K	M
E	C	L	E	R	G	E	T	B	O	A	C	D	H	N
R	N	E	A	O	A	N	N	E	D	C	B	R	E	A
O	E	O	P	P	G	N	I	N	A	A	U	E	I	M
T	S	T	V	M	R	E	L	A	R	E	S	T	N	R
O	S	O	S	E	A	I	U	R	T	O	A	M	K	A
R	E	D	A	E	L	R	O	O	N	M	V	E	E	F
E	N	N	A	M	L	E	M	M	I	A	O	T	L	N
D	V	A	I	R	I	A	I	E	M	C	R	N	Y	S
R	O	R	R	A	G	N	C	E	R	H	D	E	O	I
E	L	I	B	O	N	C	R	E	I	M	N	V	F	L
S	C	T	U	Y	E	R	E	L	T	E	O	A	F	U
S	B	A	S	T	I	E	S	I	R	T	B	Z	A	O
E	H	S	A	R	C	Z	I	A	E	R	A	D	A	R
R	E	L	F	N	O	G	C	N	E	E	D	N	A	B

Solution du dernier numéro : BROSSER **10-10-2019**

MACHMETRE
MERMOZ
MORANE
MOTEUR
MOULIN

NARITA
NOBILE

PALE
PNEU

RADAR
RAMPE
REDRESSER
ROTOR
ROULIS

SABENA
SIEGE
SON
SOS
STICK

TUYERE

YOFF

ZAVENTEM

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

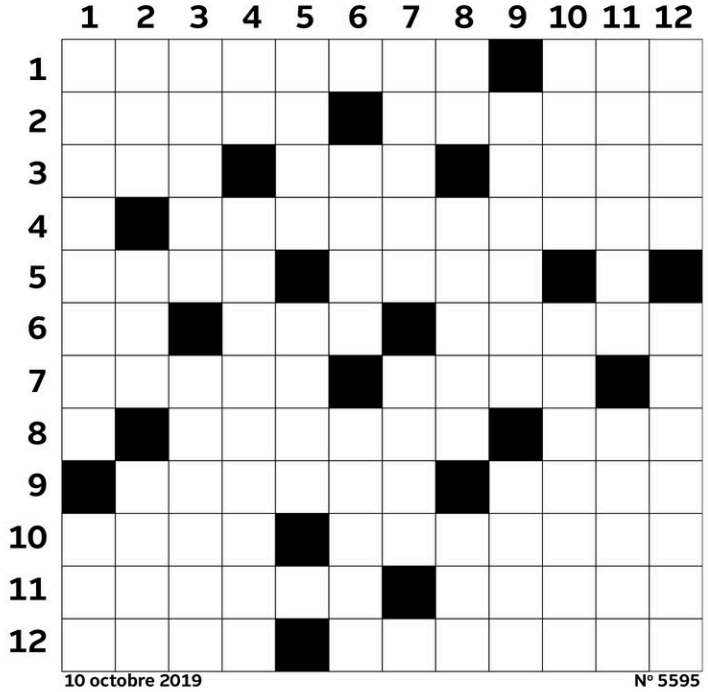
1. Imitation du cri du canard - À la croque-au-sel.
2. Touffe de plumes - Obligation.
3. Défalque - Il se serait arrêté au mont Ararat - C'est un génie.
4. Notre-Dame de Paris en est une.
5. Equivalent - Soeur et femme d'Osiris.
6. A toi - A été fondé à l'instigation de Pierre de Coubertin - Plante grimpante.
7. Homme puissant - Pilastre cornier.
8. Lieu des rapports amoureux - Écart entre des choses.
9. D'un État de l'Europe balkanique - Camarade.
10. Circule à Accra - Mohawks.
11. Nouveau - Qui existe dès la naissance.
12. Ouvre la porte - Étourdir, en parlant d'une odeur.

VERTICALEMENT

1. Interjection exprimant la satisfaction - Service d'espionnage américain.
2. Plus dans le coup - Pompette - Dernier repas de Jésus-Christ.
3. Racine utilisée comme vomitif - Se faire attendre.
4. Neptunium - La morphine en est un.
5. A cours aux États-Unis - Empire aujourd'hui disparu.
6. Un des États unis d'Amérique - Fait mal à l'oreille.
7. Reçues, ce sont des préjugés - Gouffre qui s'ouvre en région calcaire.
8. Indique une négation - Estimable - Exprimé.
9. Partie de Bible - Partie du corps.
10. Fruit d'un arbre originaire d'Afrique - Portion.
11. Carabines - Arrivée avant les autres.
12. Engrais azoté - Imprégner d'un apprêt à base d'amidon.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	A	S	T	E	R	N	A	K	■	G	O
2	E	M	A	I	L	■	O	G	I	V	E	S
3	T	E	S	T	O	S	T	E	R	O	N	E
4	E	N	■	R	I	C	I	N	■	S	A	R
5	R	U	D	E	■	R	O	T	E	■	N	■
6	P	I	E	■	B	U	N	■	M	A	T	E
7	A	S	S	A	U	T	■	S	E	C	■	N
8	N	E	T	S	■	E	V	E	R	E	S	T
9	■	M	I	E	S	■	I	M	I	T	E	R
10	S	E	N	S	U	E	L	■	T	A	R	E
11	U	N	E	■	B	U	L	L	E	T	I	N
12	E	T	R	O	I	T	E	■	S	E	N	T



10 octobre 2019 N° 5595

0006643

SUDOKU

		7		9		3		
	1		6	4				
		4	1	7			2	8
8		1				2		
						4		
				5				1
						1	6	5
3	2							
			7		8			

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Niveau de difficulté : moyen **4872**

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

1	8	2	7	5	6	4	9	3
7	6	9	8	4	3	2	5	1
4	3	5	2	9	1	6	8	7
2	1	8	6	3	5	7	4	9
9	7	6	4	1	2	8	3	5
3	5	4	9	7	8	1	2	6
5	2	1	3	6	4	9	7	8
6	4	7	5	8	9	3	1	2
8	9	3	1	2	7	5	6	4

4871

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com**.

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

O E E C	H R N	D S A M	C C E A	N U I	D N S E	A N	N C E S	S A E S	T	S P C	O E A E	A N M	M C U F
				■					■			■	
	■					■							
									■				
						■							

Thème : Citation d'Arthur Schopenhauer

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Daniel Pennac: Quand il n'y a plus de solution, reste la vengeance.



Monic Brassard et Yvon Cozic, complices dans la vie comme dans la création — PHOTO LE SOLEIL, YAN DOUBLET

COZIC AU MNBAQ

Pour le plaisir des sens



ÉRIC MOREAULT
emoreault@lesoleil.com

La rétrospective *COZIC* au Musée national des beaux-arts du Québec s'impose comme un événement marquant à bien des égards. Parce qu'il s'agit d'une première pour cette figure incontournable de l'art contemporain québécois. Mais aussi parce que le corpus du joyeux duo, complice dans la vie et dans la création, bouscule les codes muséaux en invitant le visiteur à toucher, à enlacer et même à sentir leurs œuvres : du plaisir pour tous les sens.

Monic Brassard et Yvon Cozic se sont rencontrés au mitan des années 1960 à l'École des Beaux-arts de Montréal où ils ont suivi une formation «académique». Mais très vite, «nous nous sommes questionnés sur notre profession de sculpteur et les diktats de l'art de l'époque. Pourquoi la couleur était-elle réservée à la peinture? Pourquoi certains matériaux sont nobles et d'autres pas?» expliquait M^me^ Brassard lors de la visite de la centaine d'œuvres regroupées pour l'exposition.

«L'art est dicté par le regard qu'on pose. Notre pratique étant très tactile, nous voulions aussi utiliser tous les autres sens», ajoute Yvon Cozic.

Le duo met la théorie en pratique avec *Surface à caresser* (1971), gros carré rouge en peluche dont l'intitulé dit tout, qu'on peut voir tout au début du parcours chronologique. Une pastille au sol, comme d'autres «surface à humer» ou «œuvre interactive», nous invite à passer à l'acte.

«À l'époque, les gens n'osaient pas toucher. Ça devient un geste public qui relève de l'intime et qui devient révélateur. Alors ils vivaient l'expérience par procuration en faisant toucher leurs enfants», rigole le créateur.

COZIC ne cessera, depuis, de questionner sa pratique comme on peut le constater avec ce parcours chronologique. Les changements sont parfois drastiques, pourrait-on croire, mais ils s'inscrivent dans une continuité, assurent-ils en parlant souvent d'une même voix. Ce qui est cohérent vu qu'ils souhaitent que personne ne sache qui a fait quoi...

On peut, en effet, mesurer comment leurs «obsessions» se métamorphosent. La deuxième section, consacrée à l'appropriation — bien assumée, celle-là —, nous fait découvrir une œuvre crée à partir de cocottes pliées à partir de bouts de papier trouvés pendant une année entière, la bien-nommée *A cocotte a Day Keeps the Obsession Away* (1978). «C'est presque comme un journal», s'amuse Monic Brassard.

On constate, dans la salle suivante, que cet intérêt revêt de nouveaux habits dans les années 1980 avec des assemblages plus abstraits, des pliages désordonnés plutôt que structurés comme l'origami. Beau clin d'œil, COZIC a réalisé un *Grand pliage in situ* spécialement pour cette rétrospective.

Un geste qui révèle le grand plaisir des deux artistes dans la création autant que la volonté d'interagir avec le spectateur dans un esprit ludique. La centaine de pièces propose un univers coloré et flamboyant. COZIC veut contenter l'esprit par l'émerveillement. «Notre travail est plus proche de la poésie que de la prose», fait valoir avec justesse Monic Brassard. Ou peut-être est-ce Yvon Cozic...

Dans les années 1990, les deux artistes vont surtout créer des installations sculpturales, des structures en équilibre qui leur permettent de travailler sur les silhouettes et de jouer avec la lumière. On peut y voir *Instant d'éveil* (1988), qui ressemble à un squeegee géant!

RÉENCHANTER LE QUOTIDIEN

Parlant d'objet usuel, la dernière zone de l'exposition des œuvres dès deux dernières décennies est placée sous un thème révélateur : réenchanter le quotidien. COZIC adopte



une approche néo-pop en utilisant des matériaux de tous les jours.

Ce qui ne les empêche pas d'avoir des préoccupations métaphysiques comme le démontre *Le trou noir* (2016) et autres. Monic Brassard trace un parallèle entre les recherches artistique et scientifique : «Les trouvailles se font souvent par hasard».

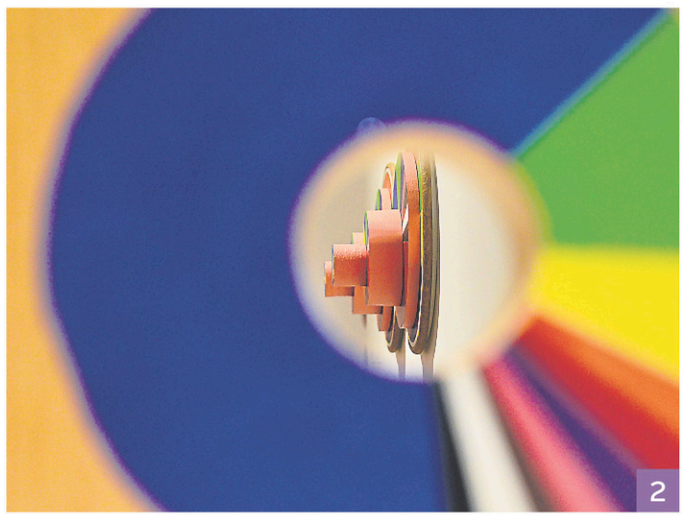
COZIC s'est sans cesse renouvelé tout au long des 50 dernières années, sans pourtant oublier les thèmes qui leur sont chers. *Mascarade* (1999-2016) prend la forme d'une collection de boîtes de carton, non retravaillées, qui ont la particularité d'évoquer un visage. Une boîte de clémentines, «c'est toute l'Afrique qui nous regarde!» s'exclame Monic Brassard. Ces trous qui ressemblent à des yeux, «c'est le regard que l'œuvre pose sur nous», ajoute Yvon Cozic. Le regard, une obsession depuis les débuts, tout comme l'utilisation de matériaux inusités.

RECONNAISSANCE

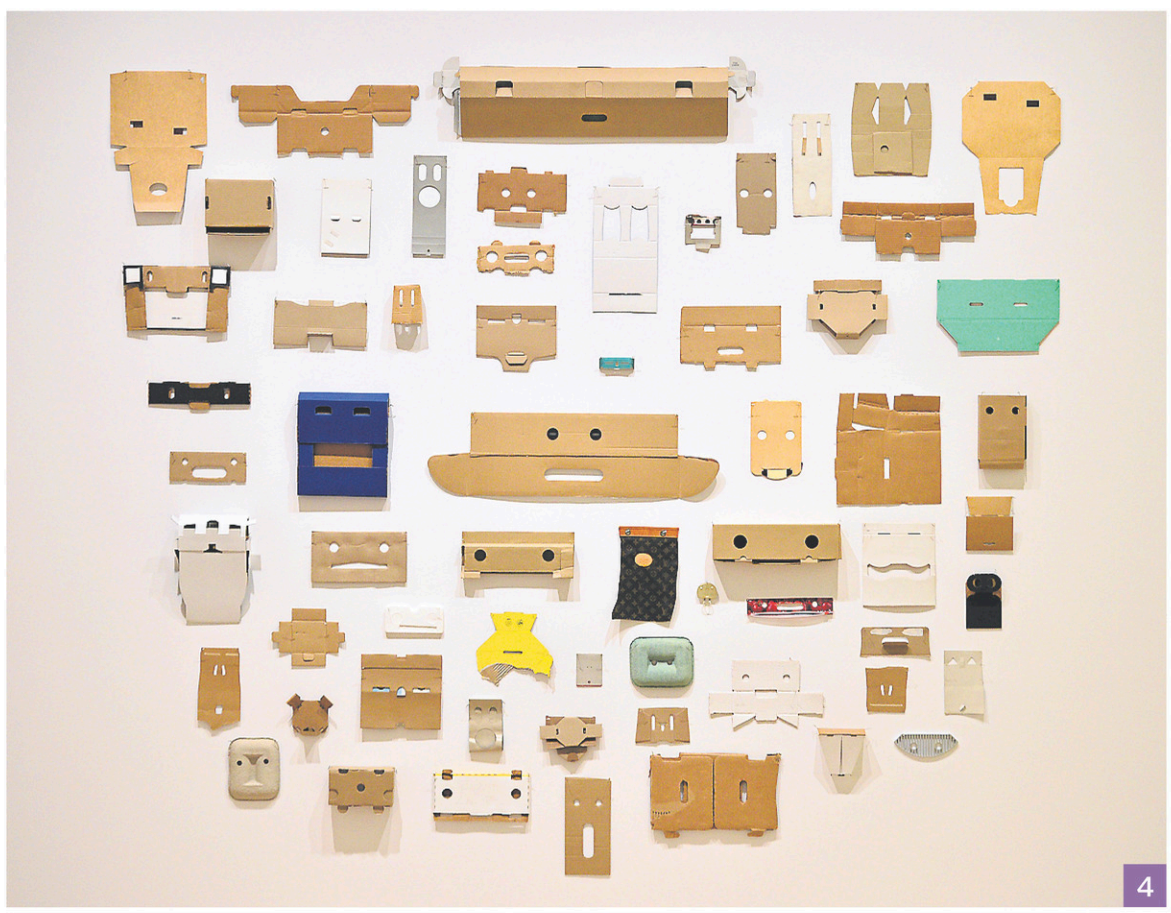
Ce corpus «pensé à deux têtes et tissé à quatre mains» leur vaudra de grandes reconnaissances depuis une quinzaine d'années : la bourse de carrière Riopelle décernée par le CALQ; le prix Émile-Borduas des Prix du Québec; le prix du Gouverneur général du Canada en arts visuels…

Mais à voir la lumière dans leurs yeux, mercredi matin, cette rétrospective leur fait vraiment chaud au cœur. Ils ont même tenu à enregistrer leurs propres témoignages et anecdotes pour l'audioguide de l'exposition.

COZIC. À vous de jouer — De 1967 à aujourd'hui est présentée jusqu'au 5 janvier 2020. Une multitude d'activités se déroulent en parallèle avec celle-ci. Les détails au **www.mnbaq.org**







La rétrospective en perspective

«Ça vient situer tout ce travail qu'on a fait depuis 50 ans et lui donne un sens. On s'aperçoit qu'il y a eu une continuité. On a eu une reconnaissance de notre travail par le passé, mais cette rétrospective est une très belle parenthèse», souligne Yvon Cozic.

TRAVAILLER MAIN DANS LA MAIN

«Les gens nous disent toujours : "vous ne vous chicanez jamais?" Je dirais que c'est plus difficile de vivre en couple que de travailler ensemble. Quand on se retrouve dans l'atelier, c'est parce qu'on a le goût de faire quelque chose. Je ne sais pas s'il y a eu des accrochages. Avec le temps, on a oublié. La complicité est plus facile», explique Monic Brassard.

LE DIALOGUE AVEC LE SPECTATEUR

«Pour nous, le spectateur est l'autre partie du triangle. Que les gens nous donnent leur appréciation ou pas, ça n'a pas d'importance. Mais on sait que s'il passe un certain temps devant nos œuvres, on sait qu'il va en retirer quelque chose. Lorsqu'il quitte la salle, il faut que le spectateur ait en mémoire ce qu'il a vu. C'est pour ça que, malicieusement, on fait des œuvres qui changent le regard de la personne», observe Yvon Cozic. **ÉRIC MOREAULT**

1 La bien-nommée *A cocotte a Day Keeps the Obsession Away* (1978) regroupe 365 cocottes pour autant de jours de l'année.

2 Le MNBAQ a rassemblé une centaine d'œuvres dans un parcours chronologique, où les changements sont parfois drastiques.

3 Les visiteurs sont invités à toucher, à enlacer et même à sentir les créations colorées et flamboyantes du duo COZIC, qui s'est sans cesse renouvelé tout au long des 50 dernières années.

4 *Mascarade* (1999-2016) prend la forme d'une collection de boîtes de carton, non retravaillées, qui ont la particularité d'évoquer des visages.

— PHOTOS LE SOLEIL, YAN DOUBLET

JE CHERCHE UNE MAISON QUI VOUS RESSEMBLE

Chercher la flamme perdue



GENEVIÈVE BOUCHARD
gbouchard@lesoleil.com

CRITIQUE

«C'est un hommage que je veux faire. Pas une tragédie grecque», lance à un moment Catherine Allard dans *Je cherche une maison qui vous ressemble*, spectacle inspiré de Pauline Julien et Gérald Godin qui s'est installé au Périscope mardi. Et quel hommage ses complices et elle leur rendent! Vivant, vibrant, minutieux, senti... On en ressort gonflé d'inspiration, mais aussi d'une grisante nostalgie.

Alliant théâtre, chanson et poésie; mettant à profit des images d'archives et des extraits de la correspondance du couple (rassemblée dans le livre *La renarde et le mal peigné*), le spectacle créé l'an dernier à Montréal multiplie les angles d'attaque pour couvrir son sujet. Et il s'avère d'une indéniable efficacité.

Instigatrice du projet, la comédienne Catherine Allard a eu l'idée de cet hommage pour souligner le 20e anniversaire du décès de Pauline Julien, qui s'est enlevé la vie en octobre 1998. Elle s'est entourée de l'autrice Marie-Christine Lê-Huu et du metteur en scène Benoît Vermeulen. Sur scène, elle côtoie le comédien Gabriel Robichaud et les musiciens Gaël Lane Lépine et Cédric Dind-Lavoie. Une solide équipe, en somme. Mais en répliques comme en chansons, c'est vraiment elle qui captive par sa fougue, sa justesse et sa passion.

UNE GRANDE HISTOIRE

L'histoire de Pauline Julien et de Gérald Godin en est une grande. D'amour et de politique, de poésie et de fierté, de ferveur et de soif d'émancipation, d'action et d'engagement plutôt que de passivité. C'est une histoire tragique, aussi, quand on pense que cet homme d'idées a été emporté par un cancer du cerveau et que cette femme de mots, frappée par une aphasie dégénérative, les a peu à peu perdus. *Je cherche une maison qui vous ressemble* navigue dans tous ces aspects avec agilité, avec des personnages qui se racontent eux-mêmes à diverses époques de leur vie, à travers leurs œuvres... et même après leur mort.

On apprécie d'ailleurs ces moments où les interprètes et leurs sujets se répondent. Comme cet instant où Robichaud commence à réciter l'*Énumération* de Godin, qui terminera le texte sur l'écran dans un extrait de *La nuit de la poésie*. Ou quand la vraie Pauline prend le relais pour la fin du *Temps des vivants*.

Afin de mettre leur hommage dans un contexte actuel, les comédiens vont jusqu'à «tricher» en faisant tomber le quatrième mur. À plusieurs reprises, Catherine Allard et Gabriel Robichaud abandonnent leurs personnages pour expliquer leurs motivations ou leurs doutes concernant le projet souverainiste. La pièce met en exergue le fait que Pauline Julien et Gérald Godin représentent le symbole d'une «époque incandescente» de l'histoire du Québec. Une époque révolue, pouvons-nous aussi avancer. Catherine Allard fait le pari que de voir le feu qui animait ces amoureux peut encore être contagieux. De quoi doublement attiser la nostalgie, tant de ceux qui y étaient que de ceux qui auraient sans doute aimé y être...

Le spectacle *Je cherche une maison qui vous ressemble* est présenté au Périscope jusqu'au 19 octobre. Il se promènera aux quatre coins du Québec d'ici au printemps 2020.



La comédienne Catherine Allard captive par sa fougue, sa justesse et sa passion. — PHOTO MARIE-ANDRÉE LEMIRE



Alain Lefèvre était l'invité de l'Orchestre symphonique de Québec pour le concerto *Empereur* de Beethoven. — PHOTO LE SOLEIL, PASCAL RATTHÉ

ALAIN LEFÈVRE JOUE L'EMPEREUR À L'OSQ

Féeries impériales au Palais



JOSIANNE DESLOGES
jdesloges@lesoleil.com

CRITIQUE

L'occasion d'entendre le plus célèbre concerto de Beethoven, de voir à l'œuvre le pianiste Alain Lefèvre et d'apprécier l'Orchestre symphonique de Québec dans l'enceinte du Palais Montcalm équivaut, en musique classique, à un coup de circuit.

On aurait facilement pu prédire que la proposition ferait déborder la salle Raoul-Jobin du Palais Montcalm. Les 980 places (comparativement à 1875 à la salle Louis-Fréchette du Grand Théâtre) ayant trouvé preneurs, l'OSQ a ouvert une supplémentaire en fin de matinée. La représentation fut moyennement courue, vu la plage horaire, et l'accès fut laborieux pour les automobilistes, dont les déboires de stationnement ont entraîné 20 minutes de retard.

Écouter de telles œuvres au beau milieu de la journée donne l'impression d'être sous l'effet du décalage horaire, de s'être évadé de la course effrénée du quotidien pour mieux devoir y replonger ensuite. Sur scène, les musiciens semblent bénéficier d'une énergie décuplée.

Le caractère héroïque et la puissance du *Concerto pour piano nº 5 en mi bémol majeur «Empereur»* siéent bien à la personnalité flamboyante d'Alain Lefèvre. Le pianiste s'acquitte de sa tâche avec un mélange de panache et de retenue. Légèrement penché sur le clavier, il joue de mémoire une partition profondément inscrite en lui, maîtrisée et aimée. Chaque note tombe pile là où il le faut, avec la douceur éthérée ou la puissance voulue. À plusieurs moments, le musicien bondit sur son banc, ses mains s'emballent dans des acrobaties aériennes qui semblent plus fortes que lui. Alain Lefèvre est réjouissant à regarder aller — la musique le possède jusqu'au bout des orteils —, mais il demeure au diapason avec l'orchestre, un partenaire de jeu qu'il ne tente jamais d'éclipser.

Sa prestation a été chaudement applaudie. C'était de toute évidence le morceau le plus attendu du concert.

PREMIÈRE MONDIALE

La seconde partie du programme comprenait *Puck... Fleeing from the Dawn* du compositeur américano-britannique Geoffrey Gordon. Une première mondiale pour la pièce composée en 2017 et s'inspirant d'un tableau de David Scott s'inspirant lui-même d'une scène du *Songe d'une nuit d'été* de Shakespeare. Outre deux ou trois mesures évoquant le battement des ailes des fées, l'œuvre donne l'impression de plonger en plein orage, grâce au concours de trois percussionnistes et à plusieurs notes aigües longuement tenues et dignes d'un film d'épouvante. La finale manquait de netteté. Il aura fallu un signe de tête de la première violon solo Catherine Dallaire pour que le public comprenne qu'il était temps d'applaudir.

Compléter le programme avec la suite *Songe d'une nuit d'été* de Mendelssohn allait de soi, mais faisait aussi en sorte que la proposition manquait un peu d'audace. On pouvait voir à l'œuvre le chef Julien Masmondet, qui n'était plus caché par le piano, qui a mené les musiciens avec des gestes souples, marqués avec plus de force pour quelques moments clés. L'idée que l'équipage aurait pu tout aussi bien naviguer sans capitaine dans ses eaux connues nous a toutefois effleuré l'esprit.

Le tout s'est terminé sur une note faste avec la *Marche nuptiale* (celle-là même qui appuie le départ des mariés dans la plupart des mariages au cinéma). Un débordement supportable, puisque l'orchestre avait pris soin de doser son volume et d'aborder avec une fine douceur plusieurs moments plus féériques de la suite.

Le concert *Alain Lefèvre joue l'«Empereur»*, vu à 10h30 au Palais Montcalm, était représenté à 19h30 au même endroit.

› NOUVEAUX HONNEURS POUR LES LOUANGES

Décidément, les choses continuent de bien aller pour Vincent Roberge, alias Les Louanges. L'auteur-compositeur-interprète originaire de Lévis vient de recevoir le prix Slaight Music, présenté par le Panthéon des auteurs et compositeurs canadiens. Créée en 2017, la récompense «vise à reconnaître le succès actuel et potentiel d'un auteur-compositeur canadien en émergence dont la carrière est sur une pente ascendante». Sa consœur Lowell a reçu le même prix dans la catégorie anglophone. Paru l'an dernier, l'album *La nuit est une panthère* s'est retrouvé sur la courte liste du prix Polaris en plus de valoir à son auteur le prix Félix-Leclerc, le prix Espoir-FEQ et le prix Rapsat-Lelièvre. Les Louanges ou ses collaborateurs sont aussi nommés dans neuf catégories en vue des prochains galas de l'ADISQ. Charlotte Cardin et Jessie Reyez ont obtenu le prix Slaight Music à sa création en 2017. **GENEVIÈVE BOUCHARD**



— PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, ERICK LABBÉ

CHOIX TÉLÉ

ÉLECTIONS CANADA 2019
ICI TÉLÉ, ICI RDI ET V À 20H
Patrice Roy anime ce deuxième débat des chefs en français, auquel participe notre journaliste Patricia Cloutier.

BILL COSBY : SCANDALE À L'AMÉRICAINE
INVESTIGATION À 20H
Comment l'un des humoristes les plus respectés est devenu le plus honni.

DANS LES MÉDIAS
TÉLÉ-QUÉBEC À 21H
Entrevue avec Marie-Maude Denis, et l'envers des débats télévisés.

Discutez de télévision avec Richard Therrien sur **therrien.lesoleil.com**

Le vent dans les voiles pour la Virée



GILLES GAGNÉ
Collaboration spéciale

CARLETON — La 19e Virée, l'événement automnal par excellence en Gaspésie, prendra son envol vendredi à Carleton-sur-Mer, avec trois spectacles de musique traditionnelle et un vernissage, les premières activités d'un événement qui en rassemblera une trentaine d'ici dimanche.

La Veillée de danse traditionnelle constitue le point culminant de vendredi, d'autant plus qu'elle sera animée par un groupe rompu au rythme de la Virée, De Temps Antan, mené par Ghislain Jutras au *call*. Le vernissage de l'exposition *D'ici et d'ailleurs*, au centre Vaste et vague, et une prestation du groupe É.T.É précéderont la Veillée de danse, qui sera suivie par Les Tireux d'roches.

Ces départs en force expliquent sans doute en partie l'affluence croissante de La Virée même après 19 ans, alors que bien des événements du même âge plafonnent ou déclinent.

«Les deux dernières Virées ont été marquées par des records d'assistance. Le taux d'occupation des spectacles est de 90 %. On s'entend que nos lieux de diffusion sont de capacité modeste, à 168 places au studio du Quai des arts, à 300 places au Centre de congrès et à 140 places au Naufrageur, mais on ajoute 4500 personnes participant aux activités extérieures. Nous avons reçu 7200 festivaliers l'an passé», note son coordonnateur, Samuel Téguel.

«Comment expliquer cette croissance? On a des propositions artistiques relevées et il y a un renouveau dans le milieu de la musique trad au Québec, qui n'a rien à envier à ce qui se passe ailleurs. Il faut réaliser que les Tireux d'roches et de Temps Antan sont les trois quarts du temps à l'étranger. Le marché québécois étant ce qu'il est, parce qu'en dehors des festivals trad, la musique et la chanson traditionnelles ont trop peu de place pour permettre à ces artistes d'exploiter leur talent, ils n'ont pas le choix de s'exporter. Les marchés extérieurs leur permettent de vivre», ajoute M. Téguel.

MARCHÉ RÉGIONAL

Le public régional s'affirme aussi. «On a assisté au développement d'un marché régional, d'un public curieux, qui vient voir et qui demande de voir autre chose, des spectacles plus rares, de la danse [...] On a aussi fait une étude l'an passé et elle indique qu'il y a 38 % de touristes dans notre assistance», souligne-t-il.

La Virée reçoit aussi le plus gros marché public de l'année en Gaspésie, avec 60 exposants, des producteurs d'aliments du terroir et de métiers d'art. «La même étude révèle que ces exposants ont vendu pour 100 000 $ de produits en deux jours l'an passé. Si ce n'est pas vital pour certains d'entre eux, c'est tout près. Les touristes rappellent parfois après la Virée pour nous demander la provenance de tel produit», explique Samuel Téguel.

«Les deux dernières Virées ont été marquées par des records d'assistance. Le taux d'occupation des spectacles est de 90 %»

— Le coordonnateur du festival trad, Samuel Téguel

La Virée réussit depuis plusieurs années à donner une touche internationale à l'événement. Cette année, c'est Doolin', une formation française de Toulouse, spécialisée en musique celtique, qui est invitée. Musique à bouches, MAZ, Henri Godon et le slameur, poète et romancier David Goudreault prennent aussi une belle place au programme.

Un atelier de danse traditionnelle, un chapiteau où une dizaine de spectacles sont offerts, une tente des vieux métiers, une rencontre folklorique pour musiciens de la région, des 5 à 7 musicaux, des activités pour enfants et la toujours populaire visite du cimetière de Carleton s'ajoutent à l'offre de la Virée.



0017543

Flavia Coelho, indignation et danse-remède

PHILIPPE GRELARD
Agence France-Presse

PARIS — Le mandat du président Jair Bolsonaro au Brésil suscite «indignation, rage et haine» chez Flavia Coelho, chanteuse qui répond avec *DNA*, album emballant où musiques urbaines et caribéennes se percutent.

La «danse-remède, c'est complètement latino-américain, tiers-mondiste», expose à l'AFP cette Brésilienne installée à Paris. «Si on n'a pas le ballon de foot ou la musique pour rigoler, qu'est-ce qu'on fait? Au Brésil, c'est dans notre ADN, tout ça c'est à l'intérieur de nous», poursuit-elle, référence au titre de l'album *DNA* («ADN» en portugais), qui sort le 18 octobre.

Cidade Perdida («Ville Perdue), chanson phare de son quatrième album, est un brûlot anticorruption où elle libère son *flow* en portugais, s'adressant autant à la tête qu'aux jambes.

«Au Brésil, ils détournent l'argent des cantines, des écoles, des fournitures scolaires. Moi-même pendant longtemps, j'ai été à l'école seulement pour bouffer, car il n'y avait rien à manger chez moi. Alors quand l'école ne suit pas, le trafiquant vient vers nous», raconte-t-elle dans un français impeccable, égayé par son accent carioca.

«CE SUPERHÉROS EN NOUS»

«Au Brésil, il est difficile d'aller à l'école, moi j'ai commencé à bosser à 14 ans, mais d'autres enfants dès 5 , 6 ou 7 ans sont dans les usines, les champs».

L'album n'est pas centré que sur le Brésil. *Levanta Dai* («Relève-toi») évoque le Venezuela par ricochet. «Avec la crise dans ce pays, beaucoup de Vénézuéliens ont passé la frontière, mais j'ai été surprise, ils ont été très mal accueillis dans le nord du Brésil», déplore-t-elle.

En pleine réalisation de son album, Jair Bolsonaro a donc été élu. «Ce monsieur, dont je ne prononce pas le nom, a moins de 100 mots de vocabulaire», peste-t-elle.

Elle a «honte» pour les propos désobligeants tenus récemment par le dirigeant brésilien envers Brigitte Macron. «Mais c'est tellement lui, il a aussi dit que les ONG mettaient le feu en Amazonie...»

Pour ne pas déprimer, elle a inventé un sauveur imaginaire *Billy Django*, titre du second morceau. «Il faut réveiller ce superhéros en nous. La révolution doit partir de l'intérieur de chacun, malgré nos malheurs, nos douleurs».

Django, comme celui de Quentin Tarantino? «Oui, un peu, sourit-elle. C'est l'esclave qui se révolte, prend le dessus, défend sa famille. Mais mon Billy Django ne tue personne, même si j'ai déjà été confrontée à la violence, comme nous tous au Brésil. Mais il ne se laisse pas faire».

«QUARTIER LIBRE»

La stigmatisation des minorités sexuelles est également dénoncée dans *DNA*. Comme dans *Nosso Amor* («Notre Amour»). «En Afrique, on met des photos des homos et LGBT à la Une des journaux! Et au Brésil, des gens de ma famille se cachent depuis toujours, ils avaient sorti un peu leur tête, mais ne peuvent plus le faire».

Mais tout n'est pas sombre. *Menino Menina* («Garçon Fille») chante une soirée où les genres importent peu, sans jugement, «c'était quartier libre, "tu fais ce que tu veux"». «C'était très fort pour moi de voir ma petite sœur, qui est lesbienne, être si libre, si spontanée».

No Baile («Au Bal») célèbre ces chargés de famille qui, après avoir trimé toute une vie, s'offrent une seconde jeunesse. «C'est une chanson par rapport à mon papa, et aux autres papas. Quand j'ai quitté la maison, j'ai découvert que mon père aimait sortir, prendre du plaisir».

«Aujourd'hui, quand on a 40-50 ans, 60, 70 ans, ça ne veut plus dire "un vieux". 40 ans, ça arrive pour moi l'année prochaine, et je ne suis pas vieille», éclate-t-elle de rire. «On rajeunit, on n'est plus dans une société où le père ou la mère travaillent et c'est tout. Ce n'est plus du tout comme ça».

«L'important est de continuer à vivre», conclut-elle. *DNA* est conçu comme la bande-son de ce mantra.



«Donald, vous avez mal épelé *terrorisme*. Le fait que ce soit qualifié différemment à cause de la couleur de peau» de l'auteur, «c'est une humiliation. C'est totalement raciste», dénonce la chanteuse Rihanna dans un entretien avec *Vogue*.
— PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Pour Rihanna, Trump est «la personne la plus malade mentalement aux États-Unis»

Agence France-Presse

NEW YORK — La chanteuse et entrepreneuse Rihanna estime, dans un entretien au magazine *Vogue* publié mercredi, que «la personne la plus malade mentalement aux États-Unis aujourd'hui semble être le président» Donald Trump.

L'artiste barbadienne accuse le locataire de la Maison-Blanche de lier systématiquement à des troubles psychiques les fusillades perpétrées par des personnes blanches, mais de qualifier, parallèlement, d'actes terroristes celles dont les auteurs sont issus de minorités ethniques.

Le président américain a ainsi expliqué, en août, que les «maladies mentales» étaient à l'origine des tueries d'El Paso (Texas) et de Dayton (Ohio), menées par des tireurs blancs.

«TOTALEMENT RACISTE»

«Donald, vous avez mal épelé t*errorisme*», a lancé Rihanna. «Le fait que ce soit qualifié différemment à cause de la couleur de peau» de l'auteur, «c'est une humiliation. C'est totalement raciste.»

«Mettez un homme arabe avec la même arme, dans le même Walmart [la tuerie d'El Paso le 3 août s'est déroulée dans une succursale de l'enseigne], et jamais Trump n'en parlerait comme d'un problème de santé mentale», poursuit-elle.

Pour elle, «la personne la plus malade mentalement aux États-Unis aujourd'hui semble être le président.»

Sur le terrain politique également, la chanteuse confirme avoir refusé de se produire lors du prestigieux spectacle de la mi-temps du dernier Super Bowl, événement télévisé le plus suivi de l'année.

«Il y a des choses dans cette organisation [la NFL] avec lesquelles je ne suis absolument pas d'accord», explique-t-elle. «Et je ne voulais pas y aller et leur rendre service.»

Sa décision, dit-elle, est liée aux mesures de rétorsion dont a été victime le joueur Colin Kaepernick, devenu *persona non grata* dans la NFL.

Les propriétaires de clubs lui reprochaient d'avoir mis, plusieurs fois, un genou à terre lorsque jouait l'hymne américain, avant le coup d'envoi de rencontres.

Il entendait ainsi protester contre les discriminations visant, selon lui, les Noirs aux États-Unis.

«Je n'aurais pas osé», dit-elle au sujet du spectacle du Super Bowl. «Pourquoi faire? À qui cela aurait bénéficié? Pas les miens? Je ne voulais pas être une vendue.»

› DANS LES CINÉMAS

DU 4 AU 10 OCTOBRE

› ALOUETTE (SAINT-RAYMOND)

(418 337-2465)

Il pleuvait des oiseaux Ven, Sam, Mar, Mer 19h15 Dim 13h30 19h15 (G)
Joker Ven, Sam 19h30 Dim 13h30 19h15 Mar, Mer 19h15 (13+)
Jolie Turquie – Les Aventuriers voyageurs Lun, Jeu 19h (-)

› BEAUPORT (418 661-9494)

Abominable Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h05 15h25 Sam 20h40 11h 13h20 15h40 Dim 12h30 14h45 16h55 (G)
Abominable 3D Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 18h40 21h Sam 18h55 21h20 Dim 19h20 21h35 (G)
Angry Birds 2 – Le film Ven, Lun, Mar 13h10 15h35 Sam 10h55 13h20 15h45 Dim 12h40 15h05 17h20 (G)
Arnaque en talons Ven, Lun, Mar, Mer 13h25 16h45 19h20 22h Sam 11h30 14h05 16h40 19h25 21h55 Dim 13h05 19h05 21h40 Jeu 13h25 16h20 (13+)
Bretagne et Normandie – Les Aventuriers voyageurs Mer 19h (-)
Ça – Chapitre deux Ven, Dim, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 16h35 20h30 Sam 11h45 15h30 20h (13+)
Downton Abbey Ven, Dim 13h45 16h25 19h05 21h45 Sam 11h05 13h45 16h25 19h05 21h45 Lun, Mar, Mer, Jeu 13h45 16h25 19h05 21h45 (G)
Famille Addams, La 3D Jeu 18h30 20h45 (-)
L' Homme Gémeau Jeu 19h 21h40 (-)
Il pleuvait des oiseaux Ven, Lun, Jeu 13h50 16h35 19h15 21h55 Sam 12h50 16h 19h15 21h55 Dim 12h45 15h40 19h15 21h55 Mar 13h10 15h50 18h45 21h35 Mer 13h25 16h05 19h15 21h25 (G)
Jexi Jeu 19h 21h15 (-)
Joker 13h 13h30 15h45 16h15 18h30 19h 21h15 21h45 (13+)
Joker (v.o.a.) 13h15 16h 18h45 21h30 (13+)
Jolie Turquie – Les Aventuriers voyageurs Dim 15h30 (-)
Judy Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h45 16h25 19h10 21h50 Sam 11h15 13h45 16h20 19h10 21h50 Dim 13h25 16h05 18h50 21h30 (G)
Matthias & Maxime Mer, Jeu 13h 15h40 19h05 21h45 (-)
Menteur Ven, Dim, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h30 16h 19h 21h30 Sam 11h25 13h50 16h20 19h 21h30 (G)
Les Muppets, ça c'est du cinéma Sam 11h (-)
Rambo - La dernière mission Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h20 15h30 19h25 21h35 Sam 11h30 13h40 15h50 19h25 21h35 Dim 13h 15h10 19h05 21h15 (13+)
Rambo – Last Blood (v.o.a.) Ven, Lun, Mar 18h30 21h Sam 18h55 21h05 Dim 19h45 21h55 (13+)
Rapides et dangereux présentent Hobbs et Shaw Ven, Lun, Mar 13h55 15h50 19h05 21h40 Sam 12h15 15h05 18h45 21h40 Dim 12h35 15h30 18h45 21h35 Mer 13h55 15h50 21h40 Jeu 13h30 15h50 (G)
Le Roi lion Ven, Lun, Mar, Mer 13h35 16h10 Sam 11h15 13h40 16h10 Dim 12h45 15h45 Jeu 13h35 16h10 18h45 21h20 (G)
Roi lion, Le 3D Ven, Sam, Dim, Lun, Mar, Mer 18h45 21h20 (G)
Vers les étoiles () Ven 13h40 16h20 19h10 21h50 Sam 12h 15h 18h35 21h15 Dim 13h20 16h 18h50 21h30 Lun, Mar, Mer 13h40 16h20 19h10 21h50 Jeu 13h05 15h50 19h10 21h50 (G)
Vivre à 100 milles à l'heure Ven, Dim, Lun, Mar, Mer 13h15 15h40 18h50 21h20 Sam 13h10 15h40 18h50 21h20 Jeu 13h15 15h40 (13+)

› CARTIER (418 522-1011)

Abominable Ven, Sam, Dim, Lun, Mar, Jeu 10h40 12h40 15h 19h 21h Mer 10h40 12h40 15h (G)
Downton Abbey (v.o.a.) Ven, Dim, Mar, Jeu 14h50 19h10 Sam, Lun, Mer 14h50 21h30 (G)
Downton Abbey Ven, Dim, Mar, Jeu 10h30 12h30 21h30 Sam, Lun, Mer 10h30 12h30 19h10 (G)
Le Faucon au beurre d'arachide (v.o.s.-t.f.) 10h30 17h10 (G)
Il pleuvait des oiseaux 10h30 17h 18h50 (G)
Joker Ven, Dim, Mar, Jeu 10h20 14h40 19h20 21h20 Sam, Lun, Mer 10h20 14h40 21h20 (13+)
Joker (v.o.a.) Ven, Dim, Mar, Jeu 12h40 17h 21h40 Sam, Lun, Mer 12h40 17h 19h20 21h40 (13+)
Roxane 13h 14h50 16h40 19h30 (G)
Les Soeurs bien aimées (v.o.s.-t.f.) Mer 19h10 (-)
Vivre à 100 milles à l'heure 12h50 14h50 16h50 21h20 (13+)

› CLAP (418 653-2470)

Abominable Ven, Sam, Dim 09h45 12h30 14h35 19h05 21h45 Lun 12h30 14h35 16h40 19h05 21h45 Mar 09h45 12h30 14h35 16h40 19h05 21h45 Mer 09h40 12h25 14h30 19h10 21h10 Jeu 09h40 12h25 14h30 19h 21h10 (G)
Ad Astra (v.o.a.) Ven, Sam, Lun, Mar, Jeu 16h35 Dim, Mer 16h35 19h05 (G)
Ad Astra – Séances VIP (v.o.a.) Ven, Sam, Lun, Mar, Jeu 21h35 (G)
Amoureuses Ven, Sam, Dim, Lun, Mar 09h55 Mer, Jeu 09h50 (G)
Celle que vous croyez Ven, Sam, Dim, Lun, Mar 12h25 17h05 Mer, Jeu 09h40 14h35 (13+)
Le Cygne de cristal (v.o.s.-t.f.) Ven, Sam, Dim, Lun, Mar 10h25 (G)
Downton Abbey (v.o.a.) Ven, Sam, Dim, Lun, Mar 21h25 Mer, Jeu 21h50 (G)
Downton Abbey 11h50 14h20 16h50 19h20 (G)
Il était une fois à... Hollywood – Séances VIP (v.o.s.-t.f.) Ven, Sam, Dim, Lun, Mar 21h10 (13+)
Il pleuvait des oiseaux Ven, Sam, Lun, Mar 10h45 13h25 14h30 16h05 18h45 Dim 10h45 13h25 16h05 18h45 Mer, Jeu 10h45 13h25 16h05 18h45 21h25 (G)
Joker Ven, Sam, Lun, Mar 11h15 13h50 19h 21h50 Dim 11h15 13h50 21h50 Mer 11h15 13h50 Jeu 11h15 13h50 19h (13+)
Joker (v.o.a.) Ven, Sam, Lun, Mar, Jeu 16h25 Dim, Mer 16h25 19h (13+)
Joker – Séances VIP (v.o.a.) Ven, Sam, Lun, Mar, Jeu 21h35 (13+)
Joker – Séances VIP Dim, Mer 21h35 (13+)
Jolie Turquie – Les Aventuriers voyageurs Dim 15h Mer 19h (-)
Judy Ven, Sam, Dim, Lun, Mar 10h 14h40 19h15 Mer, Jeu 10h 16h35 (G)
Judy – Séances VIP (v.o.a.) Ven, Sam, Dim, Lun, Mar, Jeu 21h40 (G)
Kuessipan Ven, Sam, Lun, Mar 09h45 12h05 17h 19h25 Dim 10h 12h30 17h 19h25 Mer 09h45 12h20 16h45 21h20 Jeu 09h45 12h20 16h45 19h10 (G)
Matthias & Maxime Mer, Jeu 11h45 14h15 16h45 19h15 21h45 (-)
Le Roi lion Ven, Sam, Dim 16h40 (G)
Vers les étoiles Ven, Sam, Lun, Mar, Jeu 11h35 14h05 19h05 Dim, Mer 11h35 14h05 (G)
Vers les étoiles – Séances VIP Dim, Mer 21h35 (G)

› CLAP – LORETTEVILLE (418 653-2470)

Abominable Ven, Sam, Dim 10h 12h15 13h50 14h30 19h20 21h35 Lun, Mar, Mer, Jeu 12h15 14h30 19h20 21h35 (G)
Ad Astra – Séances VIP (v.o.a.) 21h40 (G)
Bob Bissonnette : Rockstar. Pis pas à peu près Ven, Sam, Mer 17h Lun, Mar, Jeu 16h25 (G)
Downton Abbey (v.o.a.) Dim 19h05 Mer 19h10 (G)
Downton Abbey Ven, Sam 11h05 13h45 16h25 19h05 21h40 Dim 11h05 13h45 16h25 21h40 Lun, Mar, Jeu 11h10 13h50 16h30 19h10 21h40 Mer 11h10 13h50 16h30 21h40 (G)
Il pleuvait des oiseaux Ven, Sam, Dim 10h50 13h30 16h10 18h50 21h30 Lun, Mar, Mer, Jeu 11h 13h40 16h20 18h55 21h30 (G)
It – Chapter Two (v.o.a.) Ven, Sam, Dim, Lun, Mar 21h10 Mer, Jeu 21h20 (13+)
Joker Ven, Sam 10h40 13h25 16h15 19h Dim 10h40 13h25 16h15 21h45 Lun, Mar 11h 13h25 16h15 19h Mer 13h25 16h15 21h45 Jeu 13h25 16h15 19h (13+)
Joker (v.o.a.) Ven, Sam, Lun, Mar, Jeu 21h45 Dim, Mer 19h (13+)
Jolie Turquie – Les Aventuriers voyageurs Dim 15h Mer 13h (-)
Judy Ven, Sam, Dim, Lun, Mar 11h10 16h05 18h40 Mer, Jeu 11h 16h45 (G)
Kuessipan Ven, Sam, Dim 10h45 13h20 15h55 18h45 220 Lun, Mar 11h15 13h45 16h15 18h45 21h20 Mer, Jeu 11h15 13h45 16h15 18h45 (G)
Matthias & Maxime Mer, Jeu 11h05 13h40 16h15 18h50 21h25 (-)
Rambo – La dernière mission Ven, Sam 12h30 14h45 19h35 Dim 12h30 17h10 19h35 Lun, Mar, Jeu 12h 14h15 19h05 Mer 11h05 15h 19h20 (13+)
Rambo – La dernière mission – Séances VIP Ven, Sam, Dim 21h50 Lun, Mar, Jeu 21h15 Mer 21h20 (13+)
Le Roi lion Ven, Sam, Dim, Lun, Mar 16h45 (G)
Royal Corgi Ven, Sam, Dim 10h20 Lun, Mar 13h55 (G)
Vers les étoiles 11h 13h40 16h20 18h55 (G)

› DES CHUTES (SAINT-NICOLAS)

(418 831-2660)

Abominable Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 19h 21h30 Sam, Dim 13h 15h30 19h 21h30 (G)
Angry Birds 2 – Le film Sam, Dim 13h (G)
Bob Bissonnette : Rockstar. Pis pas à peu près Ven, Jeu 13h 18h55 21h30 Sam, Dim 15h30 18h55 21h30 Lun 21h30 Mar 13h 21h30 Mer 18h55 21h30 (G)
Downton Abbey Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 18h45 21h30 Sam, Dim 12h45 15h30 18h45 21h30 (G)
Il pleuvait des oiseaux Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 18h45 21h30 Sam, Dim 12h45 15h30 18h45 21h30 (G)
Joker () Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 18h45 21h30 Sam, Dim 12h45 15h30 18h45 21h30 (13+)
Kuessipan Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 18h45 21h30 Sam, Dim 12h45 15h30 18h45 21h30 (G)
Rambo – La dernière mission Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 19h 21h30 Sam, Dim 13h 15h30 19h 21h30 (13+)
Le Vent de la liberté Lun 13h 18h45 Mar 18h45 Mer 13h (G)
Vivre à 100 milles à l'heure Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 18h55 21h30 Sam, Dim 12h55 15h30 18h55 21h30 (13+)

› IMAX GALERIES DE LA CAPITALE (418 624-4629)

Galapagos 3D Jeu 11h (-)
Gemini Man – IMAX (v.o.a.) Jeu 22h (-)
Homme Gémeau, L' 3D Jeu 19h (-)
Joker – IMAX Ven, Mar 13h15 16h05 19h 21h45 Sam, Mer 21h45 Dim 13h15 16h05 19h 21h45 Lun 19h Jeu 13h15 16h05 (13+)
Magnifique Planète 3D Sam, Lun, Mer 11h30 (-)
Pandas – IMAX Dim, Mar 11h30 ()

› LIDO (LÉVIS) (418 837-0234)

Abominable Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 19h 21h30 Sam, Dim 13h 15h30 19h 21h30 (G)
Angry Birds 2 – Le film Sam, Dim 13h (G)
Arnaque en talons Ven, Lun, Mar 13h Sam, Dim 15h30 (13+)
Les Aventuriers voyageurs – Chili et Patagonie Dim 15h30 Mar 13h Mer 19h (-)
Bob Bissonnette : Rockstar. Pis pas à peu près Ven, Jeu 13h 18h55 21h30 Sam 12h55 15h30 18h55 21h30 Dim 12h55 18h55 21h30 Lun, Mar, Mer 21h30 (G)
Ça – Chapitre deux Ven, Sam, Dim, Lun, Mar 20h (13+)
Les Crevettes pailletées Lun 13h 19h Mar 19h Mer 13h (G)
Downton Abbey Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 18h45 21h30 Sam, Dim 12h45 15h30 18h45 21h30 (G)
Il pleuvait des oiseaux Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 18h45 21h30 Sam, Dim 12h45 15h30 18h45 21h30 (G)
Joker () Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 18h45 21h30 Sam, Dim 12h45 15h30 18h45 21h30 (13+)
Matthias & Maxime Mer, Jeu 13h 18h45 21h30 (-)
Rambo – La dernière mission Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 19h 21h30 Sam, Dim 13h 15h30 19h 21h30 (13+)
Vers les étoiles – Séances VIP Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 18h45 21h30 Sam, Dim 12h45 15h30 18h45 21h30 (G)

› SAINTE-FOY (418 871-1550)

Abominable Ven 12h40 15h05 17h20 19h45 Sam 12h20 14h50 17h15 19h45 Dim 12h25 14h55 17h15 19h35 Lun, Mar 14h 16h35 19h30 Mer 15h20 17h45 19h45 Jeu 15h20 17h30 19h45 (G)
Abominable 3D Ven 22h05 Sam, Mer, Jeu 22h Dim, Mar 21h55 Lun 21h50 (G)
Arnaque en talons Ven 12h45 16h40 19h25 21h55 Sam 12h10 16h40 19h25 21h55 Dim 12h30 16h40 19h25 21h55 Lun, Mer 13h40 16h25 19h25 21h55 Mar 12h40 16h45 19h25 21h55 Jeu 13h45 16h30 21h45 (13+)
Ça – Chapitre deux Ven 12h50 15h10 18h45 21h25 Sam 12h50 14h55 18h40 21h25 Dim 12h50 15h 18h35 21h25 Lun 14h30 18h30 21h15 Mar 13h10 15h05 18h35 21h25 Mer 14h30 18h30 21h50 Jeu 14h30 18h30 21h20 (13+)
Downton Abbey (v.o.a.) Ven 18h45 22h10 Sam 15h45 18h40 22h05 Dim 12h50 15h45 18h40 22h Lun 12h55 15h50 18h35 22h Mar 12h50 15h45 18h40 22h Mer, Jeu 12h55 15h50 22h (G)
Downton Abbey Ven 13h40 16h30 19h15 22h Sam 10h55 13h45 16h30 19h15 22h Dim 13h35 16h25 19h15 21h55 Lun, Mar, Mer 13h35 16h25 19h15 21h55 Jeu 13h35 16h25 18h40 (G)
La Famille Addams Jeu 19h 21h20 (-)
Histoire de jouets 4 Ven, Dim, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h15 15h50 Sam 13h25 16h05 (G)
L' Homme Gémeau Jeu 19h20 21h55 (-)
Il pleuvait des oiseaux Ven, Sam, Dim, Lun, Mar, Mer 13h05 16h 18h55 21h45 Jeu 13h05 16h 18h55 (G)
Joker Ven 12h45 13h05 13h30 15h40 15h55 16h20 19h10 19h20 21h40 22h05 Sam 12h40 13h20 15h40 16h20 18h45 19h20 21h35 22h10 Dim 12h45 13h20 15h40 16h20 18h35 19h10 21h25 22h Lun 12h55 13h30 15h45 16h20 18h40 19h10 21h30 22h Mar 12h45 13h30 15h40 16h20 18h40 19h10 21h30 22h Mer 12h55 13h30 15h45 16h20 18h40 19h10 21h30 22h Jeu 12h55 13h30 15h50 16h20 18h40 19h10 21h30 22h (13+)
Joker (v.o.a.) Ven 20h 30h50 33h40 Sam 13h05 15h55 18h50 21h40 Dim 12h30 15h30 18h45 21h35 Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 15h50 18h45 21h35 (13+)
Judy Ven 19h10 21h55 Sam 19h 21h50 Dim, Lun, Mar, Mer, Jeu 19h05 21h50 (G)
Matthias & Maxime Mer, Jeu 12h50 13h35 16h20 19h15 21h55 (-)
Metallica & San Francisco Symphony – S&M 2 (v.o.a.) Mer 19h (-)
Les Muppets, ça c'est du cinéma Sam 11h (-)
Rambo – La dernière mission Ven 13h 15h15 17h25 19h40 22h Sam 12h30 15h 17h20 19h40 21h55 Dim, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 15h15 17h25 19h40 21h55 (13+)
Roger Waters Us + Them (v.o.a.) Sam 12h55 (-)
Le Roi lion Ven 13h25 16h15 19h05 21h50 Sam 12h55 15h50 19h05 21h50 Dim, Lun, Mar 13h25 16h10 19h 21h45 Mer 13h25 16h05 18h50 21h55 Jeu 13h25 16h10 (G)
Vers les étoiles Ven, Sam 13h30 16h25 19h20 22h05 Dim 13h30 16h20 19h15 22h Lun, Mar, Mer, Jeu 13h30 16h20 19h15 22h (G)
Vivre à 100 milles à l'heure Ven 19h 21h35 Sam 11h15 13h55 16h30 19h10 21h45 Dim, Lun, Mar 13h50 16h30 19h20 21h50 (13+)

COMPILATION MEDIAFILM.CA

JEUDI SOIR À LA TÉLÉ

(N) - Nouvelle émission 2019-10-10

Réseau	Câb.	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00
11 ICI RC Télé	2	District 31 (N)	Infoman (N)	Élections Canada 2019 / Le débat des chefs 2019				Le Téléjournal (N)		SportsEx (N)/ On va se
4 TVA	4	Les Gags (N)	Poule aux oeufs d'or (N)	Le bon docteur / La vie, c'est une vacherie (N)		J.E. (N)	Face à la rue (N)	TVA nouvelles (N)	(22h35) Denis Lévesque (N)	
2 V	5	À table avec mon ex (N)	Rire et délire (N)	Élections Canada 2019 / Le débat des chefs 2019				L'Open Mic de... (N)	Occupation Double	Un souper parfait
15 TQc	3	Génial! (N)	L'indice Mc$ween (N)	180 jours / Au-delà des murs (N)		Dans les médias (N)		House of Cards (v.f.) / Situations d'urgence		Un chef à la cabane
6 CBC	6	Still Standing	Coronation Street	Battle of the Blades (N)		Dragons' Den (N)		CBC News: The National (N)		CBC Montreal News (N)
12 CTV	7	eTalk (N)	Young Sheldon (N)	Grey's A. / Alyssa Milano et Holly Marie Combs. (N)		How to Get Away With Murder (N)		Law&O: SVU / Steven Taylor et Demore Barnes. (N)		CTV National News (N)
20 Global	8	Ent. Tonight Canada	Ent. Tonight (N)	Superstore (N)	The Unicorn (N)	The Good Place (N)	Carol's Second Act (N)	Evil / 3 Stars / John Glover et Dascha Polanco. (N)		Global News (N)
22 ABC	51	Local 22 News at 7 (N)	Inside Edition (N)	Grey's A. / Alyssa Milano et Holly Marie Combs. (N)		A Million Little Things / Jerry Ferrara (N)		How to Get Away With Murder (N)		Local 22 News at 11 (N)
3 CBS	53	CBS Evening News (N)	Ent. Tonight (N)	Young Sheldon (N)	The Unicorn (N)	Mom (N)	Carol's Second Act (N)	Evil / 3 Stars / John Glover et Dascha Polanco. (N)		Channel 3 News at 11 (N)
44 FOX	54	NE Nation	NFL Pre-game (En direct)	LNF Football / Giants de New York c. Patriots de Nouvelle Angleterre (En direct)						
5 NBC	52	Jeopardy! (N)	Wheel of Fortune (N)	Superstore (N)	Perfect Harmony (N)	The Good Place (N)	Sunnyside (N)	Law&O: SVU / Steven Taylor et Demore Barnes. (N)		NBC5 News @ 11 (N)
57 PBS	50	PBS NewsHour (N)		New Tricks / Magic Majestic		Death in Paradise / A Personal Murder		Happy Valley		BBC World News
ICI RDI	19	(18h30) 24/60 / La soirée du débat des chefs (N)		Élections Canada 2019 / Le débat des chefs 2019 (N)				24/60 / Analyse du débat des chefs 2019 (N)		
ICI ARTV	31	(18h30) Downton Abbey	Moi et l'autre	Amour du country / Chantal Massé et Dani Daraîche.		Génie: Einstein / Einstein chapitre neuf (N)		Génie: Einstein / Einstein chapitre dix (N)		GERRY
Canal D	36	Un trésor vu de l'espace		Catastrophes en mer / L'épave du Rocknes (N)		Paranormal / Le monstre de Montauk et plus (N)		NASA: 60 ans de découvertes (N)		
Canal Vie	44	3 garçons / Une course perpétuelle (N)		Stage à la maternité (N)		Sylvie à l'école (N)		Design V.I.P.	Design V.I.P.	Hung (v.f.) (N)
Évasion	40	Benoît le villageois (N)	5 étoiles	Hôtel Inspector / Mountain View (N)		Josh Gates, traqueur de mystères (N)		Vivre sous zéro / Plante miraculeuse (N)		Le Voyageur assoiffé
Historia	42	De l'acier et du feu / Le rhomphaia		FantomWorks / Corvette 1968 et Chevrolet 1958		Transmission (N)	Rapides dangereuses	Hors route: défi extrême / Chaussettes glacées (N)		Détroit
MAX	32	Le mentaliste / Patates rouges		Chicago Med / Code orange (N)		Imposteurs / La recrue		Marvel: Les agents du S.H.I.E.L.D. / Le voyageur (N)		Bones
ELLE Fictions	33	Beautés désespérées / Les baisers (N)		Le guide de la parfaite divorcée (N)		EN UNE POUR LA SAINT-VALENTIN (2017) avec Haley Webb, James Maslow.				Guide de divorcée
Séries +	41	Élémentaire / La femelle de l'espèce		Secrétaire d'État / Le jardin de la paix (N)		Quantico / Projet loup-garou (N)		Bull (v.f.) / La fille qui n'aimait personne (N)		Solitaire / La brouette (N)
TV5	29	Devoir d'enquête / L'homme qui ne voulait pas être coupable (N)			Viols sur mineurs: mon combat contre l'oubli (N)			Aux animaux la guerre (N)		Journal/(23h20) C à dire?!
Unis TV	30	(18h30) Vétérinaire (N)	Louis et la faune (N)	Eau fraîche (N)	Fou des oiseaux	Hooké à la chasse (N)	La main à la pâte (N)	Bouffe en cavale / Cuisiner avec les herbes marines		Peaky Blinders
Z	43	Le must du ridicule (N)	En rodage (N)	Galas ComediHa! 2017 / Gala P-A Méthot (N)		Pas un talk show (N)	Comédie sur mesure (N)	Tosh.0 (N)	T'es pas game	Dexter / L'appel du large
RDS	25	LNH Hockey / Red Wings de Détroit c. Canadiens de Montréal (En direct)					L'antichambre (En direct)		Sports 30 (N)	LNH Canadiens express
Sportsnet	179	(17h00) LMB Baseball / Min./N.Y. Y. (En direct)			LMB Baseball / Rays de Tampa Bay c. Astros de Houston Série de division de la ligue américaine Game 5 (if necessary) (En direct)					
TSN	190	That's Hockey (En direct)	LNH Hockey / Blues de St. Louis c. Sénateurs d'Ottawa (subject to blackout) (En direct)					SportsCentre (N)		SportsCentre (N)
9 Télé-Mag	10	Passionnés VR	Plaisirs Nautiques	Spécial Mag	Voyage magazine	Aventure Chasse Pêche		Plaisirs Nautiques	Passionnés VR	Motocross Québec
MATV	9	L'Adolescent	LeZarts	Projection libre		La beauté du vin	Des chemins	Parler d'argent	Rendez-vous	Mise à jour / Québec
Télétoon	56	Teen Titans Go!	Pokémon, la série	Têtes à Claques / Titanos	Faut pas rêver	Les Simpson	Professeur Zarbi (N)	Family Guy / Kid Kodak	American Dad (N)	Les Simpson
VRAK	38	Mom (v.f.) (N)	Jérémie (N)	Les Foster / Justifications (N)		L'Illusionniste / Magie noire et jeux d'ombres (N)		The Amazing Race / Un rat musqué en mission		Jérémie

HOROSCOPE

Jeudi 10 octobre 2019

Bélier (21 mars au 19 avril)

La Lune en Poissons, " dans les bras " de Neptune, risque de vous sensibiliser davantage. Certes, ce jeudi sera probablement tout sauf ennuyant. Il pourrait même régner un climat passionnel dans l'air. Les gestes spontanés devraient entraîner les conséquences les plus agréables. Alors ne permettez surtout pas aux doutes inutiles de vous empêcher d'agir...

Taureau (20 avril au 20 mai)

Il ne faudrait pas que le duo de la Lune avec Neptune en Poissons vous insécurise. Les doutes qui envahissent votre esprit n'ont pas de raison d'être. Grâce à l'influence d'Uranus pour un certain temps en Taureau, des opportunités pourraient surgir de partout et de nulle part. De nouveaux partenariats ne sont pas exclus, tant en affaires que sur le plan affectif... Laissez la porte ouverte...

Gémeaux (21 mai au 21 juin)

Les cycles planétaires actuels risquent d'amplifier les évènements. Si vous posez un geste, attendez-vous à ce qu'il suscite une réaction d'au moins deux fois son intensité. Évitez donc les actes impulsifs, c'est une suggestion. Car votre journée promet d'être tout sauf monotone. Alors si vous recherchez les émotions fortes, vous devriez envisager une petite sortie en société...

Cancer (22 juin au 22 juillet)

En accord avec votre Signe, le cycle actuel de la Lune en Poissons pourrait vous offrir de plus fortes émotions. N'oubliez pas pour autant d'effectuer une petite manoeuvre importante. Par contre, si vous savez vous adaptez aux fluctuations de la journée, ce jeudi pourrait grandement vous plaire. Mais vous auriez avantage à vous libérer de toutes attentes et de toutes idées préconçues.

Lion (23 juillet au 22 août)

Le cycle de la Lune en Poissons pourrait bien vous rendre irrésistible. N'abusez toutefois pas de votre pouvoir de séduction, car vous ferez suffisamment de ravages comme ça! L'atmosphère régnant lors d'une rencontre promet d'être particulièrement intéressante, voire passionnante. Amusez-vous, mais gardez-vous de faire des promesses ou de signer des contrats.

Vierge (23 août au 22 sept.)

Le comportement de certaines personnes pourrait vous sembler démesuré avec le duo Lune-Neptune en Poissons, en face de votre Signe. Si vous parvenez à vous tempérer et à vous tenir loin des excès, la fébrilité du jour ne devrait pas vous incommoder. Au contraire, vos sorties dans le monde pourraient s'avérer particulièrement divertissantes.

Balance (23 sept. au 23 oct.)

En ce jeudi de Lune en Poissons, vous pourriez recevoir plusieurs propositions à la dernière minute. Vous aurez donc avantage à savoir vous adapter aux circonstances, car les activités qui n'étaient pas planifiées seront celles qui vous rapporteront le maximum de plaisir. Alors ne vous empêchez pas de vous amuser parce que vous espérez des nouvelles de quelqu'un...

Scorpion (23 oct. au 21 nov.)

Vénus de passage en Scorpion pourrait accentuer votre désir de plaire et votre quête d'approbation. Rappelez-vous qu'il est inutile de chasser votre naturel, car il reviendrait au galop. Les traits que vous souhaiteriez changer en vous seront justement perçus comme des qualités par autrui. Et avec la Lune en Poissons, la passion pourrait même être au rendez-vous...

Sagittaire (22 nov. au 21 déc.)

Un climat de surprise plane dans l'air avec la Lune " dans les bras " de Neptune en Poissons! Certaines personnes de votre entourage pourraient réagir étrangement suite aux annonces que vous pourriez faire. Choisissez judicieusement les termes que vous emploierez. Une approche diplomatique vous permettra de ne pas déclencher la panique...

Capricorne (22 déc. au 19 janv.)

Le cycle Lunaire en Poissons pourrait vous faire remettre bien des choses en question. Prises de conscience... Changements dans vos priorités, votre notion des valeurs... Certaines personnes risquent même de vous tester pour savoir sur quel pied danser. Car vous pourriez avoir tendance à exagérer vous-même. Assurez-vous de ne pas dépasser les bornes...

Verseau (20 janv. au 18 fév.)

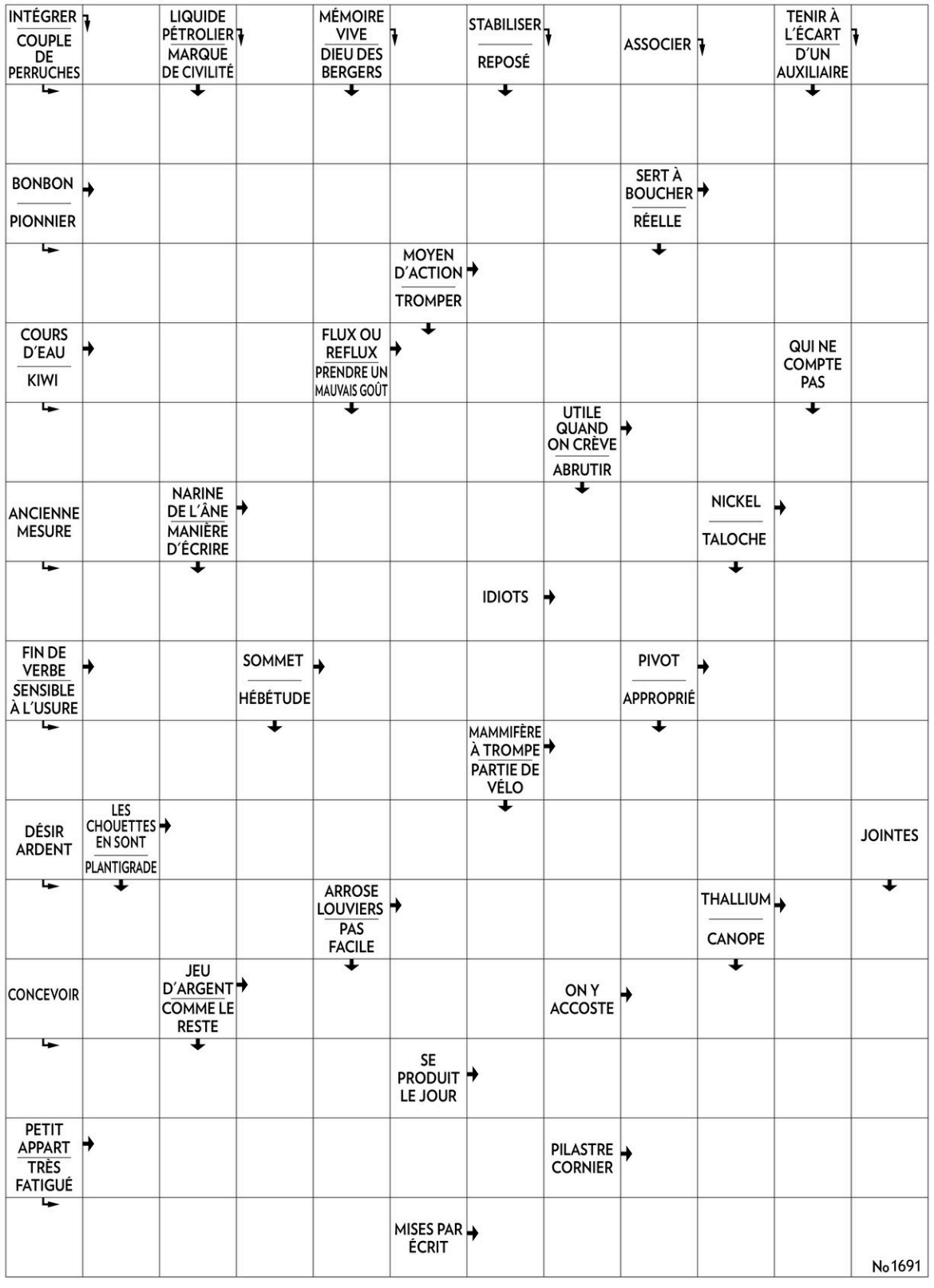
Le duo de la Lune avec Neptune en Poissons pourrait contribuer à faire éclater un secret au grand jour. Dans de telles circonstances, mieux vaudrait mettre cartes sur table et ne rien cacher aux gens qui vous entourent. Vous pourriez d'ailleurs inciter quelqu'un à faire des aveux publics avant qu'une affaire ne soit exposée aux yeux de tous.

Poissons (19 fév. au 20 mars)

Notre satellite, la Lune, " sur les talons " de Neptune en Poissons, pourrait venir chatouiller plus fortement vos cordes sensibles. Car quelqu'un pourrait justement se décider - enfin - à vous dire ce que vous désirez entendre. Toutefois, gardez les pieds sur terre et n'interprétez pas ces paroles de travers. Vivez pleinement l'instant présent au lieu de trop vous projeter dans l'avenir.

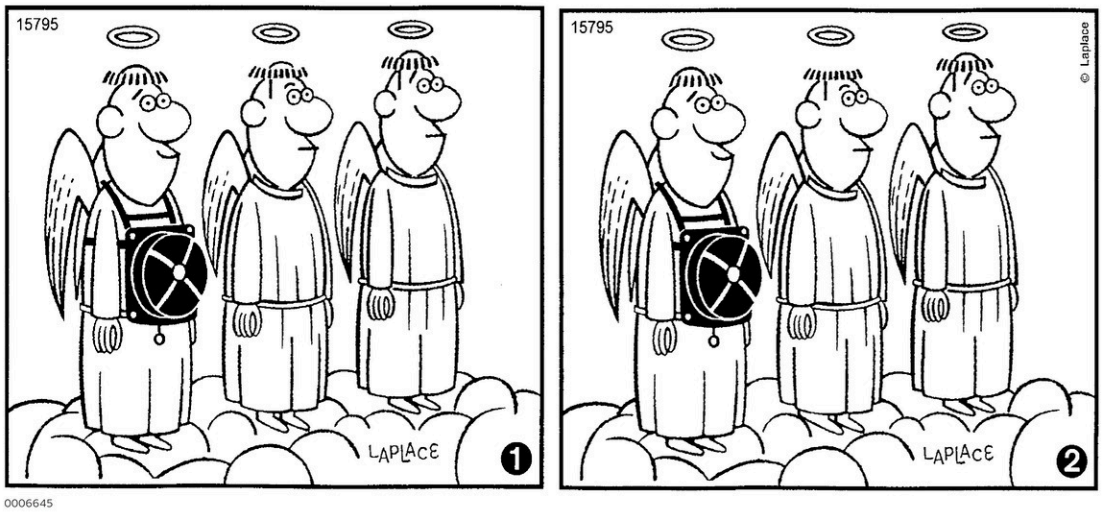
Pour information : *marylene@marylene.com*

MOTS FLÉCHÉS



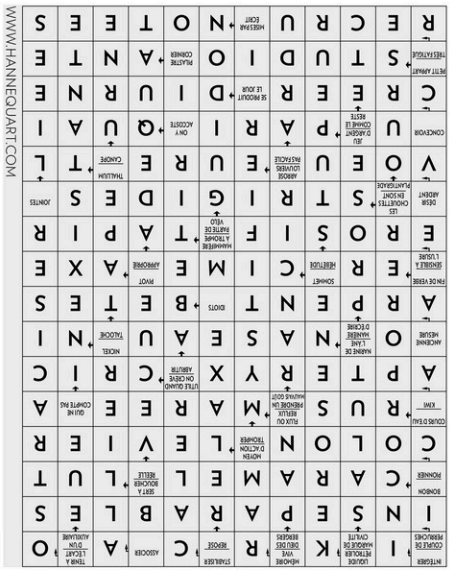
No 1691

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?



Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences.

1 Arrière de la chevelure de l'ange parachutiste. • 2 Sa main droite plus petite. • 3 L'attache arrière du parachute est incomplète. 4 Haut du crâne de l'ange du milieu. 5 Son pied droit est plus gros. • 6 L'articulation de son aile est plus mince. • 7 Le col de l'ange de droite est plus court. 8 Nuage modifié sous l'ange de droite.



0006645

petites annonces

petitesannonces@lesoleil.com **418 686-3311**

Pour nous joindre du lundi au vendredi
De 8 h à 17 h 30 ..... **418 686-3311**
SANS FRAIS **1 866 686-3311**

Sur place
DU LUNDI AU VENDREDI
..... de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

IMMOBILIER VENTE
4639 à 4687
MARCHÉ MAISON **4639**
VISITES LIBRES **4642**
IMMOBILIER LOCATION ..... **4736 à 4769**
SERVICES ET EXPERTS ..... **4776 à 4799**
SERVICES PERSONNELS ..... **4816 à 4819**
EMPLOIS ..... **4831 à 4834**
VÉHICULES ..... **4851 à 4861**
MARCHANDISES ..... **4871 à 4891**

Veuillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, veuillez nous aviser le plus tôt possible, car notre responsabilité se limite à 24 heures, soit à la période comprise entre la première parution erronée et le premier jour ouvrable suivant cette parution. Nous ne sommes responsables que du montant facturé pour la période précitée.

IMMOBILIER LOCATION

4738 Logements à louer Beauport

MANOIR BEAUPORT
4½, disp. déc., chauffé, eau ch., ascenseur, piscine, intercom, stat.($), 418 650-2121 www.roussin.qc.ca

4742 Logements à louer Centre-Ville/Limoilou/ St-Sauveur

2½, 3½, MEUBLÉ, **3½-4½,** NON MEUBLÉ, pl. bois, propre, tranquille, balcon. 418-527-4170 **SECTEUR SAINT-SAUVEUR**

4748 Logements à louer Montcalm/St-Jean-Baptiste

À ACCÈS JARDINS DE COULONGE
3½ , 1 025$, tout inclus, balcon, vue fleuve.
418 682-5246

GRAND 3½, chauffé, stat., entrée lav./séc., avec cachet, pl. bois franc, boiserie en chêne, libre 1er nov. (à discuter). **418 522-6183**

4752 Logements à louer Sainte-Foy

1½ et 3½ à louer
418 651-1386

418 655-1665
3½ 4½ 5½ à la pointe des ponts, calmes, boisé, sécurité, piscine.

DOMAINE DES COMPAGNONS
4½ disp., 1er nov., à partir de 970$ tout inclus, piscine chauffée
418-650-2121 Poste 101
www.roussin.qc.ca

NOEL-CARTER, BEAUX GRANDS 3½-4½-5½, libres, récents, bois flottant, paisibles, stat. int., ascenseur.
418 454-4392

4753 Logements à louer Sillery

5½, 2 ch., planchers bois franc, chauffé, 1321 avenue Charles. 895$ et un mois gratuit. Dispo. 1er janvier 2020. 418-563-5665.

4767 Bureaux et locaux Ã louer

À coin Duplessis/ch. Ste-Foy
1400 pi ca. DÉTAIL, COMMERCIAL
Sibr.ca 418-930-3842/651-2511

4767 Bureaux et locaux Ã louer

DUPONT À **653-7458**
BUREAUX COMMERCIAL INDUSTRIEL
• PROJET SELON VOS BESOINS •
Boul. Laurier - GRATUITÉS, libre
Bois, marbre. **2.0 meublé, 3.0, 3½, 4½, 5½**
Garage, piscine, badminton, balançoire, électricité inclus. **651-0861 ou 955-3385**

À LOUER
COMINAR
BUREAU • COMMERCIAL INDUSTRIEL
681-8151
Selon vos besoins • Projet clés en main

4767 Bureaux et locaux Ã louer

A 622-9494 - BUREAU, ENTREPÔTS, COMMERCIAL, INDUSTRIEL
Groleau Développement
Charlesbourg, Pierre-Bertrand, Charest, Semple, Philippe Paradis, St-Augustin, 3000 à 200 000 pi2.

À Place Henri-Bourassa
RÉNOVÉ À NEUF
1800 à 4000 pi car.
Restaurant, clinique, détail, etc.
418-930-3842/651-2511

À 948-1224
IMMEUBLES SIMARD
120 à 60 000 pi ca
BUREAUX – COMMERCIAL
BUREAUX À FRAIS PARTAGÉS
LABORATOIRES
ImmeublesSimard.com

SERVICES ET EXPERTS

4783 Massothérapie et soins thérapeutiques

100% Massage californien, relaxant
418-837-7569, 934-7544 André

1er Massage Promo 40$
Homme, Ste-Foy, 581-777-6757
Jeudi et vendredi : dès 16 h 15 jusqu'à 21 h

418-455-1502 Gilles, promo SUÉDOIS, 40$, soirs, fins de sem**. MERCREDI 9h à 21h**,

418 627-2704, DOUCE DÉTENTE, Nathalie de 12h à 21h, 7 jours.

418-687-4539 JEAN, suédois pour homme, propreté, calme, discrétion

ABAISSEZ DOULEURS ET STRESS
Les lun. mar. mer.et sam. 418-806-1484

BON massage suédois, californien. Reçus. Raymond: 418-694-1596

CHINOISE MASSAGE
Thailandais, pierre chaude, suédois, japonais reçu A.M.Q. 418 849-7837

DOUX MASSAGE EN PRIVÉ
dès 10h - 418 522-4890

MASSAGE DE DÉTENTE COMPLET, TOUT EN DOUCEUR
+ réflexologie par les pieds, 418 626-8979

Massothérapie des Iles, 74 chemin des Iles, Rive Sud, masseuses demandées
418-835-3322

STE-FOY massage, réflexe, suédois, californien, homme, 581-741-6037

4787 Argent à prêter

PRÊT DE 500$
SANS ENQUÊTE DE CRÉDIT
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

SERVICES PERSONNELS

4816 Agences de rencontres

ACCÉDER à une STABILITÉ affective
1632 CHEMIN STE-FOY QUÉBEC
MME HAMEL INC
Depuis 30 ans 7 jrs 9 à 21h 681-0169

4819 Messages personnels

1 ACCÈS YI QUAN
de 9h à 19h, 418-651-5641

418 803-5653, MASSAGE suédois de détente, Limoilou, privé. 7/7, 9h-21h.

AH! BELLE ET DISCRÈTE, PRIVÉ MASSAGE+, DÈS 8H, 581 741-4516

AVENTURIERE.CA
REÇOIT / DÉPLACE
24H SUR 24H
418-955-6079
URGENT
HÔTESSE DEMANDÉE
$$$
TRÈS BONNES CONDITIONS

MASSAGE et esthétique sensuelle de jour, lundi-jeudi, 418 262-0729

TRANSSEXUELLE très jolie, Rabais aux heures de pointes et fins de semaine, 418-930-4746 ou 581-333-1680

UNE DOUCEUR AVEC **ZOÉ**
Privé, 7/7, **581 922-1410**

EMPLOIS

4834 Offres d'emploi

COIFFEUR(EUSE), Québec et environs, pour résidence de personnes âgées. 418 576-3773

CUISINIER (ÈRE), associé, aux Vieux Québec, envoyer CV; pm905081@gmail.com

LES RÉSIDENCES KIROUAC
Vous aimez un environnement pour personnes aînées? Nous recherchons
PRÉPOSÉ (ES) AUX BÉNÉFICIAIRES,
PRÉPOSÉ (ES) ENTRETIEN MÉNAGER
PRÉPOSÉ (ES) SALLE À MANGER
Pour plus de renseignements :
418 571-3005
lucie.morissette@lesresidenceskirouac.ca

POSTE DE PRÉPOSÉ(E) aux bénéficiaires (personnes âgées autonomes et légère perte d'autonomie), de jour, 36h/sem., 1 fin de sem. sur 2, village de St-Nicolas, Lévis. Salaire à discuter. Stéphane 418 455-2296

RECHERCHE
CAMELOT MOTORISÉ
pour Sainte-Foy
Revenu
250 $ \ semaine
PERSONNE RESPONSABLE
MATHIEU FARAGO
418 932-1903

VÉHICULES

4856 Véhicules demandés

À BON PRIX!
ACHAT: autos, camions, autobus usagés ou ferraille. Jean Racine Presseur: 418-823-2197.

BANDES DESSINÉES

BEN



BLONDINETTE



HAGAR L'HORRIBLE



MARCHANDISES

4873 Divers à vendre

Bassinette brun foncé avec matelas, et une couette.125$, 418-628-0956

PRIÈRES FAVEURS OBTENUES



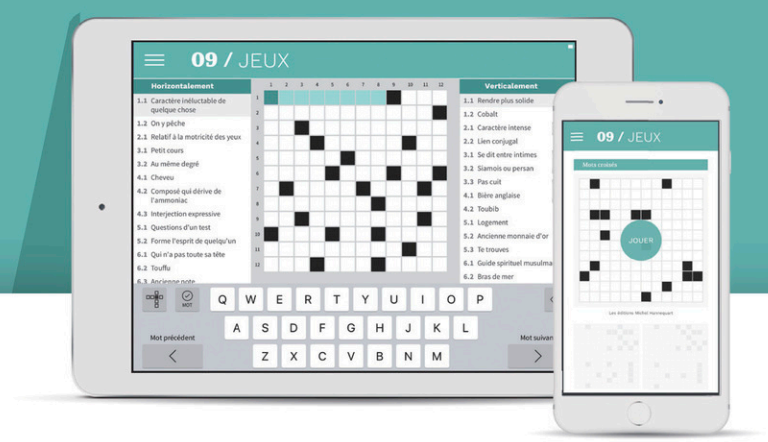
MÈRE TERESA Dites 9 « Je Vous salue Marie » par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits: le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour. Vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci Mère Teresa, c'est incroyable mais vrai. D.N.

Remerciements à Mère Teresa pour faveur obtenue avec promesse de publier. N.B.

TOUS LES JOURS DANS L'APP

SECTION JEUX

Une grille de mots croisés pour tablette et téléphone



leSoleil

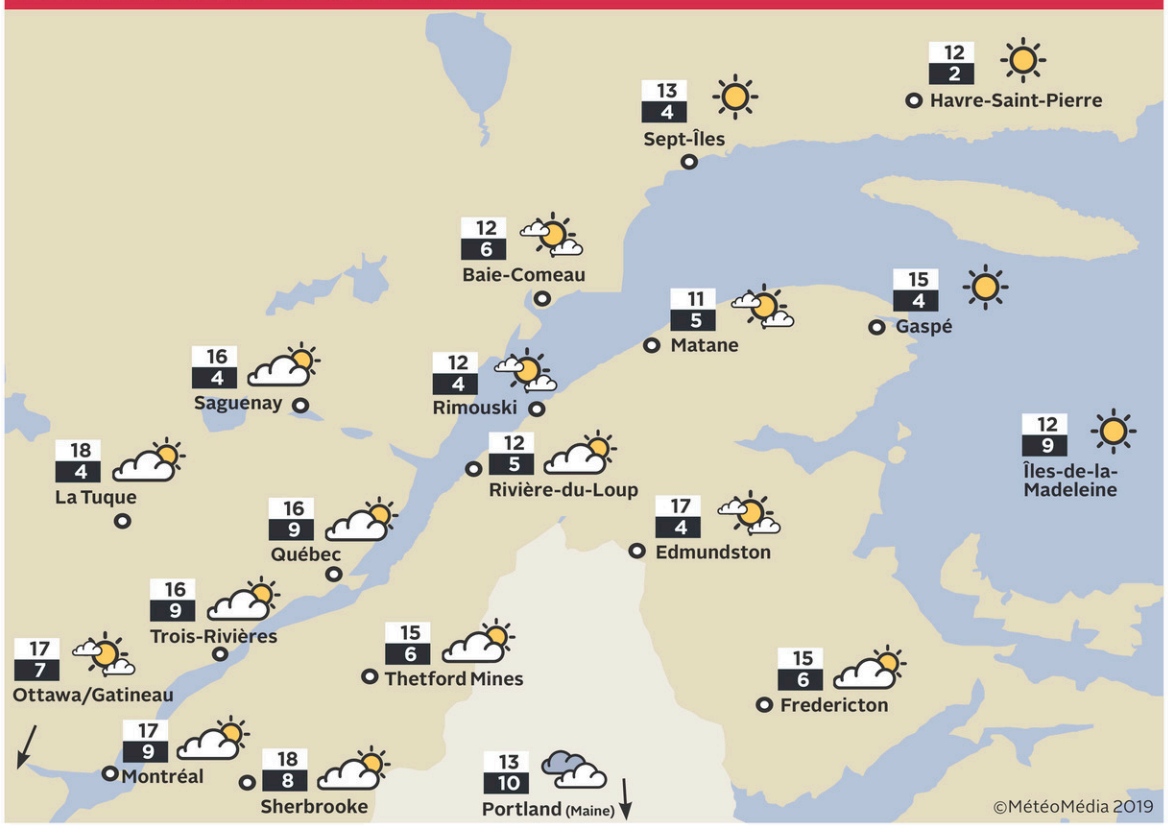
Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

COUP D'ŒIL MÉTÉO POUR QUÉBEC

Aujourd'hui	Demain	Samedi	Dimanche	Lundi
Maximum 16	Maximum 16	Maximum 13	Maximum 13	Maximum 16
Minimum 9	Minimum 9	Minimum 9	Minimum 4	Minimum 7
Ciel variable	Ciel variable	Ciel variable	Nuageux avec averses	Ensoleillé
Précipitations : 20 %	**Précipitations : 30 %**	**Précipitations : 30 %**	**Précipitations : 60 %**	**Précipitations : 10 %**
Vents du nord-est 15 km/h	**Vents du nord-est 19 km/h**	**Vents du nord-est 20 km/h**	**Vents du sud-ouest 17 km/h**	**Vents légers**

PRÉVISIONS RÉGIONALES



Météo Média MD

meteomedia.com/video

IMPRÉVISIBLE. COMME PRÉVU !

DÉCOUVREZ-EN PLUS

LES MARÉES Aujourd'hui

Québec		Rimouski	
AUJOURD'HUI		AUJOURD'HUI	
B 0h06	0,7 m	H 0h55	3,5 m
H 5h15	4,4 m	B 7h26	1,1 m
B 12h54	0,5 m	H 13h24	3,2 m
H 17h57	4,4 m	B 19h23	1,2 m
DEMAIN		DEMAIN	
B 1h03	0,6 m	H 1h37	3,6 m
H 6h03	4,6 m	B 7h59	1 m
B 13h36	0,4 m	H 13h59	3,4 m
H 18h30	4,5 m	B 20h02	1 m

Grondines		Sept-Îles	
AUJOURD'HUI		AUJOURD'HUI	
B 2h54	1,2 m	B 1h00	0 m
H 7h36	2,9 m	B 1h00	0 m
B 15h42	1,1 m	B 1h00	0 m
H 20h18	2,8 m	H 1h00	0 m
DEMAIN		DEMAIN	
B 3h48	1,2 m	B 1h00	0 m
H 8h24	3 m	B 1h00	0 m
B 16h24	1,2 m	B 1h00	0 m
H 20h54	2,9 m	H 1h00	0 m

ALMANACH

Maximum hier	**15,2°**
Minimum hier	**0,9°**
Normale le jour	**11,7°**
Normale la nuit	**2,6°**
Record max	**21,7°/1969**
Record min	**-5,2°/1979**

Précipitations (avant-hier)

Ce mois-ci	**10,8 mm**
Ce mois-ci l'an dernier	**19,1 mm**

1 mm d'eau = environ 1 cm de neige

DANS LE MONDE Aujourd'hui

Acapulco	**Orages**	29	26
Amsterdam	**Averses**	15	13
Athènes	**Variable**	23	20
Berlin	**Averses**	14	9
Boston	**Pluie**	12	11
Buenos Aires	**Variable**	27	20
Cancun	**Orages**	29	26
Chicago	**Variable**	22	17
Fort Lauderdale	**Orages**	30	24
La Havane	**Orages**	29	25
Londres	**Variable**	17	15
Los Angeles	**Ensoleillé**	27	15
Madrid	**Beau**	25	15
Mexico	**Variable**	25	14
Moscou	**Pluie**	9	7
New York	**Averses**	19	12
Orlando	**Orages**	30	23
Paris	**Variable**	17	12
Pékin	**Beau**	22	14
Puerto Plata	**Ensoleillé**	30	25
Rio	**Pluie**	25	22
Rome	**Beau**	24	12
Tokyo	**Beau**	25	18
Toronto	**Soleil**	16	12
Vancouver	**Soleil**	12	5
Washington	**Beau**	22	14

LE SOLEIL



6h56 18h08

Durée du jour : 11h12

LA LUNE

Coucher : 3h18 **Lever : 17h23**



13 oct. 21 oct. 27 oct. 04 nov.

Nécrologie

AUCLAIR Aline Mainguy, Sainte-Foy
BAILLARGEON Madeleine, Saint-Anselme
BIENVENUE Pierret, Québec
BRETON André, Saint-Narcisse de Beaurivage
CÔTÉ Robert J., Québec
COUET Estelle, Québec
COUTURE Simonne Cauchon
FISET BÉDARD GAËTANE, Lévis
GENDRON Thérèse
GIASSON Gilles, Rimouski
GRENON Jacqueline Leblanc,
LAFLAMME Jean-Réal , Sainte-Claire
LELIÈVRE Jeannine Leclerc, Québec
PAQUET Lise, Saint-Raymond
POISSON Jean-Guy, Baie Saint-Paul
ROY Hélène, St-Adrien d'Irlande
ROY Raymond, Québec
SÉNÉCHAL Pauline, Québec
VAILLANCOURT Réjean, Québec
VOYER Jeannine Tremblay, Québec



Aline Mainguy Auclair 1937 - 2019

Au Domaine Saint-Dominique, le 5 octobre 2019, à l'âge de 82 ans, est décédée madame Aline Mainguy, épouse de feu monsieur Gilles Auclair, fille de feu Lydia Falardeau et de feu Honoré Mainguy. Elle demeurait à Sainte-Foy.

La famille recevra les condoléances à la
Coopérative funéraire des Deux Rives
Centre funéraire du Plateau
693, avenue Nérée-Tremblay, Québec (QC), G1N 4R8
le dimanche 13 octobre 2019 à compter de 9 h. Une liturgie de la Parole suivra à 12 h au même endroit.

Elle laisse dans le deuil ses filles : Carolyn (Sylvain Pelletier) et Manon (Richard Latulippe) et ses petits-fils adorés : Philippe et William.

Elle était la soeur de feu Marie-Paule (feu Joseph Jobin), feu Armand (feu Cécile Falardeau), feu Anne-Marie, Gérard et de feu Denise (feu Jacques Vézina). Elle était également la belle-soeur des membres de la famille Auclair : feu Raymond (Lucille Thibault), feu Jacqueline (feu Gérard Beaulieu), Monique, Gisèle (Martial Talbot), Ginette (Don Nicholls), Lise (Jean-Guy Sylvain), Marcel, Carolle (Gilles Couture), Diane (Pierre Pouliot), Francine (André Dufour), Pierre (France Ferland), Diane Dallaire et feu René Andrews. Elle laisse aussi dans le deuil ses grandes amies : Martine Lavoie, Liliane Vézina et Suzanne Lafleur, ainsi que plusieurs neveux et nièces, autres parents et ami(e)s.

Sincères remerciements au Dre Caroline St-Pierre et au Dre Lucie Beaulieu ainsi qu'au personnel du CLSC de Sainte-Foy-Sillery, de l'Hôpital Laval (IUCPQ) et du Domaine Saint-Dominique pour les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer (1040, avenue Belvédère, bureau 214, Québec (QC), 418 683-8666, www.cancer.ca). Des formulaires seront disponibles sur place.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: ***www.coopfuneraire2rives.com***



Madeleine Baillargeon 1925 - 2019

Au CHSLD de Saint-Anselme, le 25 septembre 2019, à l'âge de 94 ans, est décédée madame Madeleine Baillargeon, fille de feu monsieur Odilon Baillargeon et de feu madame Eva Brousseau. Elle demeurait à Saint-Anselme.

Elle laisse dans le deuil ses frères et soeurs : feu Jeanne, feu Hélène (feu Jérôme Leblond), feu Bertha (feu Emmanuel Gaulin), feu Gemma (Maurice Felteau), feu Ernest (feu Yvette Blouin), feu Joseph, Marguerite, André (Colette Hallé et en 1res noces feu Clémence Gaulin) et Pauline (feu Lucien Racine); ses neveux et nièces, ainsi que plusieurs autres parents et ami(e)s.

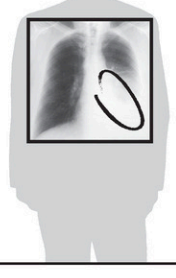
La famille tient à remercier le personnel soignant, les préposés et les bénévoles du CHSLD St-Anselme pour les bons soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fédération québécoise des Sociétés Alzheimer, https://alzheimer.ca/fr/federationquebecoise/Get-involved/Ways-to-donate, ou par un don à la Paroisse de Saint-Anselme, maintenant Saint-Benoît-de-Bellechasse, https://www.sbdb.ca/faire-un-don/.

La famille vous accueillera à
l'église de Saint-Anselme
115, rue Principale, Saint-Anselme
le samedi 12 octobre à compter de 10 h. Le service religieux y sera également célébré à 11 h. L'inhumation suivra au cimetière de Saint-Anselme.

GROUPE Garneau THANATOLOGUE

Groupe Garneau thanatologue
Téléphone: 418.839.8823 / ***www.groupegarneau.com***
sympathie@groupegarneau.com
Membre de la Corporation des thanatologues du Québec

LE CANCER DU POUMON EST LE PLUS MEURTRIER DES CANCERS.



Cette année au Canada, 22 200 individus en seront atteints...

Seulement, 3200 d'entre eux y survivront !

VOTRE DON POURRAIT SAUVER UNE VIE !

L'ASSOCIATION PULMONAIRE MD Québec

1 800 295-8111
www.pq.poumon.ca



Pierret Bienvenue 1945 - 2019

Au Centre d'hébergement Yvonne-Sylvain, Québec, le 5 octobre 2019, à l'âge de 73 ans, est décédée dame Pierret Bienvenue. Née à Nouvelle, le 5 décembre 1945, elle était la fille de feu dame Clarisse LeBlanc et de feu monsieur Théodore Bienvenue. Elle demeurait à Québec.

Les membres de la famille recevront les condoléances à
La Seigneurie Coopérative Funéraire
2450, av. St-Clément, Québec arr. Beauport G1E 1E8
(autoroute de la Capitale, sortie Bourg-Royal no 318)
le samedi 12 octobre 2019 à compter de 14 h. À sa mémoire suivra à 16 h une liturgie de la Parole en la Chapelle de la coopérative.

Pierret laisse dans le deuil ses filles : Isabelle Sauvé (Jonathan Thomassin), Christine Sauvé (Dany Lehouillier), Julie Sauvé (Geneviève Côté); ses petits-enfants : Féliane et Jolan Thomassin, Simon, Félix et Maggie Lehouillier, Xavier Côté-Sauvé; ses frères et soeurs : Rachelle, Jeannot, Henriette, Théona, Paule, Agathe, Lucille, Raymond et Philippe ainsi que ses beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces et ami(e)s.

La famille remercie tout le personnel du Centre d'hébergement Yvonne-Sylvain pour l'humanité, l'attention portée et la qualité des soins prodigués.

La Seigneurie COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE Le respect avant tout

Pour renseignements :
La Seigneurie coopérative funéraire
Téléphone : 418 663-4735 / Télécopieur : 418 663-2328
info@cooperative-funeraire.com / www.cooperative-funeraire.com



André Breton 1959 - 2019

À son domicile, le 27 septembre 2019, à l'âge de 59 ans, est décédé paisiblement dans son sommeil, M. André Breton, fils de dame Julienne Loignon et de feu Jean-Baptiste Breton. Il demeurait à Saint-Narcisse de Beaurivage.

Une liturgie de la parole aura lieu le samedi 12 octobre 2019 à 15 h 30 au Funérarium du Centre communautaire de Saint-Narcisse et de là, au cimetière paroissial.

La famille recevra les condoléances au
Funérarium du Centre Communautaire
508, rue de l'École, Saint-Narcisse
samedi, jour de la liturgie, à compter de 13 h 30.

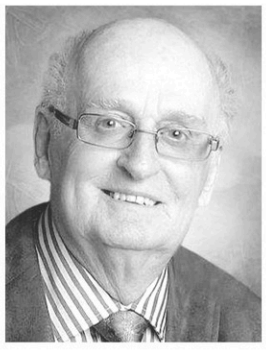
La direction des funérailles a été confiée à la :
Maison Funéraire Nouvelle Vie Inc.,
1130, Notre-Dame Nord, Sainte-Marie, Beauce.

Il laisse dans le deuil sa mère Julienne Loignon, ses frères et sa soeur : Gervais, Marjolaine (Réjean Beaulieu), Julien (Sylvie Gauthier) et Bruno (Josée Labrecque); ses neveux et nièces : Pierre-Alexandre Jalbert (Stéphanie Beaulieu), Mélanie Jalbert, Jérôme et Nicolas Breton, Andrée-Anne Breton (Pascal Tremblay), Marie-Eve Breton (Yannick Boily), Jean-Raphaël Breton, Cassandra Breton et Priscilla Ouellet. Il laisse également dans le deuil plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines et ami(e)s.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC (4715, avenue des Replats, Bureau 261, Québec (QC), G2J 1B8, www.coeuretavc.ca) ou à la Fondation québécoise du cancer (190, rue Dorchester, bureau 50, Québec (QC), G1K 5Y9, www.fqc.qc.ca).

Maison Funéraire Nouvelle Vie inc.

Maison funéraire Nouvelle Vie Inc
Tél: 418 397-4000 / Sans frais : 1866 610-5255 / Téléc.: 418 397-5255
info@nouvellevie.ca / www.nouvellevie.ca
Membre de la Corporation des Thanatologues du Québec



Robert J. Côté 1934 - 2019

À l'Hôpital du Saint-Sacrement, le 28 septembre 2019, à l'âge de 84 ans, est décédé monsieur Robert J. Côté, époux de madame Lise Boucher. Originaire des Cantons-de-l'Est, il résidait à Québec depuis 1967. Il a ouvré comme administrateur à l'Hôtel-Dieu de Québec durant 30 ans.

La famille vous accueillera au
Complexe de la Cité
1600, av. Le Gendre, Québec (QC), G2G 2W5
le lundi 14 octobre 2019 de 9 h à 11 h 45. Le service religieux sera célébré le lundi 14 octobre 2019 à midi en l'église Saint-Félix de Cap-Rouge, 1460, rue Provancher, Québec, QC.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants : François (France Lajeunesse), Fabien (Hélène Cloutier) et Marie-Claude (Philippe Gagnon); ses petits-enfants : Louis-Philippe, Geneviève, Anne-Sophie, Catherine, Arielle et Virginie; ses soeurs : soeur Louise (Fleurette) C.N.D. et Claire, son frère (feu) Michel, ses belles-soeurs, beaux-frères, nièces, filleules, neveux, cousines, cousins et autres parents et ami(e)s.

La famille désire remercier toute l'équipe du Manoir de la Rivière, la docteure Luce Boucher de même que le personnel de l'unité de soins palliatifs de l'Hôpital du Saint-Sacrement et plus spécifiquement la docteure Julie Lemay, pour leur dévouement, leurs bons soins et la compassion dont ils ont fait preuve.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la mémoire de Robert J. Côté à la Fondation du CHU de Québec dans le « fond Urologie Recherche - Dr Frédéric Pouliot » (jedonneenligne.org/fondationchudequebec/DIMW/).

LÉPINE CLOUTIER ATHOS

ATHOS
418.658.1600 / Télécopieur : 418 658.2415
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée: ***www.lepinecloutier.com/ infocomplexe@athos.ca***



Estelle Couët 1940 - 2019



Au CHU - Hôtel-Dieu de Québec, le 3 octobre 2019, est décédée madame Estelle Couët, épouse de feu monsieur Pierre Desrochers, fille de feu madame Cécile Lefebvre et de feu monsieur Adolphe Couët. Elle demeurait à Québec.

La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la
Coopérative funéraire des Deux Rives
Centre funéraire du Plateau
693, avenue Nérée-Tremblay, Québec G1N 4R8
le samedi 12 octobre 2019, de 13 h à 15 h. Une liturgie sera célébrée au salon le même jour à 15 h. L'inhumation des cendres se fera au cimetière Mount-Hermon à une date ultérieure.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Dominique, François et Louis. Elle était la soeur et la belle-soeur de Marcel Couët (feu Béatrice Marchand), Denyse Couët (feu Edoardo Guariglia); de la famille Desrochers : Auray Carrier (feu Pauline), Olivette Gamache (feu Jean), feu André (feu Louise Bergeron), feu Marthe (feu Claude D'Astous); ses neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Elle sera aussi regrettée par ses amis du Centre de jour de la Maison Michel-Sarrazin.

La famille tient à remercier le personnel du CRCEO de l'Hôtel-Dieu de Québec et la docteure Marjolaine Tremblay.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de la Maison Michel-Sarrazin, 2101, chemin St-Louis, Québec, Québec, téléphone : 418 687-6084, courriel : fondation@michel-sarrazin.ca Site web : www.michel-sarrazin.ca. Des formulaires seront disponibles sur place.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: ***www.coopfuneraire2rives.com***

Simonne Cauchon Couture 1918 - 2019



Au CHU Pavillon Hôpital St-Sacrement, le 1er octobre 2019, à l'âge de 101 ans et 6 mois, est décédée madame Simonne Cauchon, épouse de feu monsieur George Couture, fille de feu madame Augustine Prémont et de feu monsieur Joseph Cauchon.

Le service religieux sera célébré le samedi 12 octobre 2019 à 11 heures en l'église St-Patrick (1145, av. Salaberry, Québec). La famille sera présente à compter de 10 heures pour recevoir les condoléances.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : George, Marie (Jacques Morissette) et feu Louis; ses petits-enfants : Zacharie, Étienne, Charles, Philippe et Marie-Michèle; ses 10 arrière-petits-enfants; sa soeur Marthe (feu Jean Brown); ses neveux, nièces et ami(e)s.

La famille tient à remercier le personnel de la Résidence St-Patrick et du pavillon de l'Hôpital St-Sacrement pour les bons soins apportés.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation québécoise du cancer (190, rue Dorchester Sud, bureau 50, Québec (QC), téléphone : 418 657-5334, courriel : cancerquebec.que@fqc.qc.ca, site Web : www.fqc.qc.ca). Des formulaires seront disponibles sur place.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: ***www.coopfuneraire2rives.com***

Gaëtane Fiset Bédard 1932 - 2019



À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 3 octobre 2019, à l'âge de 86 ans, madame Gaëtane Fiset Bédard est allée rejoindre son petit ange Marie-Caroline Sohier et son époux monsieur Léo-Paul Bédard. Elle demeurait à Lévis, secteur Charny.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants : Christian (Odette Poirier), Vivianne (Gilles Bisson), Fabienne (Claude Dupont), Marie-Claude (Mario Sohier) et Sophie; ses petits-enfants : Catherine (Alex Katahwa) et Louis-Charles Bédard (Mathilde Nadeau), Jean-Sébastien et Andréanne Bisson (Laurent Émond-Girard), Marie-Sophie (Frédéric Dufour) et Louis-Frédéric Dupont (Cynthia Bernier Caron), Nicolas Sohier, Alexa (Cédéric Blanchette) et Xavier Sohier; ses arrière-petit-fils : Anthony et Benjamin Dupont, sa belle-soeur madame Jeannine Bédard, les familles Delagrave et Fiset, neveux et nièces, parents, ami(e)s et ses beaux-frères et belles-soeurs défunts de la famille Bédard.

La famille tient à remercier le personnel de l'unité des soins palliatifs de l'Hôtel-Dieu de Lévis pour les bons soins prodigués. Compenser l'envoi de fleurs par un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC ou aux Diabétiques du Québec.

La famille recevra les condoléances au
Complexe Claude Marcoux
3316, Place de l'Église, Lévis, secteur Charny
le samedi 12 octobre 2019 dès 10h. Le service religieux sera célébré le jour même à 14h, en l'Église de Charny.

GROUPE Garneau THANATOLOGUE

Groupe Garneau thanatologue
*Téléphone: 418.839.8823 / **www.groupegarneau.com***
Membre de la Corporation des thanatologues du Québec

Thérèse Gendron 1922 - 2019



À Québec, le 18 septembre 2019, à l'âge de 97 ans, est décédée Thérèse Gendron, fille de Joseph Gendron et d'Eugénie Loubier de Beauceville.

LÉPINE CLOUTIER / ATHOS

Lui survivent cinq de ses six enfants : Lyse Bolduc, Denyse Bolduc, Cécile Bolduc, Marcelle Gendron et Jean Bolduc. Elle laisse aussi dans le deuil de nombreux parents et ami(e)s.

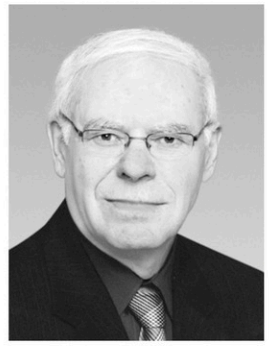
Un service religieux sera célébré à l'église Saint-Charles-Garnier de Sillery sur le boulevard Laurier le 19 octobre 2019 à 11 heures. Les membres de sa famille y recevront les condoléances à partir de 9 h 30. Les cendres reposeront au cimetière Saint-Patrick de Sillery.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de la Maison Michel-Sarrazin (2101, chemin St-Louis, Québec (QC), G1T 1P5, tél. : 418 688-0878).

LÉPINE CLOUTIER ATHOS

ATHOS
418.682.5225 / Télécopieur : 418 682-6249
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée: ***www.lepinecloutier.com/ info@lepinecloutier.com***

Gilles Giasson 1943 - 2019



À l'Hôpital régional de Rimouski le 5 octobre 2019, est décédé à l'âge de 76 ans monsieur Gilles Giasson, demeurant à Rimouski, époux de madame Marielle Poirier, fils de feu monsieur Alphonse Giasson et de feu madame Irène St-Hilaire. Monsieur Giasson était l'ancien directeur du CLSC et a été conseiller municipal à la Ville de Rimouski.

La famille recevra les condoléances à la
Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent
Site mausolée Élisabeth-Turgeon
280, 2e Rue Est, Rimouski
le dimanche 13 octobre à compter de 13 h. Une célébration commémorative pour souligner le départ de monsieur Giasson aura lieu le dimanche 13 octobre à 15 h 30, en la chapelle du mausolée Élisabeth-Turgeon et de là au mausolée Saint-Germain de Rimouski.

Il laisse dans le deuil son épouse Marielle, ses enfants : Annie (Raymond David) et Jean-François; sa petite-fille Emy-Maëlle; ses soeurs et son frère : Fernande (feu Martin Ouellet), Claudette (Charles Hollis), Louisette (André Beaudoin), Solange (Louis Robitaille), Jocelyne (Robert Lachance), Lucile (Claude Cliche), Francine, Jérôme (Rachel Nicole) et Madeleine; ses beaux-frères et ses belles-soeurs de la famille Poirier, ses neveux, nièces ainsi que de nombreux parents et ami(e)s. Il était également le frère de feu Jean-Louis et de feu Réjean.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à Parkinson Québec par l'entremise de l'hôtesse au mausolée.

Merci du fond du coeur. Un remerciement tout particulier aux médecins Louis Deslauriers et Mathieu Brouillet ainsi qu'au personnel soignant du 3C de l'Hôpital de Rimouski pour les bons soins prodigués à notre cher Gilles.

Coopérative funéraire du Bas St-Laurent
Site mausolée Élisabeth-Turgeon : *280, 2e Rue Est, Rimouski*
Téléphone: 418.722.7044 / Télécopieur : 418 722-9033
Pour l'envoi de messages de sympathie: ***www.cfbsl.com***

Jacqueline Grenon Leblanc 1927 - 2019



Entourée et soutenue par l'amour de tous les membres de sa famille est décédée dame Jacqueline Leblanc au Centre d'hébergement du Fargy, le 4 octobre 2019, à l'âge de 92 ans et 6 mois. Elle était l'épouse de feu François-Xavier Grenon, fille de feu Roméo Leblanc et de feu Gilberte Beaudry et fille adoptive de feu Lorenzo Leblanc et de feu Imelda Bégin.

La famille vous accueillera le samedi 12 octobre, de 9 h 30 à 12 h, au salon commémoratif
WILBROD ROBERT
« Une maison familiale »
1010, boul. Raymond, Québec (arr. Beauport) G1B 2N8
Le service religieux suivra à 12 h 30 en l'église Ste-Thérèse de Lisieux, 158, rue Bertrand, Beauport et de là au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Guy (Claire Slater), François (Josée Raymond), André (Marjolaine Castonguay); ses petits-enfants : Marie-Émilie (Juan Carlos Pena Tejeda) Olivier (Geneviève Mathieu), Justine (François Létourneau), Savanna (Alex Bernier), François Jr (Roxan Lavoie) et son arrière-petite-fille Alexia Grenon; ses frères: Gilles (feu Lucette Larouche), Michel (Madeleine Simard), ses beaux-frères et belles-soeurs : Louisette Gervais (feu Fernando) Jeanne-D'Arc (feu Raoul Smith), Roger (Jacqueline Tremblay), Frédérica (Raymond Harvey), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Elle était aussi la soeur de feu: Thérèse (feu Adrien Perron), Yvette (feu Étienne Boisvert), Pierre (feu Lise Thibault) et la belle-soeur de feu: Marie-Luce (feu Louis-Georges Harvey), Fernande (feu Marc Thiffault).

La famille tient à remercier sincèrement tous les membres du personnel des résidences : Auberge des Aînés (Boischatel), Le Havre du Trait-Carré (Charlesbourg) et le CHSLD du Fargy (Beauport) qui ont pris soin d'elle au cours de toutes ces années.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Société Alzheimer de Québec, 1040, avenue Belvédère, bureau 201, Québec, Qc, G1S 3G3 www.societealzheimerdequebec.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

WR Wilbrod Robert Une maison familiale

Maison Wilbrod Robert 418 661-9223
*(avis de décès disponible sur notre site) / **www.wilbrodrobert.com***
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

LE CANCER DU POUMON EST LE PLUS MEURTRIER DES CANCERS.

VOTRE DON POURRAIT SAUVER UNE VIE !

L'ASSOCIATION PULMONAIRE MD Québec

1 800 295-8111
www.pq.poumon.ca

Jean-Réal Laflamme 1933 - 2019



Au CHSLD Saint-Anselme, le 7 octobre 2019, à l'âge de 86 ans, est décédé monsieur Jean-Réal Laflamme, époux de feu Jeannette Aubé, fils de feu Ernest Laflamme et de feu Bernadette Charest. Il demeurait à Sainte-Claire comté de Bellechasse.

La famille recevra les condoléances au

Complexe Funéraire Roy & Rouleau inc.
136, rue Principale, Sainte-Claire G0R 2V0
le samedi 12 octobre 2019 à compter de 10 h 00. Le service religieux sera célébré ce même jour à 14 h 00 en l'église de Sainte-Claire et de là, au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Martin (Sophie Bégin) et Alain (Guylaine Ricard); ses petits-enfants : Ghyslain, Émile-Thomas, Laetitia et Louis-Jean Laflamme, Estelle et Florence Laflamme ainsi que ses arrière-petits-enfants : Mathéo et Charles-Olivier Laflamme. Il laisse également dans le deuil ses frères et soeurs : Rachel (feu Aurèle Boulanger), Aline (feu Maurice Lessard), Florent (feu Marie-Claire Audet), Lucille (Simon Fournier), Lorraine (René Plante) et Hervé (Jeannine Langlois). De la famille Aubé, il était le beau-frère de feu Yvonne (feu Roland Boulanger), feu Louisette (feu Valère Lamontagne), feu Salomon (Rolande Léveillée), feu Soeur Annette, Julien (Gisèle Guay) et Monique (feu Hervé Chatigny). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

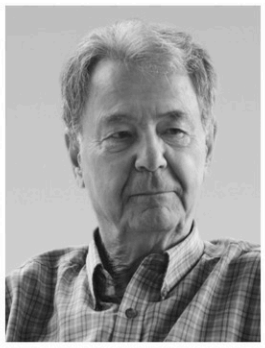
Remerciement spécial au personnel du CHSLD Saint-Anselme pour les bons soins prodigués à notre père.

Toutes marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du coeur, 4715, avenue des Replats, bureau 261, Québec (Québec) G2J 1B8. Des formulaires seront disponibles au salon.

ROY & ROULEAU MAISON FUNÉRAIRE LACHANCE SIGNATURE

Roy & Rouleau inc
136, rue principale, Saint-Claire. Pour renseignements: tél. : 418 883--3715, sans frais: 1 888 789-2143 télécopieur: 418 789-2576 Pour transmettre vos messages de condoléances à la famille par courriel maison@royrouleau.ca ou sur notre site Internet www.royrouleau.ca.

Jean-Guy Poisson - 1932 - 2019



À l'Hôpital de Baie-Saint-Paul, le 3 octobre 2019, à l'âge de 87 ans, nous a quittés monsieur Jean-Guy Poisson. Il était l'époux de feu dame Gisèle Guay et il demeurait à Baie-Saint-Paul.

Le service religieux aura lieu le samedi 19 octobre 2019 à 11 h 30 en l'Église de Baie-Saint-Paul et l'inhumation se fera au cimetière paroissial. **Les membres de sa famille accueilleront parents et ami(e)s au**

funérarium de la Coopérative Funéraire,
53 rue Leclerc, Baie-Saint-Paul,
vendredi de 19 heures à 22 heures et samedi, jour des funérailles, à compter de 9 h 30.

Monsieur Poisson laisse dans le deuil ses enfants : Richard (Renée Hotte), Hélène (Gil Demers), Chantal (Guy Tremblay); ses petits-enfants : Pierre-Luc (Priscilla), Anne-Marie (Anthony), Stéphanie (Guillaume), Jean- Michel (Hélène), Catherine (Frédéric); ses arrière-petits-enfants : Léa-Maude, Eliot, Mathilde; ses frères et ses soeurs : Monique (Paul-Aimé), Thérèse, Marcel, Odette (Jean-Luc), André, Roger (Nanette), Michelle (Dominique); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Guay ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s. Il est allé rejoindre son épouse Gisèle Guay ainsi que ses frères : Jules et Claude. Un merci spécial au personnel des soins palliatifs de l'hôpital Baie-Saint-Paul pour la qualité des soins prodigués et leur dévouement, ainsi qu'à La communauté religieuse des Petites Franciscaines de Marie et à la communauté de Charlevoix.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital de Baie-Saint-Paul pour le fonds Général, formulaires disponibles au funérarium.

La direction des funérailles a été confiée à la

Coopérative Funéraire de Charlevoix Ouest
Située au 53, rue Leclerc, Baie Saint-Paul
Pour informations : 418-435-2412
Télécopieur : 418-435-4036
Courriel : info@cfcharlevoixouest.com

Jeannine Leclerc Lelièvre 1923 - 2019



À son domicile, le 6 octobre 2019, à l'âge de 95 ans et 11 mois, est décédée madame Jeannine Leclerc, épouse de monsieur Marcel Lelièvre, fille de feu madame Ernestine Langlois et de feu monsieur Adélard Leclerc. Elle demeurait à Québec.

La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la

Coopérative funéraire des Deux Rives
Centre funéraire de Charlesbourg
7335, boul. Henri-Bourassa, Québec, G1H 3E5
le dimanche 13 octobre 2019, de 13 h à 14 h 45. Une cérémonie aura lieu au salon le même jour à 15 h. L'inhumation des cendres se fera ultérieurement au cimetière St-Charles.

Elle était la mère de Ginette (feu Réjean Verret) (Benoît Hachez), Jocelyne (Marcel Fournier), feu Daniel (Lynda Dubois) et Andrée (Daniel Caron). Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses petits-enfants : Claudia, Karine et Jocelyn Verret, Marie-Michèle et Audrey Fournier, Éric, Raphaël et William Lelièvre, Tamira-Lan Lelièvre-Caron; ses arrière-petits-enfants : Xavier, Hugo et Élianne Poulin, Lucas et Charlotte D'Amours, Jules et Victor Verret, Alexia, Elliot et Hubert St-Maurice, Mathias et Mélina Richard, Megan et Édouard Lelièvre; sa soeur Ghislaine (feu Jean Chamberland); son beau-frère Roger Lelièvre (feu Gilberte Roy) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier le personnel de Place Alexandra pour leur dévouement.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC, téléphone : 418 682-6387, site web : www.coeuretavc.ca. Des formulaires seront disponibles sur place.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: ***www.coopfuneraire2rives.com***

Lise Paquet 1940 - 2019



À l'Hôpital Laval (IUCPQ), le 3 octobre 2019, à l'âge de 79 ans, est décédée, dans le calme et la sérénité, entourée d'amour, madame Lise Paquet. Elle était la fille de feu monsieur Ernest Paquet et de feu dame Germaine Huot. Elle demeurait à Saint-Raymond.

La famille recevra les condoléances en l'église de Saint-Raymond, le samedi 12 octobre à compter de 8 h 30, suivies du service religieux qui sera célébré en présence des cendres à 10 h. L'inhumation suivra au cimetière paroissial de Saint-Raymond. La direction des funérailles a été confiée à la :

Coopérative funéraire de la Rive-Nord.

Madame Paquet laisse dans le deuil sa soeur Nicole et son conjoint Yvon Genois; ses neveux et nièces adorés : Nathalie Genois (Louis Lefrançois), François Genois (Issa Ouellet) et Anne Genois (Éric Plante); ses arrière-petits-neveux et arrière-petites-nièces : Christophe Lefrançois, Philippe Lefrançois (Alexandra Boilard-Lefebvre), Alixia Plante, Érika Plante, Eli Genois et Léa Genois. Elle laisse également dans le deuil la famille Barrette, ainsi que plusieurs cousins, cousines, parents et ami(e)s.

La famille désire remercier tout le personnel soignant de l'Hôpital Laval. Un merci spécial à Danielle Huot, Francine Huot, Louise Jobin et Alice Jobin pour leur support. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société de l'arthrite, 1275, chemin Sainte-Foy, bureau 125-A, Québec (Québec) G1S 4S5 – 418 692-0220 ou à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC, 261-4715, avenue des Replats, Québec (Québec) G2J 1B8 – 418 682-6387. Des formulaires seront disponibles à l'église.

Pour renseignements : téléphone : 418 337-1911; télécopieur : 418 268-3852; courriel : info@cooprivenord.com
Site internet : www.cooprivenord.com
Membre de la Fédération des coopératives funéraires du Québec

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE LA RIVE NORD

Coopérative funéraire de la Rive-Nord | 418 337-1911 http://cooprivenord.com

Dites non au suicide!

Donnez maintenant
1.418.683.0933
Dons en ligne
www.cpsquebec.ca

Centre de prévention du suicide de Québec



Soeur Hélène Roy 1923 - 2019



À Québec, le 27 septembre 2019, à l'âge de 96 ans, après 73 ans de profession religieuse, est décédée Soeur Hélène Roy, en religion Soeur Hélène-du-Sauveur, Dominicaine de la Trinité. Elle était la fille de feu monsieur Odias Roy et de feu dame Marie Guay et était originaire de St-Adrien d'Irlande, Province de Québec.

LÉPINE CLOUTIER / ATHOS

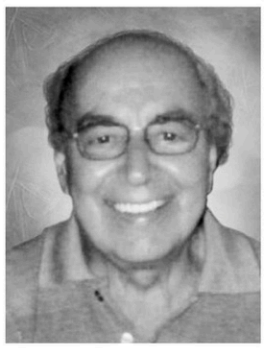
La communauté religieuse et la famille recevront les condoléances au Domaine Saint-Dominique, couvent Saint-Joseph, en la salle polyvalente, 1045 boul. René-Lévesque Ouest (QC) le samedi 12 octobre à compter de 12 h 00. Le service religieux aura lieu ce même jour à 14 h 00, au Domaine Saint-Dominique. Les cendres seront ultérieurement inhumées au cimetière Notre-Dame-de-Belmont.

Elle laisse dans le deuil, outre sa famille religieuse; ses soeurs : Angéla (feu Willie Laprise) et Gabrielle (feu Jean-Paul Rouleau); ses frères : feu Ernest (Thérèse), feu Maurice (Ange-Aimée) et feu Louis (Jacqueline); ses belles-soeurs :Yvonne Bédard (feu Denis) et Colette Nolet (feu Albany) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La direction des funérailles a été confiée à Lépine Cloutier.

LÉPINE CLOUTIER ATHOS

ATHOS
418.529.3371 / Télécopieur : 418 767-2309
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée: ***www.lepinecloutier.com/ info@lepinecloutier.com***

Raymond Roy 1929 - 2019



À son domicile, le 27 septembre, à l'âge de 90 ans, est décédé monsieur Raymond Roy, époux de feu madame Fernande Poulin, fils de feu madame Anne-Marie Tremblay et de feu monsieur Alfred Roy. Il demeurait à Québec.

LÉPINE CLOUTIER / ATHOS

La famille vous accueillera au
Complexe funéraire Lépine Cloutier
6450, boul. Henri-Bourassa Québec (QC), G1H 3C1
le samedi 12 octobre de 11 h 30 à 13 h 30. Le service religieux sera célébré le samedi 12 octobre 2019 à 14 heures en l'église Saint-Albert-le-Grand, 3055, 2e Avenue, Québec (QC).

Il était le frère de feu Jacques (feu Jeannine Mercier), feu Jean-Marc (feu Madeleine Légaré), Marthe (feu Claude Laferrière), Claire et feu Rachel.

Il laisse dans le deuil plusieurs neveux et nièces, plus particulièrement de la famille Roy : Martine, Nathalie, Alain (Lynda Demeule), Marie (François Carignan) et Lucie (Yvon Lafrance), Serge et Alain Bilodeau; sa belle-soeur Madeleine Poulin (feu Paul-Henri Bilodeau) ainsi que plusieurs autres parents et ami(e)s dont ses amis retraités de la compagnie White Birch-Stadacona (Anglo Canadian Pulp Paper Mills Ltd), qu'il tenait à saluer.

Remerciement spécial à son amie aidante depuis 20 ans, madame Louisette Bilodeau.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à : En coeur – Fondation québécoise pour les enfants malades du coeur (418 654-2270, http://en-coeur.org/la-fondation/la-fondation/.

LÉPINE CLOUTIER ATHOS

ATHOS
418.682.5225 / Télécopieur : 418 682-6249
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée: ***www.lepinecloutier.com/ infowh@lepinecloutier.com***

Pauline Sénéchal 1934- 2019



Au Centre-Hospitalier Saint-Joseph-de-la-Tuque, le 24 septembre 2019, à l'âge de 85 ans, est décédée dame Pauline Sénéchal, épouse de monsieur Yves Fréchette, fille de feu Joseph Sénéchal et de feu Simone Boutet. Elle demeurait à Québec.

LEPINE CLOUTIER / ATHOS

La famille vous accueillera au
Mausolée du Cimetière Saint-Charles
1460, boulevard Wilfrid-Hamel
Québec, QC, G1N 3Y6
Le vendredi 11 octobre 2019 de 13 h à 14 h 30.

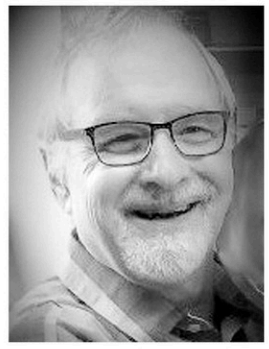
Elle laisse dans le deuil, outre son époux Yves, ses frères et soeurs : André (Alice Chatigny), feu Aline (Gilles Grégoire), feu Gilles (Armande Bouchard), feu Liliane (Michel St-Laurent), Lise (feu Joachim Tardif) et Madeleine (Gérard Ouellet), son beau-frère Jean-Paul Fréchette, son neveux Benoît (Carole Riverin) ainsi que ses autres neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. La famille tient à remercier le Centre-Hospitalier de St-Joseph-de-la-Tuque pour les bons soins prodigués et l'attention apportée.

LÉPINE CLOUTIER ATHOS

ATHOS
418.529-3371 / Télécopieur : 418 767-2309
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée: ***www.lepinecloutier.com/ info@lepinecloutier.com***

MERCI ! Maison Michel Sarrazin
Depuis 30 ans
Donnez à michel-sarrazin.ca

Réjean Vaillancourt 1944 - 2019



Au Centre d'hébergement St-Augustin, le 1er octobre 2019, à l'âge de 75 ans et 8 mois, doucement et accompagné de son fils, s'est libéré du boulet qu'était depuis de nombreuses années son corps devenu, monsieur Réjean Vaillancourt, fils de feu madame Justine Gagnon et de feu monsieur Arsène Vaillancourt. Il demeurait à Québec.

Ce fut un moment de grande Paix.

La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la Chapelle extérieure du Séminaire-de-Québec (2, côte de la Fabrique, Québec), le lundi 14 octobre 2019 à compter de 13 h 30, suivi d'un hommage au même endroit à 15 h. L'inhumation des cendres se fera au cimetière St-Charles.

Il laisse dans le deuil sa conjointe, Pauline Gagné; son fils Jérôme (Alexandra Larouche); ses petits-enfants Charlie et Ariane Vaillancourt; ses frères et soeurs Huguette, Roch, Aline, Marie-Andrée; la mère de son fils, Monique Bernard; ses beaux-frères et belles-soeurs : Fernand Laliberté, Carole Larsen, Pierre Saucier, Michel Damour; ses neveux, nièces : Daniel, Isabelle, Bernard, Michel, Alexandre, Josianne, Anne-Marie, Marie-Ève, Ugo, Guillaume ainsi que ses cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

De sincères remerciements à tout le personnel du Centre d'hébergement Saint-Augustin, particulièrement Marcelle et Geneviève.

Un don à la Croix-Rouge Canadienne, division Québec, organisme qu'il tenait à coeur pour l'avoir formé comme Sauveteur (Lifeguard), ou à l'organisme « La boussole », qui soutient les personnes vivant sous le poids de la maladie mentale, sera préféré aux traditionnelles fleurs.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: ***www.coopfuneraire2rives.com***

Jeannine Tremblay Voyer 1931 - 2019



À l'IUCPQ Hôpital Laval, le 26 septembre 2019, à l'âge de 88 ans, est décédée dame Jeannine Tremblay, épouse de feu Raymond Voyer. Elle demeurait à Québec.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : André (Mona Gagnon), Suzanne, Claude, Richard (Anne-Marie Fontaine), Pierre (Marie-France Drolet) et Patrick (Paule Tremblay); ses petits-enfants : Pierre (Laura Tremblay), Simon (Catherine Beaumier), Marie, Martin, Myriam (Mike Côté), Pamela (Nicolas Morel), Justine (François-Frédéric Tougas), Marion (Félix Gauthier), Frédérique, Philippe (Noémie Couture), Antoine (Delphine St-Hilaire) et Catherine; son arrière-petite-fille Olivia Morel; ses soeurs : Estelle Tremblay (feu Bob Burnard) et Eva Tremblay (feu John Jurick), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille recevra les condoléances au :
Complexe funéraire Sylvio Marceau
15015, boulevard Henri-Bourassa, Québec (QC)
Membre du Réseau Dignité
le vendredi 11 octobre 2019 de 18 h à 21 h et le samedi 12 octobre de 11 h à 13 h 45. Le service religieux sera célébré le samedi 12 octobre à 14 h, en l'église Saint-Pierre-aux-Liens (4252, rue Des Roses, Québec) et de là au cimetière St-Charles.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation En Coeur, fondation québécoise pour les enfants malades du coeur (3107, avenue des Hôtels, Québec (QC), G1W 4W5, tél.: 418 654-2270.)

Pour rendre hommage à Mme Tremblay, nous vous invitons à visiter notre site Internet : www.dignitequebec.com.

Dignité EN HOMMAGE À LA VIE

Pour renseignements
Complexe funéraire Sylvio Marceau
Téléphone: 418.522.5212 / Télécopieur 418 521-2187

In Memoriam



Jacqueline Beaulieu

1931 - 2018

Déjà 1 an que tu nous as quittés mais tu es toujours présente dans nos coeurs et nos pensées. Tous ceux et celles qui t'ont connue, auront une pensée pour toi en ce jour du 1er anniversaire de ton décès. Une messe sera célébrée le 12 octobre 2019 à 16 h en l'église de St-Charles Borromée, à la mémoire de Mme Jacqueline Beaulieu

Merci à ceux et celles qui se joindront à nous pour cette célébration .

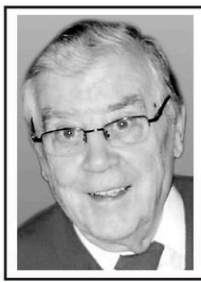


1er ANNIVERSAIRE
Marguerite Breton

Déjà 1 an que tu nous as quittés, mais tu es toujours présente dans nos coeurs et nos pensées. Tous ceux et celles qui t'ont connue, auront une pensée pour toi en ce jour du 1er anniversaire de ton décès. Une messe sera célébrée le 13 octobre à 10 h, en l'église de Saint-Raphaël comté de Bellechasse à la mémoire de Mme Marguerite Breton.

De tes 2 enfants : Sylvie et Daniel Boutin

In Memoriam



Messe 1er ANNIVERSAIRE
ROGER COUTURIER 1926-2018

Déjà un an que tu nous as quittés mais tu es toujours présent dans nos coeurs et nos pensées. Tous ceux et celles qui t'ont connu auront une pensée pour toi en ce jour du premier anniversaire de ton décès. À la douce mémoire de Roger Couturier, une messe anniversaire sera célébrée **le dimanche, 13 octobre 2019, à 9 h, en l'église Saint-François-Xavier.**

Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à nous pour cette célébration.



7e ANNIVERSAIRE
MME GISÈLE DUBÉ BLOUIN

Il y a maintenant 7 ans que tu nous as quittés, mais tu resteras toujours présente dans nos coeurs. Tu resteras pour nous, un modèle de courage et d'amour, continue de veiller sur nous comme tu l'as si bien fait jusqu'à maintenant et de nous accompagner dans les bons moments comme dans les plus difficiles.

Ton époux Anselme, tes enfants bien-aimés : Serge, André, Rémi, Bernard et Christian, et leurs conjointes, tes 13 chers petits-enfants et tes 11 chers arrière-petits-enfants



MESSE ANNIVERSAIRE
FRANÇOISE GARON LIZOTTE

Déjà une année s'est écoulée depuis ton départ. De savoir que là-haut tu as trouvé la paix, la sérénité et le bonheur que tu mérites, nous aide à accepter le vide laissé par ton absence. Puisses-tu toujours veiller sur nous et nous accompagner.

À la douce mémoire de Mme Françoise Garon, une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 13 octobre 2019 à 10 h 30 en la cathédrale Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à nous pour cette célébration.

Ses enfants : Serge, Alain, Hélène, Jude et leur conjoint(e); ses petits-fils : Guillaume et Antony



GUY LABERGE

Cher Guy, c'est toujours avec beaucoup d'émotion que nous pensons à toi. Tu es parti il y a maintenant un an et tu es toujours très présent.

En souvenir de toi, une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 13 octobre 2019 à 10 h 30, en l'église Saint-Albert-le-Grand au 3055, 2e Avenue à Québec. Nous remercions parents et ami(e)s qui se joindront à nous par leur présence, leurs prières ou leurs pensées.

Sa mère Aline McClish, ses soeurs Nina et Elyse et son frère Mario.



JEAN TURGEON

Cher Jean,

Un an s'est écoulé depuis ton départ. Tu nous manques tellement. Ton amour pour nous, ta générosité, ta bonté et ton dévouement resteront gravés dans nos coeurs. Tu as marqué notre existence. Quel privilège de t'avoir eu dans nos vies! Nous souhaitons qu'en ce jour mémorable, ceux et celles que tu as côtoyés, se souviennent des bons moments vécus avec toi. Merci pour tout ce que tu as fait et continue de vivre en nous.

Louise, François et Marc



EMY LEGAULT

Le bonheur est à Hong Kong

PASCAL MILANO
La Presse



Originaire de L'Île-Perrot, tout juste à l'ouest de Montréal, la triathlète Emy Legault s'entraîne depuis plus d'un an avec l'équipe nationale de Hong Kong. — PHOTO FOURNIE PAR EMY LEGAULT

MONTRÉAL — Même si elle est une jeune adulte et qu'elle est habituée aux camps ou aux compétitions à l'étranger, la triathlète Emy Legault a bien dû annoncer à sa famille que ce serait différent cette fois. À ses parents et à sa sœur dont elle est très proche, il a bien fallu dire que son prochain lieu d'entraînement allait maintenant se situer à… 15 heures d'avion.

Originaire de L'Île-Perrot, tout juste à l'ouest de Montréal, Emy Legault s'entraîne depuis plus d'un an avec l'équipe nationale de Hong Kong, où elle espère engranger suffisamment d'expérience pour gagner sa place aux Jeux olympiques de Tokyo, en 2020.

«Mes parents trouvent ça dur, mais ils savent que c'est mon rêve d'aller aux Jeux. Ils savent que je suis heureuse ici, et c'est tout ce qui compte pour eux», dit-elle.

Âgée de 23 ans, la Montréalaise a saisi l'occasion d'aller à l'autre bout du monde lorsqu'une ancienne entraîneuse, Kyla Rollinson, a obtenu un poste auprès de l'équipe hongkongaise. Elle a décliné la première offre, en mars 2018, en raison d'un calendrier sportif chargé et de travaux universitaires à terminer. Mais l'été venu, elle a rejoint l'équipe pendant son séjour en Europe avant de la suivre lors du retour en Asie.

Et même si Kyla Rollinson est rapidement revenue au Canada, la triathlète a choisi de tester la vie au Hong Kong Sports Institute. Là-bas, elle dispose d'une piscine, d'un gymnase, d'une clinique, d'une cafétéria et d'un centre de vie. Le vélodrome n'est qu'à quelques kilomètres. Le programme hebdomadaire inclut de cinq à six séances de natation, quatre de vélo et six courses à pied.

«Il n'y a pas beaucoup de filles dans l'équipe nationale. Il y a deux filles seniors contre une dizaine de gars et ils cherchaient quelques triathlètes internationales pour venir aider le groupe féminin», précise celle qui a tout de même vécu un certain dépaysement.

«C'est spécial d'être en Asie. Je n'étais jamais allée avant et tout ce que je connaissais, c'était ce que j'avais vu dans les films. C'est une grande ville avec beaucoup de monde. L'une des choses les plus marquantes, c'est la température. La chaleur et l'humidité y sont incroyables. Aussi, ce n'est pas une langue que l'on peut reconnaître facilement», poursuit la jeune athlète, qui avait commencé le triathlon pour imiter sa grande sœur.

Bien accueillie par un «groupe gentil et respectueux» qui «s'entraide beaucoup», Emy Legault a vu certaines améliorations dans la dernière année. Les 15 et 22 septembre, par exemple, elle a pris les quatrième et septième rangs lors de deux épreuves continentales disputées au Japon. «Ce sont quand même de bons résultats. C'est mieux que ce qu'imaginait mon entraîneur.»

Son défi a davantage été du côté physique. Après une première blessure au moment de démarrer son aventure asiatique, elle a de nouveau rejoint l'infirmerie au début de la présente saison.

UN REGAIN DE PASSION

À travers les blessures, elle indique avoir connu ses «meilleurs résultats à vie» depuis son installation à Hong Kong. Mais ce nouveau départ n'a pas fait du bien qu'à son corps. Au cours d'une année 2018 particulièrement difficile, elle s'est même demandé si elle aimait encore le triathlon. Cette remise en question n'est plus d'actualité.

«Ce nouvel environnement positif avec de nouveaux coéquipiers et coéquipières m'a aidé à me reconstruire mentalement. Il faut vraiment être heureux pour performer et, pour moi, la question était de trouver cette place.»

Aujourd'hui gonflée à bloc, elle espère bien participer aux Jeux olympiques qui se tiendront pas trop loin, au Japon. Pour y arriver, elle devra d'abord intégrer le *top* 140 du classement olympique grâce aux points récoltés lors des Coupes du monde et de la Série mondiale (WTS). Le nombre de représentants de chaque pays est ensuite déterminé en fonction du classement de ses athlètes. Lors de récentes simulations réalisées par la Fédération internationale de triathlon, le Canada ne comptait qu'une seule place qui serait attribuée à Joanna Brown.

«Je suis très consciente que je ne suis pas la favorite, mais j'essaie toujours de me rappeler que les Jeux, c'est très incertain. Il y a beaucoup de choses qui peuvent arriver avant entre ceux qui vont saisir les occasions et ceux qui vont les rater, répond Emy Legault, actuellement troisième Canadienne au classement olympique. Je ne suis pas la favorite, mais je sais que j'ai quand même mes chances. Si on travaille comme il faut, ce n'est pas impossible.»

Jeux olympiques ou pas, Emy Legault se voit à Hong Kong encore un bon bout de temps. En fait, son choix est conditionnel au renouvellement du contrat de son entraîneur, l'Australien Stephen Moss, à l'issue du présent cycle olympique. «Je m'entends super bien avec l'entraîneur ici et j'ai confiance en cette personne-là. Si ça devait changer, il se pourrait que ce ne soit plus le bon environnement pour moi.»

Pour l'instant, donc, le bonheur est à Hong Kong.



Michael Woods manifeste sa joie après avoir remporté la 100e Classique de Milan-Turin, une épreuve de 179 kilomètres courue sur une journée. Il était le premier Canadien à réaliser l'exploit. — PHOTO AFP, MARCO BERTORELLO

Woods rebondit en Italie

SIMON DROUIN
La Presse

MONTRÉAL — Transi par le froid et la pluie, Michael Woods n'a pu se faire justice aux Championnats du monde dans le Yorkshire, où il a abandonné il y a 10 jours. Vive déception pour le médaillé de bronze de l'année précédente, qui s'était préparé avec le sérieux d'un moine dans les montagnes de Sutton et du Vermont.

Le cycliste d'Ottawa a connu une autre déconvenue, mardi, aux Trois Vallées Varésines, classique italienne remportée par David Veilleux en 2012. Alors qu'il se destinait à batailler pour la victoire, Woods et un groupe de meneurs sont sortis de parcours en suivant une moto de télévision dans une déviation. Le temps de réaliser l'erreur, le peloton était déjà passé.

Ce n'était que partie remise. Quatre jours après une deuxième place annonciatrice au Tour d'Émilie, Woods a gagné la 100e présentation de la classique Milan-Turin, hier.

«C'est la plus grande victoire de ma carrière dans une course d'un jour, a souligné le gagnant à la télévision locale. J'en suis vraiment fier. C'est grâce au dur travail réalisé par mon équipe aujourd'hui.»

Woods ne l'a pas volée. Initiateur du coup gagnant au bas de la Superga, côte décisive franchie à deux reprises dans le final, le représentant d'EF Education First a multiplié les attaques dans les cinq derniers kilomètres. Il s'est imposé devant Alejandro Valverde, celui qui l'avait battu l'an dernier aux Mondiaux d'Innsbruck.

Cette fois, le Canadien n'a pas attendu le sprint final, sortant l'Espagnol de sa roue avec 400 mètres à faire, en route vers l'un des plus importants triomphes de sa carrière après son succès d'étape l'an dernier sur la Vuelta.

Parmi les autres victimes des à-coups de Woods : l'Australien Adam Yates, troisième à cinq secondes, le Colombien Egan Bernal (6e à 10 s), champion du Tour de France, et David Gaudu (5e), rival le plus tenace qui n'a pas ménagé ses efforts lui non plus.

«Dans le final, on était tous à la rupture, a relaté le jeune grimpeur français. Ça s'est joué à la jambe et à l'acide lactique dans les 500 derniers mètres.»

Pendant un moment, Woods s'est demandé s'il n'en avait pas trop fait dans la dernière ascension de cinq kilomètres. Le rusé Valverde, 39 ans, avait su profiter du travail de Bernal pour revenir sur la tête de course, et Yates pouvait compter sur Jack Haig, son coéquipier de Michelton-Scott. Les Astana d'Hugo Houle étaient aussi en nombre avec Jakob Fuglsang (8e) et les deux frères Izagirre (Ion 11e, Gorka 15e).

«Je crois cependant que mon instinct était le bon, a analysé Woods. J'ai attaqué [à 3,7 km] après que Fuglsang a fait un long relais. Oui, j'ai attaqué souvent, mais j'ai le sentiment que cette montée favorise les gars qui ne cessent d'attaquer.»

DEUXIÈME EN 2016

À sa première saison dans le World Tour, en 2016, l'ex-coureur à pied avait pris le deuxième rang de la même épreuve, battu par le Colombien Miguel Angel Lopez. Disputée pour la première fois en 1876, Milan-Turin est la plus vieille course d'un jour du calendrier professionnel. Sans avoir le prestige du Tour de Lombardie, l'un des cinq «monuments», elle a connu un regain depuis sa relance en 2012, sacrant quelques grands noms comme Alberto Contador et Thibaut Pinot l'an dernier.

Paulo Saldanha, entraîneur de Woods, est persuadé que son protégé a été motivé par son coup de malchance de la veille aux Trois Vallées. «Sa victoire s'est mise en place un peu à cause de ça, a noté l'entraîneur québécois. Il n'était pas tellement content. Il voulait leur mon

Après ce sacre et son deuxième rang au Tour d'Émilie derrière Primoz Roglic, Woods s'annonce comme l'un des prétendants, samedi, à l'Il Lombardia, où il avait terminé 13e en 2018.

«Certainement, je dois être considéré comme l'un des favoris maintenant, mais je crois toujours que Primoz Roglic est le gars à battre. Il était tellement fort à Emilia, tellement fort aussi aux Trois Vallées Varésines [1er].»

Hier, dans les hauteurs de Turin, Woods était le costaud.

«Son jour de gloire»

Hugo Houle a appris la victoire de son compatriote Michael Woods en voyant son nom affiché en haut du tableau quand il a franchi la ligne d'arrivée au 39e rang. «Je suis très content pour lui», a indiqué le Québécois d'Astana, qui a placé ses meneurs Fuglsang et Izagirre au pied de la dernière montée de la Superga. «Il a travaillé fort pour se faire valoir aux Mondiaux et il n'a pas pu à cause d'un coup de froid. Au fond de lui, il savait qu'il était prêt. Il avait déjà très bien performé au Giro dell'Emilia. Il a presque réussi à suivre Roglic, qui était juste phénoménal. Aujourd'hui, c'est son jour de gloire. Ça fait longtemps qu'il tourne autour. Ça montre qu'il est capable de grimper avec les meilleurs. C'est très impressionnant.»
LA PRESSE

CHOIX TÉLÉ

AUJOURD'HUI

HOCKEY (NHL)
19h RDS TSN2 Detroit à Montréal
19h TVASports Tampa Bay à Toronto
19h30 TSN5 St. Louis à Ottawa
20h TSN5 Minnesota à Winnipeg

BASEBALL (MLB)
19h Sportsnet Tampa Bay à Houston

FOOTBALL (NFL)
20h15 RDS TSN TSN4 FOX Giants de New York à Nouvelle-Angleterre

BASKETBALL (NBA)
6h Sportsnet Toronto c. Houston (de Pékin en Chine)

TENNIS (ATP)
8h RDS Rolex Shanghai Master's

GOLF (PGA)
6h et 12h GolfChannel Italian Open (European Tour)
8h15 et 15h GolfChannel Houston Open (PGA Tour)

COURSE AUTOMOBILE (FORMULE 1)
00h45 (vendredi) TSN2 Grand Prix du Japon (pratiques)

EN BREF

Petr Cech passe du filet de soccer au filet de hockey

Après les cages de soccer, les cages de hockey : l'ancien gardien de but de Chelsea et d'Arsenal Petr Cech a annoncé mercredi s'être engagé avec le club de hockey sur glace de Guildford Phoenix, qui évolue en 4e division britannique. «Après 20 ans en tant que footballeur professionnel, c'est une merveilleuse expérience de pouvoir pratiquer le sport auquel j'adorais jouer et que j'adorais regarder quand j'étais enfant», a expliqué le Tchèque de 37 ans qui a mis un terme à sa carrière de footballeur en juin dernier après une ultime saison sous le maillot d'Arsenal. **AFP**

Un marathon en moins de deux heures?

Lorsque la famille d'Eliud Kipchoge assistera à son marathon, ce sera probablement le plus rapide de la carrière du champion olympique. Le Kényan âgé de 34 ans tentera de courir un marathon en moins de deux heures samedi au parc Prater, qui fait partie du parcours habituel du marathon de Vienne. Les organisateurs de l'événement ont décidé mercredi de maintenir la date pour cette tentative inédite, même s'ils avaient laissé une fenêtre de neuf jours ouverte en cas de mauvaises conditions météorologiques. Tous les indicateurs semblent cependant favorables pour le «Défi INEOS 1:59» samedi, puisque les prévisions font état d'une température oscillant entre 5 et 9 degrés Celsius, un taux d'humidité sous 80 %, des conditions de course sèches et très peu de vent. **AP**

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Buffalo	4	3	0	1	0	2	18	11	7	2-0-0-0	1-0-1-0	3-0-1-0	G-1
Toronto	4	2	1	0	1	2	16	13	5	1-1-0-1	1-0-0-0	2-1-0-1	P-2
Boston	2	2	0	0	0	2	3	1	4	0-0-0-0	2-0-0-0	2-0-0-0	G-2

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Caroline	4	4	0	0	0	3	17	11	8	2-0-0-0	2-0-0-0	4-0-0-0	G-4
Washington	4	2	0	2	0	2	10	10	6	0-0-2-0	2-0-0-0	2-0-2-0	P-2
N.Y. Rangers	2	2	0	0	0	2	10	5	4	1-0-0-0	1-0-0-0	2-0-0-0	G-2

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Detroit	3	2	1	0	0	2	10	9	4	1-1-0-0	1-0-0-0	2-1-0-0	P-1
Philadelphie	2	2	0	0	0	1	8	3	4	2-0-0-0	0-0-0-0	2-0-0-0	G-2
Montréal	3	1	0	1	1	0	13	14	4	0-0-0-0	1-0-1-1	1-0-1-1	P-1
Tampa Bay	3	1	1	1	0	1	11	10	3	1-0-0-0	0-1-1-0	1-1-1-0	P-2
Pittsburgh	3	1	2	0	0	1	9	9	2	1-2-0-0	0-0-0-0	1-2-0-0	P-1
N.Y. Islanders	3	1	2	0	0	1	7	8	2	1-2-0-0	0-0-0-0	1-2-0-0	P-1
Floride	3	1	2	0	0	1	9	14	2	1-1-0-0	0-1-0-0	1-2-0-0	P-1
Columbus	3	1	2	0	0	1	7	14	2	1-1-0-0	0-1-0-0	1-2-0-0	G-1
New Jersey	3	0	2	0	1	0	6	16	1	0-0-0-1	0-2-0-0	0-2-0-1	P-3
Ottawa	2	0	2	0	0	0	4	9	0	0-1-0-0	0-1-0-0	0-2-0-0	P-2

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
St. Louis	3	2	0	1	0	2	8	7	5	1-0-1-0	1-0-0-0	2-0-1-0	G-2
Colorado	2	2	0	0	0	2	9	5	4	2-0-0-0	0-0-0-0	2-0-0-0	G-2
Nashville	3	2	1	0	0	2	13	9	4	2-1-0-0	0-0-0-0	2-1-0-0	G-1

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Edmonton	3	3	0	0	0	3	14	9	6	2-0-0-0	1-0-0-0	3-0-0-0	G-3
Anaheim	3	3	0	0	0	3	8	3	6	2-0-0-0	1-0-0-0	3-0-0-0	G-3
Vegas	2	2	0	0	0	2	9	2	4	1-0-0-0	1-0-0-0	2-0-0-0	G-2

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Winnipeg	4	2	2	0	0	1	14	15	4	0-0-0-0	2-2-0-0	2-2-0-0	G-1
Calgary	2	1	1	0	0	1	6	5	2	1-0-0-0	0-1-0-0	1-1-0-0	G-1
Dallas	4	1	3	0	0	1	10	12	2	0-1-0-0	1-2-0-0	1-3-0-0	G-1
Los Angeles	1	0	1	0	0	0	5	6	0	0-0-0-0	0-1-0-0	0-1-0-0	P-1
Chicago	1	0	1	0	0	0	3	4	0	0-0-0-0	0-1-0-0	0-1-0-0	P-1
Arizona	2	0	2	0	0	0	1	3	0	0-1-0-0	0-1-0-0	0-2-0-0	P-2
Vancouver	2	0	2	0	0	0	2	6	0	0-0-0-0	0-2-0-0	0-2-0-0	P-2
Minnesota	2	0	2	0	0	0	4	9	0	0-0-0-0	0-2-0-0	0-2-0-0	P-2
San Jose	4	0	4	0	0	0	5	17	0	0-1-0-0	0-3-0-0	0-4-0-0	P-4

LNH

Lundi 7 octobre
St. Louis 3 Toronto 2
Buffalo 3 Columbus 4 (P)
Mardi 8 octobre
Edmonton 5 N.Y. Islanders 2
Winnipeg 4 Pittsburgh 1
Dallas 4 Washington 3 (P)
Caroline 6 Floride 3
Anaheim 3 Detroit 1
San Jose 2 Nashville 5
Los Angeles à Calgary, 21h.
Boston Vegas, 22h.
Mercredi 9 octobre
Montréal 4 Buffalo 5 (Prol.)
N. Jersey 4 Philadelphie 0
Los Angeles à Vancouver, 22h.
Jeudi 10 octobre
Edmonton au New Jersey, 19h.
Anaheim à Pittsburgh, 19h.
Detroit à Montréal, 19h.
Tampa Bay à Toronto, 19h.
St. Louis à Ottawa, 19h30.
Washington à Nashville, 20h.
Minnesota à Winnipeg, 20h.
San Jose à Chicago, 20h30.
Calgary à Dallas, 20h30.
Boston au Colorado, 21h.
Vegas en Arizona, 22h.
Vendredi 11 octobre
Anaheim à Columbus, 19h.
Floride à Buffalo, 19h.
Islanders en Caroline, 19h30.
Samedi 12 octobre
Edmonton à N.Y. Rangers, 13h.
Tampa Bay à Ottawa, 16h.
Nashville à Los Angeles, 18h.
St. Louis à Montréal, 19h.
New Jersey à Boston, 19h.
Floride à N.Y. Islanders, 19h.
Toronto à Detroit, 19h.
Columbus en Caroline, 19h.
Winnipeg à Chicago, 19h.
Washington à Dallas, 20h.
Pittsburgh au Minnesota, 20h.
Arizona au Colorado, 21h.
Philadelphie à Vancouver, 22h.
Calgary Vegas, 22h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 9 octobre.

	B	A	Pts
Zibanejad, NYR	4	4	8
McDavid, Edm	2	6	8
Mantha, Det	5	2	7
Draisaitl, Edm	1	6	7
Neal, Edm	6	0	6
Hoffman, Flo	4	2	6
Gaudreau, Cal	2	4	6
Stone, Vegas	2	4	6
Laine, Win	1	5	6
Scheifele, Win	1	5	6
Duchene, Nas	0	6	6
Svechnikov, Car	0	6	6
Matthews, Tor	5	0	5
Marner, Tor	2	3	5
Hamilton, Car	2	3	5
Bertuzzi, Det	2	3	5
Teravainen, Car	1	4	5
Dahlin, Buf	1	4	5
Larkin, Det	1	4	5
Carlson, Was	1	4	5
Ehlers, Win	1	4	5
Rielly, Tor	0	5	5

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 9 octobre.

	MJ	B	A	PTS
Gallagher	2	1	2	3
Tatar	2	1	1	2
Drouin	2	1	1	2
Domi	2	1	1	2
Lehkonen	2	0	2	2
Weber	2	0	2	2
Danault	2	1	0	1
Kotkaniemi	2	1	0	1
Petry	2	1	0	1
Weal	2	1	0	1
Thompson	2	0	1	1
Byron	2	0	1	1
Fleury	2	0	0	0
Suzuki	2	0	0	0
Mete	2	0	0	0
Kulak	2	0	0	0
Chiarot	2	0	0	0
Armia	2	0	0	0
Price	2	0	0	0
Kinkaid	0	0	0	0
Folin	0	0	0	0
Reilly	0	0	0	0
Cousins	0	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	1	0	1	8	0	3,69	,900
Kinkaid	0	0	0	0	0	0,00	,000

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 9 octobre.

	MJ	B	A	PTS
Tkachuk	2	2	0	2
Pageau	2	0	2	2
Sabourin	2	1	0	1
Ryan	2	1	0	1
White	2	0	1	1
Borowiecki	2	0	1	1
Chabot	2	0	1	1
Tierney	2	0	1	1
Brown	2	0	1	1
Namestnikov	2	0	0	0
Brannstrom	2	0	0	0
Zaitsev	2	0	0	0
Hainsey	2	0	0	0
Ennis	2	0	0	0
Anderson	2	0	0	0
Demelo	2	0	0	0
Duclair	2	0	0	0
Anisimov	2	0	0	0
Boedker	1	0	0	0
Goloubef	0	0	0	0
Abramov	0	0	0	0
Nilsson	0	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Anderson	0	2	0	9	0	4,58	,875
Nilsson	0	0	0	0	0	0,00	,000

HOCKEY

JUNIOR AAA

Division 91.9 Sports

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Princeville	10	8	1	0	1	50	32	17
Longueuil	7	6	1	0	0	37	24	12
Granby	9	5	3	1	0	44	40	11
Côte du Sud	9	5	4	0	0	36	33	10
Chambly	11	4	6	1	0	39	54	9
St-Gabriel	10	2	7	1	0	38	57	5

Division Trevi

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Valleyfield	8	7	1	0	0	44	17	14
St-Jérôme	10	7	3	0	0	47	31	14
Terrebonne	10	5	4	0	1	39	35	11
Lac St-Louis	10	3	7	0	0	38	46	6
Gatineau	11	3	8	0	0	37	62	6
Montréal-Est	9	2	7	0	0	30	48	4

Jeudi 10 octobre
Granby à Valleyfield, 19h30.
Vendredi 11 octobre
Lac St-Louis à Longueuil, 19h30.
St-Jérôme à Terrebonne, 19h30.
Montréal-Est à Granby, 19h45.
Côte du Sud à St-Gabriel, 20h.
Valleyfield à Princeville, 20h.
Chambly à Gatineau, 20h.
Dimanche 13 octobre
St-Gabriel à Princeville, 14h.
Granby à Gatineau, 14h.
Valleyfield à St-Jérôme, 14h30.
Terrebonne à Lac St-Louis, 14h30.
Longueuil à Chambly, 16h.
Côte du Sud à Montréal-Est, 16h.

COLLÉGIAL

Nord-Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Thetford	9	7	2	0	0	36	27	14
Alma	10	6	4	0	0	39	39	12
Ste-Foy	10	5	4	0	1	26	36	11
St. Lawrence	8	3	4	1	0	28	26	7

Centre-du-Québec

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Laflèche	9	6	1	2	0	33	26	14
Lennoxville	10	6	3	1	0	51	33	13
Sorel-Tracy	9	5	3	1	0	35	28	11
St-Hyacinthe	8	3	2	2	1	27	24	9

Sud-Ouest

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Laurent	10	7	3	0	0	35	27	14
A.-Laurendeau	8	4	4	0	0	30	32	8
Lionel-Groulx	9	2	5	1	1	17	43	6
Abitibi-T.	8	1	6	1	0	19	35	3

Dimanche 6 octobre
Alma 4 Abitibi 2
St. Lawrence 4 Lennoxville 5
Sorel-Tracy 4 Laflèche 5
Vendredi 11 octobre
St-Laurent à Laflèche, 19h45
Samedi 12 octobre
Lennoxville en Abitibi, 15h
St-Hyacinthe à St.Lawrence, 15h30
Sorel-Tracy à Alma, 18h30
Thetford à A.-Létourneau, 19h40
Dimanche 13 octobre
St-Hyacinthe à Alma, 13h
St-Laurent à Lionel-Groulx, 13h
A.-Laurendeau à Laflèche, 14h15
Ste-Foy à Thetford, 15h
Sorel-Tracy à St.Lawrence,15h30

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Rimouski	8	5	2	0	1	35	24	11
Québec	7	5	2	0	0	29	24	10
Chicoutimi	6	4	1	1	0	20	18	9
B.-Comeau	8	2	4	2	0	17	30	6

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
R.-Noranda	8	5	2	0	1	29	25	11
B.-Boisbriand	8	3	4	0	1	25	35	7
Gatineau	7	1	4	2	0	19	23	4
Val-d'Or	7	1	4	2	0	17	24	4

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Charlottetown	7	5	0	2	0	27	16	12
Cap-Breton	8	6	2	0	0	39	28	12
Moncton	8	6	2	0	0	29	23	12
St-Jean	7	3	4	0	0	26	34	6
Halifax	7	3	4	0	0	18	21	6
A.-Bathurst	7	0	6	0	1	14	27	1

SECTION CENTRE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Sherbrooke	8	6	1	1	0	29	21	13
Shawinigan	7	6	1	0	0	22	12	12
Drummondville	8	4	4	0	0	32	34	8
Victoriaville	8	2	4	0	2	23	31	6

Mercredi 9 octobre
Cap-Breton 1 Moncton 2
B.-Boisbriand 2 Drummondville 4
Shawinigan 4 B.-Comeau 2
Jeudi 10 octobre
R.-Noranda à A.-Bathurst, 18h.
Saint-Jean à Halifax, 18h.
Shawinigan à Chicoutimi, 19h30.
Vendredi 11 octobre
Val-d'Or à Saint-Jean, 18h.
Halifax à Moncton, 18h.
R.-N. à Charlottetown, 18h30.
Chicoutimi à Québec, 19h.
Victoriaville à Rimouski, 19h30.
B.-C. à B.-Boisbriand, 19h30.
Sherbrooke à Gatineau, 19h30.
Samedi 12 octobre
B.-C. à Drummondville, 16h.
Gatineau à Shawinigan, 16h.
Val-d'Or au Cap-Breton, 18h.
B.-Boisbriand à Sherbrooke,18h.
A.-Bathurst à Charlottetown,18h.
Dimanche 13 octobre
Val-d'Or à Halifax, 14h.
R.-Noranda au Cap-Breton, 15h.
Victoriaville à Québec, 15h.
Saint-Jean à Moncton, 15h.
Drummondville à Gatineau, 16h.
Rimouski à Chicoutimi, 16h.

MARQUEURS

NOTE:en date du 9 octobre.

	MJ	B	A	Pts
Lafrenière, Rimouski	8	6	13	19
Paré, Rimouski	8	10	6	16
Sokolov, C.-B.	7	7	8	15
Marleau, R.-N.	8	6	8	14
Zavgorodniy, Rimouski	8	4	10	14
Francis, C.-B.	7	3	11	14
Hinam, R.-N.	8	6	7	13
Bibeau, Québec	7	1	11	12
Boudrias, C.-B.	6	7	4	11
L'Heureux, Moncton	7	5	6	11
Guay, Sherbrooke	8	5	5	10
Robert, Sherbrooke	8	5	5	10
Mercer, Drummondville	7	7	2	9
Voyer, Sherbrooke	8	7	2	9
Roy, Gatineau	7	6	3	9
Lafrance, C.-B.	7	6	3	9
Deakin-Poot, St-Jean	7	6	3	9
Casey, Charlottetown	7	3	6	9

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Trois-Rivières	10	7	3	0	0	29	15	21
St-François	9	5	4	0	0	46	30	15
Lévis	11	4	5	2	0	39	34	14
Jonquière	10	4	5	1	0	27	35	12
Notre-Dame	10	1	8	1	0	24	53	3

SECTION TACKS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Magog	10	9	1	0	0	44	16	27
St-Hyacinthe	11	5	6	0	0	33	43	15
C.C.-LeMoy.	10	5	5	0	0	25	39	14
Lac-St-Louis	10	4	5	1	0	37	36	12
Châteauguay	10	4	5	1	0	33	38	12

SECTION C.C.M.

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Gatineau	10	7	3	0	0	37	25	21
L.-Montréal	9	5	4	0	0	23	28	15
St-Eustache	10	5	3	2	0	36	33	15
Amos	10	5	5	0	0	33	33	14
C.E.-Blondin	8	4	4	0	0	13	21	12

Pause jusqu'au 16 octobre

LNAH

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Jonquière	0	0	0	0	0	0	0	0
Laval	0	0	0	0	0	0	0	0
Riv.-du-Loup	0	0	0	0	0	0	0	0
Sorel-Tracy	0	0	0	0	0	0	0	0
St-Georges	0	0	0	0	0	0	0	0
Thet. Mines	0	0	0	0	0	0	0	0

Vendredi 11 octobre
St-Georges à Laval, 20h.
Thet. Mines à Sorel-Tracy, 20h.
Riv.-du-Loup à Jonquière, 20h.
Samedi 12 octobre
Jonquière à St-Georges, 20h.

LIGUE AMÉRICAINE

ASSOCIATION DE L'EST

Section Atlantique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Providence	2	2	0	0	0	5	1	4
Hartford	2	2	0	0	0	9	6	4
Scranton	1	1	0	0	0	4	3	2
Charlotte	2	1	1	0	0	7	7	2
Springfield	2	1	1	0	0	7	5	2
Hershey	2	0	1	1	0	4	6	1
Bridgeport	2	0	1	1	0	4	9	1
Lehigh Valley	1	0	1	0	0	0	3	0

Section Nord

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Cleveland	2	2	0	0	0	7	3	4
Toronto	1	1	0	0	0	4	1	2
Utica	1	1	0	0	0	4	3	2
Rochester	1	1	0	0	0	3	2	2
Syracuse	1	0	0	1	0	2	3	1
Binghamton	1	0	1	0	0	3	4	0
Belleville	1	0	1	0	0	1	4	0
Laval	2	0	2	0	0	3	7	0

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Iowa	2	2	0	0	0	8	4	4
San Antonio	2	2	0	0	0	7	3	4
Grand Rapids	1	1	0	0	0	8	5	2
Manitoba	2	1	1	0	0	6	5	2
Rockford	1	0	1	0	0	2	3	0
Chicago	1	0	1	0	0	5	8	0
Milwaukee	1	0	1	0	0	2	5	0
Texas	2	0	2	0	0	3	7	0

Section Pacifique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Ontario	2	2	0	0	0	8	2	4
Stockton	2	2	0	0	0	9	4	4
Bakersfield	2	1	0	1	0	4	4	3
Tucson	2	1	1	0	0	4	5	2
San Diego	1	0	1	0	0	1	2	0
San Jose	1	0	1	0	0	0	5	0
Colorado	2	0	2	0	0	4	9	0

Vendredi 11 octobre
Bridgeport à Charlotte, 19h.
Binghamton à Belleville, 19h.
Syracuse à Cleveland, 19h.
Milwaukee à Grand Rapids, 19h.
Rochester à Springfield, 19h05.
W./B. Scranton à Lehigh Valley, 19h05.
Toronto à Manitoba, 20h.
Texas à Iowa, 20h.
Chicago à San Antonio, 20h.
San Diego à San Jose, 22h.
Colorado à Ontario, 22h.

UNIVERSITAIRE

Division Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Nipissing	2	2	0	0	0	8	2	4
Carleton	2	2	0	0	0	7	4	4
RMC	1	1	0	0	0	3	2	2
Ottawa	1	1	0	0	0	3	2	2
Laurentienne	2	1	1	0	0	5	5	2
Queen's	2	1	1	0	0	5	5	2
Concordia	2	1	1	0	0	3	4	2
McGill	2	0	1	1	0	4	6	1
UQTR	2	0	1	0	1	6	8	1
Ontario Tech	2	0	2	0	0	2	8	0

Division Ouest

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Toronto	2	2	0	0	0	8	5	4
Lakehead	3	2	1	0	0	6	9	4
Waterloo	1	1	0	0	0	6	0	2
Windsor	1	1	0	0	0	6	3	2
Guelph	1	0	1	0	0	2	3	0
York	1	0	1	0	0	3	5	0
Brock	1	0	1	0	0	3	6	0
Laurier	2	0	2	0	0	3	6	0
Ryerson	0	0	0	0	0	0	0	0
Western	0	0	0	0	0	0	0	0

Jeudi 10 octobre
Toronto à Brock, 19h15.
Guelph à Ryerson, 19h15.
Vendredi 11 octobre
Carleton à Waterloo, 19h.
UQTR à Western, 19h.
Ottawa à Laurier, 19h07.
York à Brock, 19h15.
RMC à Nipissing, 19h30.
Concordia à Queen's, 19h30.
Lakehead à Laurentienne, 19h30.
McGill à Windsor, 19h30.

SENIOR AAA

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Granby	2	2	0	0	0	13	5	4
Joliette	1	1	0	0	0	6	0	2
Louiseville	1	1	0	0	0	5	0	2
Cap-Madeleine	1	1	0	0	0	12	6	2
La Tuque	1	1	0	0	0	6	3	2
Nicolet	1	0	1	0	0	3	6	0
Plessisville	1	0	1	0	0	0	6	0
Donnacona	2	0	2	0	0	6	17	0
Bécancour	2	0	2	0	0	5	13	0

Samedi 5 octobre
Bécancour 3 Granby 7
Donnacona 6 Cap-Mad. 12
Vendredi 11 octobre
Plessisville à Cap.-Mad, 20h30
Nicolet à Donnacona, 21h
Louiseville à La Tuque, 21h
Samedi 12 octobre
Granby à Plessisville, 20h
La Tuque à Joliette, 20h30

FOOTBALL

LCF

ASSOCIATION DE L'EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
d-Hamilton	15	12	3	0	459	288	24
Montréal	14	8	6	0	360	356	16
Ottawa	14	3	11	0	238	422	6
Toronto	14	2	12	0	264	484	4

ASSOCIATION DE L'OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Saskatchewan	14	10	4	0	382	300	20
Calgary	14	9	5	0	366	301	18
x-Winnipeg	15	9	6	0	411	320	18
Edmonton	15	7	8	0	350	344	14
C.-B.	15	5	10	0	370	385	10

Vendredi 11 octobre
Ottawa à Toronto, 19h.
Saskatchewan à Calgary, 21h30.
Samedi 12 octobre
Montréal à Winnipeg, 16h.
C.-B. à Edmonton, 19h.

NFL

ASSOCIATION AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
N.-Angleterre	5	0	0	1,000	155	34
Buffalo	4	1	0	,800	90	70
Miami	0	4	0	,000	26	163
N.Y. Jets	0	4	0	,000	39	101

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Baltimore	3	2	0	,600	161	123
Cleveland	2	3	0	,400	92	122
Pittsburgh	1	4	0	,200	99	114
Cincinnati	0	5	0	,000	80	136

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Houston	3	2	0	,600	131	110
Indianapolis	3	2	0	,600	113	115
Jacksonville	2	3	0	,400	111	118
Tennessee	2	3	0	,400	98	76

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Kansas City	4	1	0	,800	148	113
Oakland	3	2	0	,600	103	123
L.A. Chargers	2	3	0	,400	103	94
Denver	1	4	0	,200	90	106

ASSOCIATION NATIONALE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Dallas	3	2	0	,600	131	90
Philadelphie	3	2	0	,600	141	111
N.Y. Giants	2	3	0	,400	97	125
Washington	0	5	0	,000	73	151

SECTION NORD

| | G | P |

Une manche a suffit aux Cards

St. Louis explose pour 10 points en première et élimine les Braves

Associated Press

ATLANTA — Propulsés par une explosion record de 10 points en première manche, les Cardinals de St. Louis ont éliminé les Braves d'Atlanta lors du cinquième et décisif duel de leur série de section grâce à une victoire de 13-1, mercredi soir.



Les joueurs des Cardinals ont célébré comme il se devait la victoire qui leur permettait d'éliminer les Braves d'Atlanta et d'accéder à la série de championnat de la Nationale. — PHOTO AP, DANNY KARNIK

À compter de vendredi, les Cardinals affronteront les vainqueurs de l'autre série de section entre les Nationals de Washington et les Dodgers de Los Angeles.

«À ce point-ci, nous savons que nous pouvons battre qui que ce soit», a mentionné Kolten Wong, des vainqueurs.

Les Nationals et les Dodgers ont rendez-vous mercredi soir pour le cinquième match de leur série, à Los Angeles. Les Cardinals avaient atteint la série de championnat de la Nationale le plus récemment en 2014, perdant alors en cinq matches devant San Francisco.

Les Braves ont été écartés pour la 10e fois dans un cadre éliminatoire. La dernière fois où ils ont avancé au tableau, c'était en 2001 en première ronde, face à Houston.

La première manche la plus productive dans toute l'histoire des éliminatoires du Baseball majeur a complètement abasourdi les partisans des Braves massés dans les gradins du SunTrust Park. Elle a aussi mené les Braves vers une élimination dès la première ronde pour une dixième fois de suite.

«Nous avons juste enchaîné d'excellentes présences au bâton», a dit Wong.

«Tout a mal tourné», a résumé le joueur de premier but des Braves, Freddie Freeman.

UN SEUL RETRAIT

Le partant Mike Foltynewicz, qui avait blanchi les Cardinals pendant sept manches lors du deuxième match, n'a obtenu qu'un seul retrait. Une erreur cruciale de Freeman a possiblement empêché les Braves de limiter les dégâts.

Tommy Edman, Dexter Fowler et Kolten Wong ont tous trois frappé des doubles bons pour deux points, le lanceur Jack Flaherty a soutiré un but sur balles avec les coussins tous occupés et les Cardinals ont marqué leur dixième point sur un retrait sur trois prises.

Sur cette séquence, Marcell Ozuna s'est élancé sur un tir qui a touché au sol avant le marbre pour une troisième prise, et il se dirigeait déjà vers l'abri lorsqu'il a réalisé que la balle avait échappé à Brian McCann. Le receveur des Braves est tombé en tentant de récupérer la balle et son relais au premier but n'a pu devancer Ozuna, malgré son départ tardif vers le premier coussin.

«À ce point-ci, nous savons que nous pouvons battre qui que ce soit»

— Kolten Wong, des Cardinals

Les Cardinals ont envoyé 14 frappeurs au marbre avant que Max Fried n'obtienne le dernier retrait.

En un tiers de manche, Foltynewicz a concédé sept points dont six mérités, seulement trois coups sûrs mais trois buts sur balles aussi. Fried a été victime de quatre points en une manche et deux tiers, les deux autres allant au dossier de Luke Jackson.

Après deux manches et demie, les Cardinals menaient 13-0 grâce à un double de Paul Dejong en deuxième manche et des simples d'un point par Harrison Bader et Dejong en troisième.

La timide riposte des Braves est venue de Josh Donaldson, auteur d'un circuit contre Flaherty, en quatrième manche. Quatrième lanceur des Cardinals, le releveur Genesis Cabrera a mis fin au match en retirant Dansby Swanson sur élan.

Au terme de la rencontre, Brian McCann a annoncé qu'il prenait sa retraite.

Aumont au Japon avec le Canada

JEAN-FRANÇOIS PLANTE
jfplante@ledroit.com

C'était une formalité, mais chaque fois qu'il reçoit l'appel de la nation, Phillippe Aumont est envahi par les frissons.

Médaillé d'or aux Jeux panaméricains de 2015 et médaillé d'argent au Pérou en 2019, le lanceur gatinois défendra à nouveau les couleurs du Canada dans un tournoi majeur qui sera disputé en Corée du Sud ainsi qu'au Japon du 2 au 16 novembre prochains.

Le *Premier 12* regroupera les 12 meilleures nations du baseball dans le monde. En plus d'offrir une bourse globale de 5,2 millions $US aux joueurs ainsi qu'à leurs associations, le tournoi va octroyer les deux premiers laissez-passer pour les Jeux olympiques de Tokyo 2020.

Après avoir connu la saison la plus satisfaisante de sa carrière à l'âge de 30 ans, cette compétition, surtout son lieu, arrive à point pour Phillippe Aumont, qui ne cache pas son intérêt de poursuivre sa carrière au pays du Soleil-Levant.

«Pour moi, c'est le montage idéal. Ça ne pouvait pas mieux tomber. Mon bras est en forme. J'ai pris un mois de congé à la fin de la saison des Champions, mais j'ai repris l'entraînement. Au point où je suis rendu, c'est comme si je ne m'étais jamais arrêté et il me reste encore du temps avant de me présenter à notre camp à Okinawa au Japon à partir du 27 octobre où nous jouerons trois matches hors-concours», a-t-il dit lorsque joint par *Le Droit* pendant ses vacances familiales à Scottsdale en Arizona.

Le Japon est une destination prisée des professionnels du baseball. Le calibre de jeu y est relevé. Les salaires sont beaucoup plus intéressants que ceux des Ligues mineures en Amérique du Nord. Le géant droitier jouira donc d'une belle vitrine là-bas pour montrer son étoffe auprès de ses recruteurs.

«J'ai souligné mon intérêt à déménager ma famille au Japon auprès de bons contacts. Je n'ai pas encore eu de rétroactions concrètes, mais je m'en vais là-bas pour gagner le tournoi pour mon pays avant tout. Si je performe bien et que j'attire l'attention d'un club, tant mieux. Sinon, je ne me ferai pas de stress avec ça. Je vais rentrer à la maison où je suis un homme heureux. J'ai classé certaines affaires dans ma vie dans la dernière année.»

Au monticule, Phillippe Aumont dit ne jamais avoir éprouvé autant de plaisir qu'en 2019. Il a été le lanceur par excellence de la Ligue Can Am en fracassant un record avec 145 retraits sur des prises même s'il a raté trois départs pendant qu'il était aux Jeux panaméricains. Il a maintenu un dossier de 8-4 avec une moyenne de points mérités à 2,45. Il a notamment connu un match historique où il a fait fendre l'air à 18 frappeurs. Il a aussi été à un frappeur près de réaliser un match parfait contre Cuba dans l'uniforme des Champions.

«C'est la première année où j'ai du plaisir à jouer pendant une saison complète. J'ai 30 ans. Il ne me reste plus beaucoup d'années à lancer. Peut-être quatre, cinq, ou même huit ans? C'est peu dans une vie. Je veux juste continuer à avoir du plaisir. Et lancer pour le Canada, ça me fait un grand plaisir.»

NOMS CONNUS

Classée 10e au monde, l'équipe canadienne a sorti quelques gros noms de la retraite pour le *Premier 12*. Justin Morneau, joueur par excellence de la Ligue américaine en 2006, sera du tournoi. Même chose pour Michael Saunders, qui a participé au Match des étoiles pendant qu'il était avec les Blue Jays de Toronto en 2016. Dalton Pompey, un espoir des Blue Jays dont la carrière a été ralentie par les blessures, est aussi de l'alignement de 28 joueurs.

Ce n'est pas tout. Larry Walker, une légende du baseball au Canada, fera partie du groupe d'entraîneurs.

«Juste pour ça, les gars vont baver à l'entraînement! Baseball Canada nous fait vivre de grands moments. Nous voulons justement gagner pour mettre de l'argent dans ses coffres afin d'assurer la continuité de ce programme qui nous fait vivre des aventures incroyables partout dans le monde.»

Les Chiefs pourraient compter sur Tyreek Hill dimanche

Les Chiefs de Kansas City pourraient compter sur leur ailier espacé étoile Tyreek Hill dimanche contre les Texans de Houston, mais ce sera peut-être la seule bonne nouvelle en provenance de l'infirmerie. Les Chiefs ont inscrit le nom du plaqueur Xavier Williams sur la liste des blessés à long terme après qu'il se soit étiré une cheville dans une défaite contre les Colts d'Indianapolis la semaine dernière. Il fait partie des nombreux piliers de l'équipe qui ont été affectés par les blessures pendant la rencontre, et la plupart d'entre eux pourraient rater la sixième semaine d'activités. Le bloqueur du côté gauche Eric Fisher est toujours sur la touche en raison d'une blessure au torse. Le plaqueur Chris Jones, l'ailier espacé Sammy Watkins et le joueur de ligne offensive Andrew Wylie ont tous raté la séance d'entraînement mercredi après s'être blessés contre les Colts. **AP**

Le quart des Jets Sam Darnold obtient le feu vert pour jouer

Le quart-arrière des Jets de New York Sam Darnold a obtenu le feu vert des médecins afin d'effectuer son retour au jeu cette semaine, après s'être absenté pendant trois semaines afin de combattre une mononucléose. Darnold a reçu les résultats de ses tests médicaux mardi afin de déterminer si l'inflammation de sa rate — un symptôme commun à cette maladie — s'était résorbée suffisamment pour lui permettre de jouer. Les Jets ont annoncé sur Twitter, mercredi, que Darnold sera à son poste dimanche à domicile contre les Cowboys de Dallas. Darnold a reçu un diagnostic de mononucléose le 11 septembre, soit trois jours après une défaite en lever de rideau de la saison de la NFL contre les Bills de Buffalo. **AP**

Mason Rudolph toujours soumis au protocole de commotion

L'entraîneur-chef des Steelers de Pittsburgh, Mike Tomlin, a indiqué que le quart Mason Rudolph «semble bien aller», mais qu'il est toujours soumis au protocole de commotion cérébrale de la NFL à la suite du plaqué illégal du demi de sûreté des Ravens de Baltimore Earl Thomas à son endroit. Rudolph a quitté le match après avoir été frappé au menton. Il a perdu conscience sur le jeu, mais il a lentement repris ses esprits pour quitter le terrain par ses propres moyens. Le quart s'est rendu à l'hôpital pour y être évalué avant d'obtenir son congé. Il s'est rendu au site d'entraînement des Steelers lundi, mais Tomlin a refusé d'établir un échéancier quant à son éventuel retour. La recrue Devlin Hodges amorcera la rencontre si Rudolph n'est pas disponible. Par ailleurs, les Steelers seront privés des services du demi à l'attaque Jaylen Samuels pour environ un mois. **AP**

MANNING CLOUÉ AU BANC

Les Patriots prêts pour le quart recrue Daniel Jones

Associated Press

FOXBOROUGH, Mass. — Peu de quarts-arrière ont eu le dessus sur Tom Brady et les Patriots de la Nouvelle-Angleterre de la façon dont Eli Manning l'a fait au cours de sa carrière.

Par deux fois, Manning a orchestré une remontée au quatrième quart du Super Bowl pour permettre aux Giants de New York de vaincre les Pats.

En 2007, Manning a mis fin aux espoirs de saison parfaite des Patriots dans les dernières deux minutes du match remporté 17-14 par les Giants. Il a brisé le cœur des partisans de la Nouvelle-Angleterre une nouvelle fois en 2011, alors qu'il a mené les Giants à une victoire de 21-17 après une poussée de 88 verges.

«Il a eu une grande carrière et d'excellents matchs contre nous, a déclaré l'entraîneur des Pats, Bill Belichick. J'ai énormément de respect pour Eli et tout ce qu'il a accompli. J'aurais aimé qu'il en fasse un peu moins lors de certains matchs contre nous.»

Ça n'empêchera pas les Giants de se tourner vers la recrue Daniel Jones pour leur duel de jeudi.

Après avoir été confiné au banc après des défaites lors des deux premiers matchs de la saison, Manning agira de nouveau comme substitut à Jones, qui effectuera un quatrième départ consécutif.

Les Giants (2-3) ont une fiche de 2-1 avec Jones, mais le quart de 22 ans devra affronter la meilleure défense de la NFL sans trois éléments clés. Le demi à l'attaque Saquon Barkley ratera une troisième rencontre d'affilée en raison d'une entorse à la cheville; l'ailier rapproché et meilleur receveur du club Evan Engram est touché au genou; tandis que le receveur Sterling Shepard est soumis au protocole de commotion cérébrale de la NFL.

Jones est prêt à relever le défi, peu importe qui sera en uniforme pour les Giants.

«Nous avons confiance en nos joueurs, a-t-il dit. Regardez de la façon dont certains d'entre eux ont élevé leur jeu d'un cran. Nous avons des joueurs prêts à exécuter notre cahier de jeux.»



Après avoir été le substitut d'Eli Manning lors des premiers matchs de la saison, Daniel Jones effectuera un quatrième départ consécutif, jeudi, alors que les Giants affronteront les Patriots. — PHOTO AP, ADAM HUNGER

L'histoire ne joue pas du côté de Jones : les Patriots (5-0) ont remporté 18 matchs consécutifs contre des quarts à leur première ou deuxième saison, la plus longue séquence du genre dans la NFL.

«Nous savons qu'ils [les Giants] comptent probablement sur le meilleur substitut de la ligue»

— Le demi de sûreté Devin McCourty à propos d'Eli Manning

Bien qu'ils se préparent à affronter Jones, le demi de sûreté Devin McCourty souligne que l'équipe sera prête si jamais Manning s'amène dans le match.

«Nous savons qu'ils comptent probablement sur le meilleur substitut de la ligue, a-t-il rappelé. J'ai eu l'occasion d'affronter plusieurs légendes ou de jouer à leurs côtés. [...] Nous devons être en mesure de nous ajuster si jamais il devait jouer, car il sera prêt pour nous.»

La plus grosse différence entre ces deux clubs — hormis le talent — est le nombre de revirements. Les Patriots mènent le circuit Goodell à + 7. Ils ont intercepté 11 passes et recouvré un échappé, tandis que leur attaque a lancé trois interceptions — deux par Brady — et perdu deux échappés.

Les Giants viennent près du dernier rang à moins-5. Ils ont vu cinq de leurs passes être interceptées et perdu six échappés. La défense a réussi cinq interceptions et recouvré un premier échappé dimanche.

La défense des Pats est la première de la NFL contre la passe avec une moyenne de 160 verges de gains aériens accordés. Aucune équipe n'a réussi à inscrire un touché par la passe jusqu'ici contre eux.

Pierrick Dubé a appris de son geste

Suspendu un match par le préfet de discipline de la LHJMQ et ramené à l'ordre par son entraîneur Patrick Roy, l'attaquant des Remparts Pierrick Dubé jure avoir appris de son geste posé la semaine dernière contre le Titan d'Acadie-Bathurst qui lui a aussi coûté son poste au sein du premier trio.

En deuxième période de la partie, Dubé avait donné un coup de bâton au visage d'un joueur du Titan, un geste qui lui avait valu une pénalité majeure assortie d'une extrême inconduite de partie. «J'ai parlé à Pierrick et ça s'est bien passé. Je lui ai expliqué que je voulais qu'il soit un gars plus discipliné et qu'il ait un meilleur comportement à l'école. Il avait "glissé" sur les deux plans», a déclaré Roy mardi après avoir muté Anthony Gagnon pour compléter Félix Bibeau et James Malatesta au sein du premier trio pendant que Dubé se retrouvait sur le deuxième trio avec Thomas Caron et Andrew Coxhead.

«J'AI COMPRIS LE MESSAGE»

Dubé a juré avoir appris de son expérience lors du match contre le Titan «qui a bien commencé, mais mal fini» pour lui. «Je comprends totalement la décision de Patrick. J'ai compris le message. Ça n'arrivera plus», a déclaré après l'entraînement des siens celui qui compte quatre buts et trois aides en six parties cette saison.

«Je suis un gars de caractère, mais je sais que je dois être capable de me contrôler», a-t-il poursuivi. «J'avais connu un bon début de saison avec Bibeau et Malatesta, mais ça va être correct aussi avec Coxhead et Caron», reprend-il, ajoutant que les Saguenéens de Chicoutimi seront attendus de pied ferme vendredi au Centre Vidéotron alors que les Remparts sont toujours à la recherche de leur premier gain à domicile alors qu'ils sont invaincus sur la route.

«Je ne crois pas qu'on ait plus de pression à jouer au Centre Vidéotron même s'il y a beaucoup de monde dans les gradins. Peut-être qu'il y a un peu plus de pression pour les nouveaux parce qu'à 16 ans, ça peut être impressionnant, mais pas pour nous, les vétérans», termine-t-il. IAN BUSSIÈRES

Despatie a savouré son baptême de feu



IAN BUSSIÈRES
ibussieres@lesoleil.com

On pouvait difficilement imaginer un meilleur baptême de feu pour mettre à l'épreuve un jeune gardien : un match serré, une trentaine de lancers au filet et, la cerise sur le *sundae*, un lancer de pénalité, en prolongation par surcroît!



À son baptême de feu dans la LHJMQ, le gardien Emerik Despatie a eu droit à un match serré, à une trentaine de lancers au filet et, la cerise sur le *sundae*, à un lancer de pénalité, en prolongation par surcroît. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, YAN DOUBLET

Emerik Despatie, le jeune cerbère des Remparts de Québec, a eu droit à tout ça à ses débuts dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ) vendredi et il a répondu à l'appel de belle façon en bloquant le dangereux Nikita Alexandrov des Islanders de Charlottetown en prolongation pour savourer quelques minutes plus tard sa première victoire dans le circuit Courteau.

«C'était vraiment excitant», racontait Despatie mercredi après l'entraînement des siens au Pavillon de la jeunesse. «Ce n'était pas évident au début, car c'était 4 à 1 pour les Islanders et que moi, je voulais la victoire. J'étais un peu découragé», a avoué celui qui a savouré la remontée des siens au troisième vingt.

«La prolongation, le lancer de pénalité, j'étais prêt pour ça», a-t-il enchaîné sans broncher. «Je savais qu'il y avait de la pression, mais justement, je performe bien sous la pression», poursuit-il. Une chose est certaine, le portier de 16 ans ne voulait pas permettre à Alexandrov, qui venait d'être accroché par Darien Kielb en échappée, de marquer le but de la victoire. «Je ne voulais pas lui donner la chance de marquer sur ce tir de pénalité.»

C'est exactement ce qu'il a fait. Alors que Despatie bloquait ses angles à la perfection, le Russe a été incapable de décocher un lancer avant de se retrouver à gauche de la cage du gardien des Remparts. C'est à ce moment que celui-ci s'est étendu par terre pour repousser le disque avec sa jambière droite.

PLUS VITE

Celui qui évoluait au niveau midget espoir avec l'Intrépide de Gatineau a cependant été obligé d'avouer qu'il a rapidement senti que le niveau de jeu avait augmenté d'un, et même de plusieurs crans autour de lui. «Oui, au début j'ai été vraiment impressionné de voir comment ça allait vite. J'ai vite vu qu'il fallait que je m'ajuste en conséquence et je l'ai fait», poursuit-il, toujours sûr de lui.

«Oui, au début j'ai été vraiment impressionné de voir comment ça allait vite. J'ai vite vu qu'il fallait que je m'ajuste en conséquence et je l'ai fait»

— Emerik Despatie

L'entraîneur-chef Patrick Roy a beaucoup aimé ce qu'il a vu, de sorte qu'il a confirmé que Despatie aurait son premier départ au Centre Gervais Auto, lundi, alors que les Diables rouges visiteront les Cataractes à Shawinigan. «Oui, j'étais content quand il m'a annoncé ça, surtout que je vais jouer contre mon meilleur ami Tyson Hinds!», répond-il. Hinds, un défenseur qui a joué tout son hockey mineur avec Despatie, a disputé deux matchs au niveau midget espoir avec lui l'an dernier avant de «graduer» dans la Ligue de hockey midget AAA du Québec. Les Cataractes ont fait de lui leur choix de deuxième ronde au dernier repêchage, le choisissant avec la trentième sélection alors que Despatie a abouti à Québec cinq choix plus tard.

Roy, qui est aussi le directeur général des Remparts, estime que Despatie a largement mérité son deuxième départ. «Comment veux-tu que je ne sois pas content? D'abord, il a reçu plusieurs tirs en première période et il a bien fait et, ensuite, avec son arrêt contre Alexandrov en tir de pénalité, Emerik a vraiment démontré qu'il était un gars qui a du nerf», a-t-il conclu.

MASTERS DE TENNIS DE SHANGHAI

Auger-Aliassime et Shapovalov éliminés

La Presse canadienne

SHANGHAI — Félix Auger-Aliassime et Denis Shapovalov ont été éliminés au deuxième tour du Masters de tennis de Shanghai, mercredi.

Auger-Aliassime s'est incliné en deux manches identiques de bris d'égalité, 7-6 (3), devant la sixième tête de série, le Grec Stefanos Tsitsipas, septième raquette mondiale.

Le Québécois, qui pointe au 19e rang du classement de l'ATP, avait vaincu Tsitsipas deux fois plus tôt cette année, sur le ciment à Indian Wells, aux États-Unis, et sur le gazon au Queen's Club de Londres. Il a également défait Tsitsipas dans chacun de leurs trois matchs dans les rangs juniors.

«C'est merveilleux. Très agréable, a décrit Tsitsipas, lorsqu'on lui a demandé comment il se sentait après avoir finalement battu la 19e raquette mondiale. J'ai fait les choses de manière très différente cette fois-ci, mais je préfère ne pas en parler.»

Mercredi, il a réalisé onze as contre seulement cinq pour son adversaire, qui a toutefois eu le meilleur au pourcentage de points gagnés sur le premier service.

Plus tard mercredi, Denis Shapovalov, de Richmond Hill, en Ontario, a été vaincu en deux manches de 6-3 par le favori du tournoi et premier joueur mondial, le Serbe Novak Djokovic. Au pourcentage de points gagnés sur le premier service, Shapovalov a été largement dominé par son illustre adversaire âgé de 32 ans.



Avant de s'incliner en deux manches face à Stefanos Tsitsipas mercredi à Shanghai, Félix Auger-Aliassime avait eu raison de son rival grec deux fois cette saison. Il avait aussi gagné les trois matchs entre les deux hommes au niveau junior. — PHOTO AP, ANDY WONG

Un autre Canadien, Vasek Pospisil, de Vancouver, a atteint le troisième tour du Masters de Shanghai. Il jouera contre la troisième tête de série, Daniil Medvedev, de la Russie.

La cinquième tête de série Alexander Zverev a aussi poursuivi sa route en huitièmes de finale après avoir défait le Français Jérémy Chardy 7-6 (13), 7-6 (3).

Zverev, qui a décoché 21 as, a préservé trois balles de manches au bris d'égalité de la première manche. Il a gagné le bris d'égalité avec sa sixième balle de manche.

«C'était un bris d'égalité très serré, a commenté Zverev. Nous avons été très dominants au service, et n'avons pas eu à frapper beaucoup de deuxièmes balles... Je savais que ce serait difficile sur cette surface contre Jérémy, qui est ultrarapide. Je crois que c'est la surface la plus rapide du circuit.»

D'autre part, la 16e tête de série John Isner a disposé du Français Lucas Pouille 7-5, 6-3. La quatrième tête de série Dominic Thiem a rendez-vous avec Pablo Carreno Busta en fin de journée mercredi. **AVEC AP**

Rien de facile pour le Drakkar à la maison

Les Nord-Côtiers s'inclinent 4 à 2 face aux Tigres



STEEVE PARADIS
Collaboration spéciale

BAIE-COMEAU — Le Drakkar a conclu mercredi un séjour de quatre matchs à domicile vraiment pas payant, s'inclinant par la marque de 4-2 devant les Cataractes de Shawinigan. Avec quatre revers, dont un en prolongation, Baie-Comeau n'a donc récolté qu'un maigre point sur une possibilité de huit à la maison.

Les Cats ont été guidés offensivement par l'excellent Mavrik Bourque, qui a signé un tour du chapeau au premier vingt. Devant la cage des siens, l'ex-Drakkar Justin Blanchette s'est rappelé au souvenir de ses anciens coéquipiers en réalisant 29 arrêts, dont quelques-uns pas commodes.

Le Drakkar a pris les devants à mi-chemin du premier engagement par l'entremise de son meilleur marqueur, Nathan Légaré, servi par la belle passe de Valentin Demchenko. Toutefois Bourque, le meilleur pointeur du côté de l'adversaire, a répliqué non pas une, ni deux, mais trois fois en moins de cinq minutes pour scier les jambes des hommes de Jon Goyens et donner aux siens une sérieuse option sur la rencontre.

L'entraîneur-chef faisait un parallèle avec le tennis en parlant d'erreurs non provoquées pour expliquer la première période des siens. «C'était vraiment ça. Deux des trois premiers buts, on gagne la mise au jeu dans notre zone, on est en plein contrôle de la rondelle, mais on pense trop au lieu de bouger la rondelle.»

Les choses se sont un peu améliorées pour le Drakkar en deuxième «parce qu'on a commencé à patiner, on a passé plus de temps dans leur zone, mais il y a eu un mauvais bond et tout à coup, c'était 4 à 1», a ajouté Goyens en signalant que ses troupiers devront travailler plus fort en zone ennemie «pour aller chercher les deuxièmes chances, les rebonds, les déviations et bloquer la vue du gardien».

Au second vingt, les locaux ont connu un intéressant soubresaut, mais Blanchette a notamment signé trois beaux arrêts consécutifs au milieu de l'engagement. Xavier Cormier a récompensé son gardien en portant le pointage 4-1 à 14:09. Deux minutes plus tard, Demchenko (2e) a ramené l'écart à deux buts. Ce fut là le dernier filet de la rencontre.

Le pilote souhaite que les siens retrouvent bientôt leur confiance et cessent surtout de compliquer les choses. «La façon dont on veut jouer, c'est rapidement, utiliser l'option A. Mais pour une raison ou une autre, on va faire un autre maniement de rondelle, on va prendre un autre look à droite ou à gauche avant de prendre la décision. On doit juste réaliser que la *game* est simple et qu'il faut garder les choses simples.»

Échangés l'un contre l'autre l'an dernier, Lucas Fitzpatrick et Blanchette se faisaient face dans les buts. Le cerbère du Drakkar n'a pas eu la vie facile, cédant 4 fois sur 29 lancers.

NOTES : L'arrière Xavier Bouchard faisait un retour au jeu après avoir raté deux rencontres. Sa présence n'a guère réglé les problèmes du Drakkar dans sa zone… **Les Nord-Côtiers disputeront leurs quatre prochains matchs sur la route. Premier arrêt à Boisbriand vendredi, suivi de Drummondville samedi.**

Galchenyuk sur la liste des blessés

Les Penguins de Pittsburgh ont inscrit l'attaquant Alex Galchenyuk sur la liste des blessés à cause d'une blessure à la nature non spécifiée, mercredi. La blessure lui causait déjà du souci lors des matchs préparatoires. Acquis des Coyotes de l'Arizona pendant la saison morte, Galchenyuk a fourni deux passes en trois matchs. L'attaquant Patric Hornqvist a par ailleurs raté l'entraînement de mercredi. Mardi contre Winnipeg, il a dû quitter après avoir été atteint par un tir de Kristopher Letang. Les Penguins sont déjà privés d'Evgeni Malkin, Bryan Rust et Nick Bjugstad. Ils montrent une fiche de 1-2-0 à l'approche leur match de jeudi, face aux Ducks.

LA PRESSE CANADIENNE



Les Hurricanes rappellent Julien Gauthier

Les Hurricanes de la Caroline ont annoncé le rappel de l'attaquant québécois Julien Gauthier (photo) de leur club-école des Checkers de Charlotte de la Ligue américaine. Âgé de 22 ans, Gauthier attend encore l'opportunité de disputer un premier match en carrière dans la Ligue nationale après avoir participé aux six parties préparatoires des Hurricanes en 2019. Le colosse attaquant de six pieds quatre pouces et 226 livres a marqué deux buts en deux rencontres avec les Checkers depuis le début de la saison de la Ligue américaine. La saison dernière, il a amassé 41 points, dont 27 buts, en 75 parties avec les Checkers. Il a ajouté cinq buts et trois aides en 17 parties éliminatoires pour aider les Checkers à remporter la première coupe Calder de leur histoire. **LA PRESSE CANADIENNE**

Une belle remontée gâchée

Le Canadien s'incline 5-4 en prolongation face aux Sabres à Buffalo

Associated Press

BUFFALO, N.Y. — Marcus Johansson a trouvé le fond du filet à 1:30 de la période de prolongation pour procurer aux Sabres de Buffalo une victoire de 5-4 contre le Canadien de Montréal mercredi soir au KeyBank Center.



Joel Armia a inscrit le premier filet du Canadien en déjouant Carter Hutton en désavantage numérique en première période. — PHOTO AP, JEFFREY T. BARNES

Le but de Johansson est venu gâcher la première sortie de Keith Kinkaid dans les filets du Canadien. Le gardien de 30 ans a fait face à 39 tirs pendant que le Tricolore en obtenait 27 en direction de Carter Hutton.

Il a aussi saboté une belle remontée des hommes de Claude Julien, qui ont effacé un recul de deux buts en troisième période grâce à des buts de Jesperi Kotkaniemi, son 2e de la saison, et du défenseur Ben Chiarot, son premier dans l'uniforme du Tricolore.

Joel Armia, le premier en désavantage numérique et le second, avec l'avantage numérique, a inscrit les deux autres filets du Canadien, tous deux en première période.

Pour le Canadien, il s'agit d'une deuxième défaite en prolongation à ses trois premières sorties de la saison, toutes jouées à l'étranger. D'ailleurs, selon ce qu'a annoncé le département des relations publiques de l'équipe, c'est la première fois de son histoire que le Canadien doit disputer une période supplémentaire lors de chacun de ses trois premiers matchs du calendrier régulier.

La formation montréalaise a donc récolté quatre points sur une possibilité de six, après sa défaite en Caroline jeudi et sa spectaculaire victoire contre les Maple Leafs de Toronto samedi.

Si le bilan global de ce premier périple du Canadien à l'étranger s'avère positif, il reste que l'entraîneur-chef Claude Julien n'était pas entièrement satisfait.

«C'est sûr que c'est un gros point, surtout sur la route. Caroline, Toronto, ce sont de bonnes équipes, Buffalo a un bon départ aussi. Ce n'est pas qu'on est déçu des quatre points sur six. Je pense qu'on est un petit peu déçu de la façon qu'on joue et de la façon qu'on doit être obligés de remonter dans les matchs parce que notre focus pendant 60 minutes n'est pas toujours là, et ça nous créé des dommages.»

Le but de Johansson, son deuxième de la saison, a été inscrit tout juste après le retour sur la patinoire de Phillip Danault, lui qui avait été pris en défaut pour coup de bâton à 19:25 de la troisième période.

Jack Eichel a d'abord tenté un tir vers le filet de Kinkaid, mais la rondelle a frappé la jambe de Chiarot. La rondelle a rebondi vers la gauche de Kinkaid, jusqu'à Colin Miller, qui a aussitôt effectué une passe en parallèle vers Johansson, laissé seul dans le cercle droit de mise en jeu. Son tir sur réception n'a donné aucune chance au gardien du Canadien.

EICHEL LE MEILLEUR

Si Armia a été le meilleur joueur du Canadien, il a cependant été éclipsé par Eichel. Le capitaine des Sabres a lui aussi marqué deux buts, tous deux en deuxième période, et ajouté deux aides. L'une d'elles est venue sur le premier but du match, inscrit par la recrue Victor Olofsson, lors d'un avantage numérique au premier vingt.

Du coup, Olofsson a égalé un record de la Ligue nationale de hockey en devenant le quatrième joueur à marquer chacun de ses six premiers buts en carrière en avantage numérique. La séquence remonte à la fin de la saison dernière, lorsqu'il avait touché la cible deux fois en autant de matchs.

Craig Norwich, en 1979-80 avec les Jets de Winnipeg, Sylvain Turgeon, en 1983-84 avec les Whalers de Hartford, et Jeff Norton, entre les saisons 1987-88 à 1989-90 avec les Islanders de New York, ont également réussi le tour de force.

Le premier but d'Eichel a été réussi lors d'une autre supériorité numérique.

«Les pénalités nous ont fait mal, c'est sûr, quand tu regardes leur jeu de puissance, a déploré Julien. On a manqué à plusieurs reprises des occasions de sortir la rondelle de notre zone. De ce côté-là, on est extrêmement responsable. On aurait pu faire un meilleur travail.

«Par contre, a-t-il renchéri, je peux dire qu'il y a des punitions que je ne suis pas certain qu'on méritait, mais ça fait partie de la 'game'. Il faut être meilleur en désavantage numérique, il faut arrêter de jouer du hockey du rattrapage aussi parce qu'à un moment donné, ça va nous coûter cher. On montre beaucoup de caractère, mais en même temps, on tombe endormi dans des parties du match où ça nous coûte cher, et on est obligé de remonter la pente, surtout en troisième période.»

Par ailleurs, Julien a eu de bons mots pour Kinkaid.

«Il a fait de gros arrêts. Il y a peut-être un but qu'il aimerait revoir, mais en désavantage, les lancers venaient d'un côté et de l'autre. Je pense que devant lui, on aurait pu faire du meilleur travail.»

Le Canadien reprendra le collier dès jeudi soir, alors qu'il entamera son calendrier à domicile en recevant la visite des Red Wings de Detroit.



Noah Juulsen a dû se rendre au Michigan afin d'être évalué dans une clinique spécialisée dans le traitement des commotions cérébrales. La bonne nouvelle, c'est que le premier choix du Canadien au repêchage de 2015 a obtenu un diagnostic rassurant lors de cette visite. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Juulsen enfin sur la voie de la guérison

RICHARD LABBÉ
La Presse

LAVAL — C'est en raison de problèmes liés à sa vision et en raison de fortes migraines que Noah Juulsen a dû quitter subitement le camp d'entraînement du Canadien, en septembre, pour aller demander un deuxième avis médical au sujet de sa condition.

C'est ce qu'a pu apprendre *La Presse* auprès d'une source bien au courant du dossier.

Pour le jeune défenseur de 22 ans, les derniers mois ont été une longue succession de hauts et de bas. Il a pu s'entraîner durant l'été sans avoir à composer avec des ennuis de santé, et c'est avec enthousiasme et optimisme qu'il s'est présenté au camp d'entraînement du Canadien en septembre.

Mais à peine arrivé au centre d'entraînement de Brossard, les ennuis de Juulsen ont refait surface, et il a eu de nouveau à composer avec des migraines et des problèmes de vision. C'est par la suite qu'il a choisi de se rendre au Michigan afin d'être évalué par les spécialistes d'une clinique spécialisée dans le traitement des commotions cérébrales.

La bonne nouvelle, c'est que le premier choix du Canadien au repêchage de 2015 a obtenu un diagnostic rassurant lors de cette visite. Son entourage estime qu'il devrait maintenant pouvoir revenir au jeu dans un avenir rapproché, puisque ses ennuis de santé ont enfin disparu.

«Il a déjà recommencé à patiner en solitaire à Laval depuis quelques jours, et nous nous attendons à ce qu'il soit en mesure de jouer cette saison, a expliqué son agent Craig Oster en entrevue téléphonique. Je ne peux pas en dire plus au sujet de Noah, sinon vous dire qu'il progresse et qu'il est sur la bonne voie pour un éventuel retour au jeu plus tôt que tard, on l'espère.»

Selon ce qu'il a été permis d'apprendre, Juulsen, jusqu'à tout récemment, se remettait donc encore des dommages subis lors de cette mauvaise soirée du 19 novembre 2018 au Centre Bell, quand il avait reçu deux rondelles en plein visage lors d'une rencontre face aux Capitals de Washington.

Cette malchance avait mené à une fracture au visage, à une commotion cérébrale ainsi qu'à une blessure sérieuse à l'œil gauche. Le défenseur avait ensuite tenté un bref retour de quatre matchs au mois de décembre avec le Canadien, avant de retourner avec le Rocket à Laval et de devoir mettre un terme à sa saison à la fin du mois.

Reste maintenant à voir où se situe le défenseur originaire de la Colombie-Britannique dans l'organigramme du Canadien. En son absence, c'est un autre jeune, Cale Fleury, qui en a profité pour se faire une place dans la formation montréalaise, en compagnie des réservistes Mike Reilly et Christian Folin.

À noter que Juulsen n'aura pas à passer par le ballottage au moment où il sera prêt à revenir au jeu.

«Personne ne peut dire si Noah aurait eu une place avec l'équipe si jamais il était resté en santé, a ajouté l'agent Craig Oster. On s'attendait à ce que la compétition soit féroce au camp parmi les défenseurs. Mais je sais qu'il est enfin en santé et qu'il est aussi très enthousiaste quant à la suite des choses. C'est ce qu'il y a de plus important dans son cas.»

MCCARRON AU BALLOTTAGE

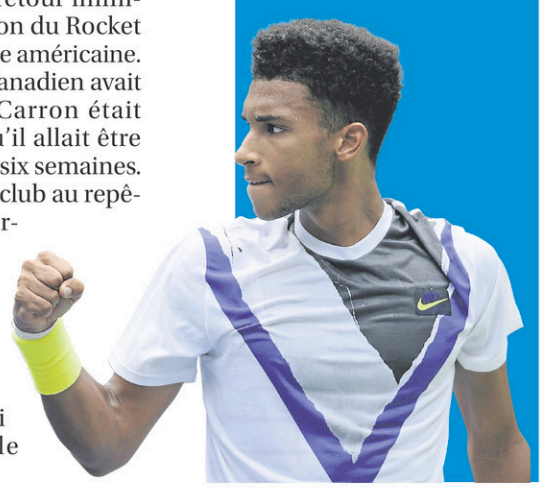
Michael McCarron est enfin en santé. Le Canadien a annoncé hier que le gros attaquant de 24 ans a été soumis au ballottage, ce qui laisse supposer un retour imminent avec la formation du Rocket de Laval, dans la Ligue américaine. Le mois dernier, le Canadien avait fait savoir que McCarron était blessé à l'aine, et qu'il allait être absent pour environ six semaines. Le premier choix du club au repêchage de 2013 a marqué 7 buts et récolté 14 aides en 32 rencontres la saison dernière avec le Rocket. Les autres équipes de la LNH ont jusqu'à midi aujourd'hui pour le réclamer.

Sports

NFL
LES PATRIOTS PRÊTS POUR LE QUART RECRUE DANIEL JONES
47

REMPARTS
DESPATIE A SAVOURÉ SON BAPTÊME DE FEU
48

TENNIS
AUGER-ALIASSIME ET SHAPOVALOV ÉLIMINÉS À SHANGHAI
49



Au cœur de l'enfance, Alliance des communautés culturelles pour l'égalité dans la santé et les services sociaux (ACCÉSSS), Association des familles de personnes assassinées ou disparues (AFPAD), Café Le Signet, Centre de soutien en santé mentale - Montérégie, Centre Le Rucher, traitement des dépendances, Interligne, Centre prévention suicide du KRTB, D'un couvert à l'autre, École nationale d'apprentissage par la marionnette (ÉNAM), En Marge 12-17, EMPHASE, Fondation du CHUM, Fondation Dr Clown, Fondation Pinel, Les Impatients, Fondation Santé Baie des Chaleurs, Fondation Santé Bécancour-Nicolet-Yamaska, Fondation Tel-Jeunes, Fondation Vivre Ensemble, Grands Frères Grandes Sœurs de Trois-Rivières, Hébergement Maison de la Paix, Juvénat de Desbiens, Katimavik, La Fondation québécoise pour les jeunes contrevenants, La lueur de l'espoir du Bas-Saint-Laurent, La Maison de l'Espoir de Mont-Joli, Autonhommie, centre de ressources pour hommes, L'Autre Rive, Centre des jeunes l'Escale, Havre du Fjord, Le Mûrier, Le Piolet, Le Trait d'Union, Les Amis de la santé mentale, Les Petits Frères, Les toits d'Émile, L'Étoile de Pacho - Réseau d'entraide pour parents d'enfants handicapés, Maison de la famille Centre de pédiatrie sociale Vallée-de-la-Gatineau, Maison Vivre, Propulsion Lanaudière, SIDA bénévoles Montréal (ACCM), SPOT Clinique communautaire de santé et d'enseignement, La Porte Jaune.

Et si on causait des lauréats du Fonds communautaire ?

Félicitations aux récipiendaires québécois du Fonds communautaire Bell Cause pour la cause 2019.

Chaque année, Bell remet des montants allant jusqu'à 25 000 $ à des organismes qui soutiennent les Canadiens vivant avec des problèmes de santé mentale.

Depuis que le Fonds communautaire a été créé en 2011, plus de 230 dons ont été remis à des groupes œuvrant partout au Québec afin d'améliorer la vie et le bien-être des gens aux prises avec la maladie mentale.

Pour en savoir plus sur le Fonds communautaire Bell Cause pour la cause ou pour soumettre une candidature en 2020, visitez la section « Fonds communautaire » à l'adresse bell.ca/cause.

Bell Cause pour la cause

0017576